

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

LEGAL AND
CONSTITUTIONAL AFFAIRS

Chair:

The Honourable BOB RUNCIMAN

Wednesday, September 24, 2014
Thursday, September 25, 2014

Issue No. 17

Second and third (final) meetings on:

Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code
(trafficking in contraband tobacco)

INCLUDING:

THE FOURTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code
(trafficking in contraband tobacco))

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

AFFAIRES JURIDIQUES
ET CONSTITUTIONNELLES

Président :

L'honorable BOB RUNCIMAN

Le mercredi 24 septembre 2014
Le jeudi 25 septembre 2014

Fascicule n° 17

Deuxième et troisième (dernière) réunions concernant :

Le projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel
(contrebande de tabac)

Y COMPRIS :

LE QUATORZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel
(contrebande de tabac))

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
LEGAL AND CONSTITUTIONAL AFFAIRS

The Honourable Bob Runciman, *Chair*

The Honourable George Baker, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Batters	Dagenais
Boisvenu	Joyal, P.C.
* Carignan, P.C.	McInnis
(or Martin)	McIntyre
Cordy	Ngo
* Cowan	Rivest
(or Fraser)	Tkachuk

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ngo replaced the Honourable Senator Plett (*September 24, 2014*).

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Frum (*September 24, 2014*).

The Honourable Senator Frum replaced the Honourable Senator Lang (*September 24, 2014*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator White (*September 24, 2014*).

The Honourable Senator Cordy replaced the Honourable Senator Jaffer (*September 24, 2014*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Frum (*September 23, 2014*).

The Honourable Senator White replaced the Honourable Senator Plett (*September 23, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Président : L'honorable Bob Runciman

Vice-président : L'honorable George Baker, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Batters	Dagenais
Boisvenu	Joyal, C.P.
* Carignan, C.P.	McInnis
(ou Martin)	McIntyre
Cordy	Ngo
* Cowan	Rivest
(ou Fraser)	Tkachuk

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Ngo a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 24 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénatrice Frum (*le 24 septembre 2014*).

L'honorable sénatrice Frum a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 24 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur White (*le 24 septembre 2014*).

L'honorable sénatrice Cordy a remplacé l'honorable sénatrice Jaffer (*le 24 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénatrice Frum (*le 23 septembre 2014*).

L'honorable sénateur White a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 23 septembre 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014
(41)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met at 4:15 p.m. this day, in room 257, East Block, the chair, the Honourable Bob Runciman, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Baker, P.C., Batters, Boisvenu, Cordy, Dagenais, Joyal, P.C., Lang, McInnis, McIntyre, Rivest, Runciman and White (12).

Other senator present: The Honourable Senator Tannas (1).

In attendance: Robin MacKay and Julian Walker, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 18, 2014, the committee continued its study on the subject matter of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESSES:*Assembly of First Nations:*

Stuart Wuttke, Legal Counsel.

Mohawks of the Bay of Quinte:

R. Donald Maracle, Chief.

The Iroquois Caucus:

Gina Deer, Chief.

Haudenosaunee Trade Collective:

Kris Green, Representative.

Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council:

Allen MacNaughton, Chief;

Aaron Detlor, Legal Counsel.

Imperial Tobacco Canada Ltd.:

Éric Gagnon, Director, Government and Regulatory Affairs.

FrontLine Security:

Ed Myers, Editor.

The chair made an opening statement.

Mr. Wuttke, Chief Maracle, Chief Deer, Chief McNaughton, Ms. Green and Mr. Detlor each made a statement and answered questions.

At 5:27 p.m., the committee suspended.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014
(41)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Bob Runciman (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Baker, C.P., Batters, Boisvenu, Cordy, Dagenais, Joyal, C.P., Lang, McInnis, McIntyre, Rivest, Runciman et White (12).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Tannas (1).

Également présents : Robin MacKay et Julian Walker, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 18 juin 2014, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Assemblée des Premières Nations :*

Stuart Wuttke, conseiller juridique.

Mohawks de la baie de Quinte :

R. Donald Maracle, chef.

Caucus iroquois :

Gina Deer, chef.

Haudenosaunee Trade Collective :

Kris Green, représentant.

Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council :

Allen MacNaughton, chef.

Aaron Detlor, conseiller juridique.

Imperial Tobacco Canada Ltd. :

Éric Gagnon, directeur, Affaires réglementaires et relations gouvernementales.

FrontLine Security :

Ed Myers, rédacteur.

Le président ouvre la séance.

M. Wuttke, le chef Maracle, le chef Deer, le chef McNaughton, Mme Green et M. Detlor font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 17 h 27, la séance est suspendue.

At 5:38 p.m., the committee resumed.

Mr. Gagnon and Mr. Myers each made a statement and answered questions.

At 6:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, September 25, 2014
(42)

[English]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met at 10:30 a.m. this day, in room 257, East Block, the chair, the Honourable Bob Runciman, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Baker, P.C., Batters, Boisvenu, Cordy, Dagenais, Joyal, P.C., McInnis, McIntyre, Ngo, Runciman and Tkachuk (10).

In attendance: Robin MacKay and Julian Walker, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 18, 2014, the committee continued its study on the subject matter of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESSES:

Public Safety Canada:

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate.

Canada Border Services Agency:

Geoff Leckey, Director General, Enforcement and Intelligence Operations.

Royal Canadian Mounted Police:

Superintendent Jean Cormier, Director, Federal Coordination Centres.

Ontario Provincial Police:

Superintendent Carson Pardy, Director of Operations, OPP East Region.

The chair made an opening statement.

Mr. Bhupsingh, Superintendent Cormier, Mr. Leckey and Superintendent Pardy, each made a statement and, answered questions.

At 11:49 a.m., the committee suspended.

À 17 h 38, la séance reprend.

M. Gagnon et M. Myers font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 18 h 25, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 25 septembre 2014
(42)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui à 10 h 30, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Bob Runciman (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Baker, C.P., Batters, Boisvenu, Cordy, Dagenais, Joyal, C.P., McInnis, McIntyre, Ngo, Runciman et Tkachuk (10).

Également présents : Robin MacKay et Julian Walker, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 18 juin 2014, le comité poursuit son étude de la teneur du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Sécurité publique Canada :

Trevor Bhupsingh, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Agence des services frontaliers du Canada :

Geoff Leckey, directeur général, Opérations relatives à l'exécution de la loi et au renseignement.

Gendarmerie royale du Canada :

Surintendant Jean Cormier, directeur, Centres de coordination de la police fédérale.

Police provinciale de l'Ontario :

Surintendant Carson Pardy, directeur des opérations, Région de l'Est, PPO.

Le président ouvre la séance.

M. Bhupsingh, le surintendant Cormier, M. Leckey et le surintendant Pardy font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 11 h 49, la séance est suspendue.

At 12:04 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Joyal, P.C., made a statement.

It was agreed that committee proceed with clause by clause consideration of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco, with the Honourable Senators Baker, P.C., Cordy and Joyal, P.C., abstaining.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry, with the Honourable Senators Baker, P.C., Cordy and Joyal, P.C., abstaining.

It was agreed that clause 3 carry, with the Honourable Senators Baker, P.C., Cordy and Joyal, P.C., abstaining.

It was agreed that clause 4 carry, with the Honourable Senators Baker, P.C., Cordy and Joyal, P.C., abstaining.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry, with the Honourable Senators Baker, P.C., Cordy and Joyal, P.C., abstaining.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

At 12:17 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 12 h 4, la séance reprend.

L'honorable sénateur Joyal, C.P., fait un exposé.

Il est convenu que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac); les honorables sénateurs Baker, C.P., Cordy and Joyal, C.P., s'abstiennent.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui comporte le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter l'article 2; les honorables sénateurs Baker, C.P., Cordy et Joyal, C.P., s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 3; les honorables sénateurs Baker, C.P., Cordy et Joyal, C.P., s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 4; les honorables sénateurs Baker, C.P., Cordy et Joyal, C.P., s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui comporte le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi; les honorables sénateurs Baker, C.P., Cordy et Joyal, C.P., s'abstiennent.

Il est convenu que la présidence fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 12 h 17, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, September 25, 2014

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has the honour to present its

FOURTEENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco), has, in obedience to the order of reference of Wednesday, June 18, 2014, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 25 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été renvoyé le projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac), a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 18 juin 2014, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

BOB RUNCIMAN

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 24, 2014

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco), met this day at 4:15 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Bob Runciman (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon. Welcome colleagues, invited guests, members of the general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. We're continuing our consideration of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco).

According to its summary, Bill C-10 would amend the code to create a new offence of trafficking in contraband tobacco and provide for mandatory minimum penalties of imprisonment for repeat offenders dealing in large quantities of contraband. This is our second meeting on Bill C-10.

For our first panel today we welcome, from the Assembly of First Nations, Stuart Wuttke, Legal Counsel; from Mohawks of the Bay of Quinte, Donald Maracle, Chief; from the Iroquois caucus, Gina Deer, Chief; Allen McNaughton, Chief, Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council and Aaron Detlor, Legal Counsel; and from the Haudenosaunee Trade Collective, Kris Green, Representative.

We'll begin the opening statements with Mr. Wuttke.

Stuart Wuttke, Legal Counsel, Assembly of First Nations: Good afternoon. I'm counsel with the Assembly of First Nations. I'd like to thank the Senate committee for inviting us to make a presentation on this bill.

At the outset, the Assembly of First Nations is opposed to the proposed amendments for a number of reasons, which I'll get into. On a quick examination of the facts and the bill, it's clear to the Assembly of First Nations that this matter is really a taxation matter, not necessarily one that's for the criminal courts and the criminal law.

With respect to tobacco itself, it is an indigenous resource of the Americas, which First Nations and other indigenous peoples have traded and cultivated for centuries prior to the arrival of the Europeans. The tobacco trade was well documented and exercised by indigenous peoples throughout history. As a result, many First Nations feel that the right to tobacco is an Aboriginal, perhaps a treaty right. There is, we feel, a duty to consult with respect to the proposed amendments being pursued under the Criminal Code.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 24 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac), se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, afin d'en étudier la teneur.

Le sénateur Bob Runciman (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je souhaite la bienvenue à mes collègues, aux témoins et aux membres du public qui suivent aujourd'hui les délibérations du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac).

Selon son sommaire, le projet de loi C-10 modifierait le code afin de créer une nouvelle infraction de contrebande de tabac et d'établir des peines minimales d'emprisonnement obligatoires en cas de récidive dans la contrebande de grandes quantités de tabac. Nous en sommes à notre deuxième séance sur ce projet de loi.

Dans notre premier groupe de témoins, nous accueillons aujourd'hui M. Stuart Wuttke, conseiller juridique, Assemblée des Premières Nations; M. Donald Maracle, chef, Mohawks de la baie de Quinte; Mme Gina Deer, chef, Caucus iroquois; M. Allen McNaughton, chef, et M. Aaron Detlor, conseiller juridique, Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council; et Mme Kris Green, représentante, Haudenosaunee Trade Collective.

Nous allons commencer par entendre la déclaration préliminaire de M. Wuttke.

Stuart Wuttke, conseiller juridique, Assemblée des Premières Nations : Bonjour. Je suis conseiller juridique auprès de l'Assemblée des Premières Nations. Je tiens à remercier le comité de nous avoir invités à prendre la parole sur ce projet de loi.

D'emblée, je dirai que l'Assemblée des Premières Nations s'oppose aux modifications proposées, et ce, pour un certain nombre de raisons, sur lesquelles je reviendrai. Après avoir rapidement examiné les faits et le projet de loi, l'Assemblée des Premières Nations estime qu'il s'agit en fait d'une question de taxes, et pas nécessairement d'une question qui concerne les tribunaux criminels et le droit pénal.

Le tabac est en soi une ressource indigène des Amériques que les Premières Nations et d'autres peuples autochtones ont cultivée et dont ils ont fait le commerce pendant des siècles avant l'arrivée des Européens. Le commerce du tabac a été bien documenté et a été exercé par les peuples autochtones tout au long de l'histoire. Par conséquent, bien des Premières Nations estiment que le commerce du tabac est un droit ancestral, peut-être un droit issu de traités. Selon nous, il y a une obligation de consulter en ce qui concerne les modifications proposées au Code criminel.

We feel that should these amendments be enacted, they essentially infringe the First Nation right to trade in tobacco. That's the first reason the Assembly of First Nations is opposed to that.

With respect to tobacco tax revenue, we note that the core of this is really a taxation matter as far as the Assembly of First Nations is concerned. We know that the tobacco tax brings in significant amount of revenue for both the federal and provincial governments. Between 2001 and 2008, the federal government collected about \$204 billion in federal taxes from tobacco alone, according to the information we received. The annual federal tax revenue was about \$31.1 billion in 2005, but that has decreased over the years.

We feel that contraband tobacco may contribute to the loss of that. One report shows that Canada lost about \$2.5 billion yearly in contraband trade. Ontario and Quebec alone lose between \$500 million and \$300 million, respectively.

We feel that governments are clearly feeling the pressure with respect to contraband tobacco, but again it's a taxation issue, not one that we feel warrants criminal charges. As far as we're concerned, putting someone in jail for driving tobacco across certain boundaries does not warrant a criminal sentence, criminal charges or imprisonment.

With respect to the criminalization of tobacco, we feel Bill C-10 predominantly would target and criminalize First Nations peoples. This follows from the very definition of contraband tobacco that's used by the RCMP, and that's in some of your documents and reports.

Proposed amendments to the Criminal Code require the courts to impose mandatory minimum sentences with respect to contraband tobacco, whether as a result of transport, sale, possession or for the purpose of sale of unstamped tobacco. The AFN opposes mandatory minimum sentences because we feel they do not advance the goal of deterrence, as longer periods of incarceration increase the probability that the offender will reoffend. It will result in lengthy incarcerations of less culpable offences, also grossly affecting the poor and marginalized people, such as First Nations people. It will disproportionately impact on First Nations people already grossly overrepresented in penitentiaries with harsher sentences, and it will subvert the principles or proportionality of individualization of sentences.

We note that in 1995, Parliament enacted section 718 of the Criminal Code. Subsection 718.2(d) requires that the courts look at an offender and that the offender "should not be deprived of liberty." Subsection 718.2(e) of the Criminal Code states that "all available sanctions other than imprisonment that are reasonable

Nous croyons que si ces modifications sont adoptées, elles porteront atteinte au droit des Premières Nations de faire le commerce du tabac. C'est la première raison pour laquelle l'Assemblée des Premières Nations s'y oppose.

Au sujet des recettes provenant de la taxe sur le tabac, l'Assemblée des Premières Nations est d'avis que ce sont les taxes qui sont au cœur de cette question. Nous savons que la taxe sur le tabac génère des recettes importantes pour les gouvernements fédéral et provinciaux. Entre 2001 et 2008, le gouvernement fédéral a perçu environ 204 milliards de dollars en taxes seulement sur le tabac, d'après l'information que nous avons reçue. Les recettes fiscales fédérales étaient d'environ 31,1 milliards de dollars en 2005, mais elles ont diminué au fil des ans.

Nous estimons que la contrebande du tabac peut contribuer à cette diminution. Un rapport révèle que le Canada a perdu environ 2,5 milliards de dollars par année à cause de la contrebande. L'Ontario et le Québec perdent respectivement 500 et 300 millions de dollars chacun.

Les gouvernements subissent manifestement de la pression en ce qui a trait à la contrebande de tabac, mais encore une fois, c'est une question de taxation; cela ne justifie pas, selon nous, des accusations criminelles. Pour nous, franchir certaines frontières en transportant du tabac ne justifie pas une peine criminelle, des accusations criminelles, l'emprisonnement.

En ce qui concerne la criminalisation du commerce du tabac, nous croyons que le projet de loi C-10 ciblerait et criminaliserait principalement les peuples des Premières Nations. Cela découle de la définition même de la contrebande du tabac qui est utilisée par la GRC; on la trouve dans certains de vos documents et de vos rapports.

Les modifications proposées au Code criminel obligent les tribunaux à imposer des peines minimales obligatoires pour la contrebande de tabac, que ce soit à la suite du transport, de la vente, de la possession ou aux fins de la vente de produits du tabac non estampillés. L'APN s'oppose aux peines minimales obligatoires, qui ne contribuent pas à l'atteinte de l'objectif, soit la dissuasion, étant donné que les longues périodes d'incarcération augmentent la probabilité de récidive. Cela se traduira par de longues périodes d'incarcération de délinquants moins coupables, ce qui nuira considérablement aux personnes démunies et marginalisées, comme les membres des Premières Nations. Cela aura des conséquences disproportionnées sur les membres des Premières Nations, qui sont déjà largement surreprésentés dans les pénitenciers à cause des peines plus sévères, et cela portera atteinte aux principes de la proportionnalité ou de l'individualisation des peines.

Nous soulignons qu'en 1995, le Parlement a adopté l'article 718 du Code criminel. À l'alinéa 718.2d), le tribunal a l'obligation d'examiner la possibilité de sanctions moins contraignantes « avant d'envisager la privation de liberté ». L'alinéa 718.2e) du Code criminel prévoit « l'examen de toutes

in the circumstances should be considered for all offenders, with particular attention to the circumstances of Aboriginal offenders.”

We feel that mandatory minimum sentences may impede the application of this particular aspect of the Criminal Code and that sentences should be tailored to First Nation offenders, who will, as a result of many policies by the federal government, whether they be the residential schools, the 1960s Scoops, the poverty that many First Nations find themselves in, all those factors should be taken into account when any First Nations person goes before the courts. We feel that the imposition of mandatory minimum sentences may prevent that from happening or may prevent a judge from considering those factors.

We have a written brief, which our office has sent to the clerk, so hopefully you'll get copy of that in the near future.

In conclusion, the Assembly of First Nations has provided written submissions and a number of recommendations for your consideration, which I would direct you to consider; they're in our written brief. In short, the Assembly of First Nations is opposed to the bill for the following reasons: Canada is criminalizing activity where we believe the matter is a taxation matter, not a criminal matter; there's no evidence that minimal sentences will reduce tobacco use or deter crime; the fact that growing tobacco itself is not a crime in Canada; amendments will have a disproportionately negative impact on Aboriginal peoples; the greatest impact will be against communities that historically have been among the most active in asserting sovereignty and their rights; and Canada could impede the economic development of First Nations, which may result from targeting this type of activity in First Nation communities.

We note there are a lot of spinoff activities as a result of tobacco sales in First Nation communities, and I know your committee has heard about that from other witnesses.

Thank you.

R. Donald Maracle, Chief, Mohawks of the Bay of Quinte: Good afternoon. I'm the elected chief for the Mohawks of the Bay of Quinte. Thank you for accepting our request to appear before the Senate committee today.

The federal government has a duty to consult. In this particular instance, the legislation directly impacts our community and rights. We were not consulted on the proposed legislation prior to its drafting. Previously, the Iroquois Caucus requested an appearance before the standing committee of the House of Commons and was denied. Only Akwesasne and Kahnawake were able to appear and make presentations at that point in time.

The federal government views adequate consultation as an appearance before a couple of committee hearings of the Senate and the House of Commons prior to the passage of proposed legislation. This is not meaningful consultation; in fact, it is not

les sanctions substitutives applicables qui sont justifiées dans les circonstances, plus particulièrement en ce qui concerne les délinquants autochtones ».

Nous estimons que les peines minimales obligatoires peuvent faire obstacle à l'application de cet élément précis du Code criminel. Les peines devraient être adaptées aux délinquants des Premières Nations; lorsqu'ils se retrouvent devant les tribunaux, on devrait tenir compte de tous les facteurs liés aux politiques mises en place par le gouvernement fédéral, qu'il s'agisse des pensionnats indiens, des rafles des années 1960, de la pauvreté dans laquelle se trouvent de nombreuses Premières Nations. Selon nous, l'imposition de peines minimales obligatoires peut empêcher que cela se produise ou qu'un juge prenne ces facteurs en considération.

Nous avons fait parvenir un mémoire à la greffière; nous espérons que vous en obtiendrez une copie sous peu.

En conclusion, l'Assemblée des Premières Nations vous a soumis des documents et un certain nombre de recommandations, que je vous invite à prendre en considération; elles figurent dans notre mémoire. En bref, l'Assemblée des Premières Nations s'oppose au projet de loi pour les raisons suivantes : le Canada criminalise des activités alors que selon nous, c'est davantage une question de taxation qu'une question de nature criminelle; rien ne prouve que les peines minimales réduiront le commerce du tabac ou auront un effet dissuasif; le fait que la culture du tabac n'est pas un crime au Canada; les modifications auront un effet négatif disproportionné sur les peuples autochtones; les collectivités les plus touchées seront celles qui ont toujours fait valoir le plus activement leur souveraineté et leurs droits; et si le gouvernement canadien cible ce type d'activités dans les collectivités des Premières Nations, il pourrait nuire au développement économique des Premières Nations.

Nous tenons à souligner que la vente de tabac engendre beaucoup de retombées dans les collectivités des Premières Nations, et je sais que d'autres témoins en ont parlé au comité.

Merci.

R. Donald Maracle, chef, Mohawks de la baie de Quinte : Bonjour. Je suis le chef élu des Mohawks de la baie de Quinte. Je vous remercie d'avoir accepté que nous témoignions devant le comité sénatorial aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral a l'obligation de consulter. Dans ce cas-ci, la mesure législative a une incidence directe sur notre collectivité et nos droits. On ne nous a pas consultés avant la rédaction du projet de loi. Le Caucus iroquois a déjà demandé de témoigner devant le comité permanent de la Chambre des communes, ce qui lui a été refusé. Seuls des représentants d'Akwesasne et de Kahnawake ont pu comparaître et faire des exposés.

Le gouvernement fédéral estime que le fait de comparaître à quelques audiences du Sénat et de la Chambre des communes avant l'adoption du projet de loi constitue une consultation adéquate. Il ne s'agit pas d'une véritable consultation; en fait, ce

any form of consultation. We had to request an appearance before a committee, be it a House of Commons or Senate committee, and hope we are selected to voice our concerns. Any participation in the standing committee process does not constitute consultation. Consultation is not to be selective; it is to include everyone who wishes to participate, as well as those most directly impacted.

The government is not following any of its own policies that are in place regarding consultation and with respect to this legislation are not following the policies they have in place regarding consultation with First Nations. Consultation should occur, not only with First Nations organizations and governments, but also with the First Nations businesses and their employees who will become unemployed as a result.

Tobacco historically has been grown and traded for many centuries. The proposed bill does not take into account the historical trade that our people engaged in with other nations, as well as with the Europeans who came to the new land. The historical trade has evolved into today's economy in First Nations communities. We have never surrendered our right to trade tobacco. The government has simply found that our people are making a viable living from the trade, and the government is earning fewer tax dollars. This is an economic issue being criminalized by this bill.

Our people have the right to engage in the production, transportation, trade and sale of tobacco products, whether for personal, ceremonial or economic purposes. Since tobacco is part of our culture, the trade of tobacco is an Aboriginal right within the meaning of section 35 of the Constitution Act.

Canada is concerned that Native-manufactured cigarettes causes a loss of tax revenue and a loss of political support from the non-Native businesses and their supporters. First Nations see the tobacco trade as an economic engine, the exercise of rights to create an economy and to alleviate First Nations poverty. The regulation and licensing of the tobacco trade is within the purview of First Nations' jurisdiction. The Mohawks of the Bay of Quinte currently license businesses to trade tobacco pursuant to a convention that has been in place with the Ontario Ministry of Finance Tobacco Branch since the early 1980s.

The passage of Bill C-10 will negatively impact on our families, communities and increase unemployment and poverty. It also has the potential to generate much social and political unrest.

We currently have 41 registered businesses that sell tobacco through the quota system. Some of these businesses only sell quota cigarettes, while others sell Native-manufactured cigarette

n'est pas du tout une consultation. Nous avons dû demander de comparaître devant un comité, que ce soit un comité de la Chambre des communes ou du Sénat, et espérer être choisis pour venir exprimer nos préoccupations. La participation au processus du comité permanent ne constitue pas une consultation. Une consultation ne doit pas faire l'objet d'une sélection; elle doit inclure tous ceux qui souhaitent y participer, ainsi que ceux qui sont les plus directement touchés.

En ce qui concerne cette mesure législative, le gouvernement n'applique aucune de ses propres politiques relativement à la consultation des Premières Nations. Des consultations devraient avoir lieu, non seulement avec les organisations et les gouvernements des Premières Nations, mais aussi avec les entreprises des Premières Nations et leurs employés, qui se retrouveront au chômage.

Nous faisons la culture et le commerce du tabac depuis des siècles. Le projet de loi ne tient pas compte du commerce historique auquel notre peuple s'est livré avec d'autres nations, ainsi qu'avec les Européens qui sont venus s'installer ici. Le commerce historique est devenu l'économie d'aujourd'hui dans les collectivités des Premières Nations. Nous n'avons jamais renoncé à notre droit de faire le commerce du tabac. Le gouvernement a simplement constaté que nos membres vivent raisonnablement bien de ce commerce et qu'il perçoit moins de taxes. C'est une question économique que ce projet de loi criminalise.

Notre peuple a le droit de participer à la production, au transport, au commerce et à la vente des produits du tabac, que ce soit à des fins personnelles, cérémonielles ou économiques. Puisque le tabac fait partie de notre culture, le commerce du tabac est un droit ancestral au sens de l'article 35 de la Loi constitutionnelle.

Le gouvernement canadien craint que les cigarettes fabriquées par les Autochtones entraînent une perte de recettes fiscales et de soutien politique de la part des entreprises non autochtones et de leurs partisans. Les Premières Nations considèrent le commerce du tabac comme un moteur économique, comme l'exercice de leur droit de créer une économie et de réduire la pauvreté des Premières Nations. La réglementation et l'attribution de permis pour le commerce du tabac relèvent de la compétence des Premières Nations. Les Mohawks de la baie de Quinte délivrent actuellement des permis aux entreprises pour faire le commerce du tabac en vertu d'une convention avec la Division du tabac du ministère des Finances de l'Ontario en vigueur depuis le début des années 1980.

L'adoption du projet de loi C-10 aura des conséquences négatives sur nos familles et nos collectivités et il fera augmenter le chômage et la pauvreté. Il risque aussi d'engendrer beaucoup de tensions sociales et politiques.

Nous avons actuellement 41 entreprises enregistrées qui vendent des produits du tabac par le système de quotas. Certaines d'entre elles ne vendent que les cigarettes assujetties

products that Bill C-10, by definition, will legislate and define as “contraband” tobacco.

Any enforcement in regard to what the government considers contraband tobacco will impact businesses, individuals, families, our community and ultimately our neighbouring communities. Members working in the tobacco trade will lose jobs and income, and some will be forced into bankruptcy. Even those members who are transporters may decide not to participate in the cigarette trade and lose the income they were earning. Some of these people participate in this trade activity because they cannot find work elsewhere.

The economic impact of Bill C-10 will result in an increase in social assistance payments and place many families in economic crisis, unable to pay rents, mortgages and utility bills. Currently, our social assistance rates are lower than Hastings County. The loss of employment income will be felt not only in our own community but in neighbouring businesses external to our community that benefit from trade with First Nations communities. Unemployment will cost the Government of Ontario more for Ontario Works. Unemployment will cause a strain in family relationships, family breakdown and could potentially increase family domestic violence.

The federal government should work with First Nations to put a regulatory process in place that supports and strengthens Native economies instead of the oppressive and punitive measures proposed in Bill C-10.

First Nations economies are not as valued by the Government of Canada and the provinces as businesses off reserve are. One example would be when the federal government encouraged farmers in southwestern Ontario to change their crop from tobacco to anything else; they paid them to do it. However, when you are affecting an economy of First Nation communities, government’s response is to criminalize the business. It should be noted that most reserves have very high unemployment rates and are highly dependent on social supports for many aspects of their life. The Mohawks of the Bay of Quinte have low unemployment, good housing and a successful mortgage program.

In 1996, the federal government imposed a 2 per cent budget cap that was to be in place for a short period of time but was never lifted by Indian Affairs. The 2 per cent cap in budget growth is still in effect almost 20 years later. This has caused financial shortfalls for program services, which affects the service delivery to a growing population.

au système de quotas, alors que d’autres vendent les cigarettes fabriquées par les Autochtones, que le projet de loi C-10, par définition, visera et qualifiera de tabac de « contrebande ».

Toute mesure d’application de la loi relativement à ce que le gouvernement considère comme de la contrebande de tabac aura une incidence sur les entreprises, les personnes, les familles, notre collectivité et, au bout du compte, les collectivités avoisinantes. Nos membres qui travaillent dans le commerce du tabac perdront leur emploi et leur revenu, et certains seront obligés de déclarer faillite. Même ceux qui effectuent le transport pourraient décider de ne pas participer au commerce des cigarettes et ainsi perdre leur revenu. Certains prennent part à ces activités commerciales parce qu’ils n’arrivent pas à trouver du travail ailleurs.

Sur le plan économique, le projet de loi C-10 aura comme conséquence de faire augmenter le nombre de prestataires d’aide sociale et de placer de nombreuses familles dans une situation économique difficile; elles seront incapables de payer leur loyer ou leur hypothèque et leurs factures de services publics. Actuellement, notre taux d’aide sociale est inférieur à celui du comté de Hastings. La perte de revenus d’emploi se fera sentir non seulement dans notre collectivité, mais aussi à l’extérieur, dans les entreprises avoisinantes qui tirent profit du commerce avec les collectivités des Premières Nations. Le chômage fera augmenter les coûts du programme Ontario au travail pour le gouvernement de l’Ontario; il engendrera des tensions dans les relations familiales, l’éclatement des familles et possiblement une augmentation de la violence familiale.

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les Premières Nations afin de mettre en place un processus réglementaire pour soutenir et renforcer les économies autochtones au lieu d’adopter les mesures oppressives et punitives proposées dans le projet de loi C-10.

L’économie des Premières Nations n’a pas autant de valeur pour le gouvernement du Canada et les provinces que les entreprises hors réserve. Par exemple, quand le gouvernement fédéral a incité les agriculteurs du sud-ouest de l’Ontario à cultiver autre chose que du tabac, il les a payés pour le faire. Or, lorsqu’il s’agit de l’économie des collectivités des Premières Nations, la solution du gouvernement est de criminaliser les activités. Je dois souligner que la plupart des réserves ont un taux de chômage très élevé et dépendent beaucoup du soutien social sur plusieurs plans. Les Mohawks de la baie de Quinte ont un faible taux de chômage, de bons logements et un programme hypothécaire efficace.

En 1996, le gouvernement fédéral a imposé un plafond de croissance budgétaire de 2 p. 100 pour une courte période, mais ce plafond n’a jamais été éliminé par le ministère des Affaires indiennes. Près de 20 ans plus tard, la limite de croissance budgétaire de 2 p. 100 est toujours en vigueur. Cette situation a entraîné un manque à gagner pour les services liés au programme, ce qui nuit à la prestation de services à une population croissante.

Bill C-10 will perpetuate the continued marginalization of First Nations peoples. Bill C-10 is viewed by First Nations as harsh and unusual punishment for the exercise of the right to create a local economy.

This bill puts in place minimum penalties for repeat offenders. The provisions for mandatory minimum imprisonment violate the *Gladue* decision and section 718.2 of the Criminal Code. The Criminal Code was previously amended to accommodate the principles under *Gladue*.

The imposition of minimum sentences has the potential to send more of our people into the justice system and incarceration, where First Nations people are already overrepresented. The potential social and economic impacts of Bill C-10 are widespread, severe and damaging to the relationship with First Nations and the federal and provincial governments.

First Nations communities are already experiencing the multi-generational impacts of the residential school system and the 1960s Scoop. Children who were taken into care suffered self-identity issues and sometimes found it challenges to develop parenting skills. The same effects can potentially happen with a number of our people if they become unemployed and incarcerated. This effect lasts for several generations.

The Mohawks of Bay of Quinte are opposed to the passage of Bill C-10 because it infringes on our traditional use and right to trade in tobacco. This right has never been surrendered.

The impacts to our economies will be devastating. The tobacco trade has created employment opportunities that have wide ranging benefits for all of our people's economic well-being and future growth.

The Mohawks of Bay of Quinte are opposed to the passage of Bill C-10 and it should be withdrawn. Proper consultation is required of First Nations governments and businesses so that the legislators can make informed decisions about the infringement on First Nations' rights and jurisdiction and the economic harm to First Nations people. Working together to develop a regulatory process that respects the rights of First Nations will have a more positive outcome and a better relationship with the First Nations and the governments.

Gina Deer, Chief, The Iroquois Caucus: Good afternoon. Thank you for having me. I'm here today on behalf of the Iroquois Caucus, which consists of seven Iroquois communities, representing around 70,000 First Nations peoples.

The concern with this bill that the Iroquois Caucus has is, again, at the risk of sounding repetitious, about our rights. Historically, First Nations were the owners of tobacco. We feel that we have an Aboriginal right, an inherent right — outright

Le projet de loi C-10 perpétuera la marginalisation constante des peuples des Premières Nations. Le projet de loi C-10 est considéré par les Premières Nations comme une sanction sévère et inusitée pour avoir exercé leur droit de créer une économie locale.

Le projet de loi prévoit des peines minimales pour les récidivistes. Les dispositions relatives aux peines minimales obligatoires d'emprisonnement vont à l'encontre du jugement rendu dans l'arrêt *Gladue* et de l'article 718.2 du Code criminel. Le Code criminel a déjà été modifié afin de respecter les principes énoncés dans la décision *Gladue*.

L'imposition de peines minimales risque de faire entrer davantage de membres des Premières Nations dans le système de justice et le système carcéral, où ils sont déjà surreprésentés. Les répercussions du projet de loi C-10 sur le plan social et économique pourraient être graves, importantes et dommageables pour les relations entre les Premières Nations et les gouvernements fédéral et provinciaux.

Les collectivités des Premières Nations subissent déjà les répercussions multigénérationnelles du régime des pensionnats indiens et de la rafle des années 1960. Les enfants qui ont été pris en charge ont souffert de problèmes d'identité et ils ont parfois eu de la difficulté à développer leurs aptitudes parentales. Certains de nos membres pourraient subir les mêmes répercussions s'ils se retrouvent au chômage ou en prison. Ces répercussions se font sentir durant plusieurs générations.

Les Mohawks de la baie de Quinte s'opposent à l'adoption du projet de loi C-10 parce qu'il va à l'encontre de notre utilisation traditionnelle du tabac et de notre droit d'en faire le commerce. Nous n'avons jamais renoncé à ce droit.

Les conséquences seront dévastatrices pour notre économie. Le commerce du tabac crée des possibilités d'emploi qui favorisent grandement le bien-être économique et la croissance future de nos peuples.

Les Mohawks de la baie de Quinte s'opposent à l'adoption du projet de loi C-10 et ils estiment qu'il devrait être retiré. Une consultation adéquate des gouvernements et des entreprises des Premières Nations est nécessaire afin que les législateurs puissent prendre des décisions éclairées au sujet de la violation des droits et de la compétence des Premières Nations et des répercussions économiques possibles. Si nous collaborons pour élaborer un processus de réglementation qui respecte les droits des Premières Nations, les résultats seront plus positifs, et les relations entre les Premières Nations et les gouvernements s'en trouveront améliorées.

Gina Deer, chef, Caucus iroquois : Bonjour. Merci de m'avoir invitée. Je suis ici aujourd'hui au nom du Caucus iroquois, composé de sept collectivités iroquoises représentant environ 70 000 membres des Premières Nations.

Ce qui préoccupe le Caucus iroquois au sujet de ce projet de loi, au risque de répéter ce qu'on a déjà dit, ce sont nos droits. Dans le passé, le tabac appartenait aux Premières Nations. Nous estimons disposer d'un droit ancestral, d'un droit inhérent et

owners of tobacco. Now we're being criminalized by this bill for utilizing tobacco in the fashion that we have throughout history, because it has been used for many purposes, not just ceremonial. It was used for trade and barter as well as for personal use.

Bill C-10 has a direct impact on First Nations because throughout these hearings you will have heard that the hot spots are Ontario and Quebec. Those hot spots consist of most of these communities that are part of the Iroquois Caucus. Those communities have people who are working in this industry who know that it is their inherent right and that they are not breaking the law because of our history with tobacco. These people are the ones who transport tobacco from First Nations communities to other First Nations communities. These are the people being pulled over and arrested. This is why we say there's a duty to consult because, yes, it's going to directly impact our communities and our people.

We as First Nations people have been repeating this over and over at these hearings. I was told by somebody, "Why are you going? It's pointless. Little has been done. This bill is moving along." But then I was told by an elder who called me and said, "Yes, Gina, you go. This is a track record of our resistance here."

When we speak of duty to consult, the Supreme Court of Canada in recent decisions has talked about that. They've mentioned it: the honour of the Crown and the duty to consult. And that's not what is happening by us being here today. This is not consultation, because consultation is in the beginning, before the bill is submitted to this point. That hasn't happened here. And this is coming from the Supreme Court of Canada, as well as First Nations.

We look at international laws, for example, the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. It states that the international community recognizes, acknowledges and supports the rights to pursue our economic, social and cultural development.

This touches on those rights — culturally, socially, economic development.

We talk about the cost to government. Where do you begin, because the cost has become astronomical? Not only do you have the losses in taxes; you have the monies that have been put into policing. We as First Nations have capped out on government funding, yet the cost of living has been increasing. In my community specifically, we have a 10-year agreement that's frozen. We're not going to receive any additional funding other than what we have in the agreement. So we have to supplement that income, and we are doing that by using a traditional practice, which is in the tobacco industry.

absolu au commerce du tabac. Maintenant, ce projet de loi criminalise l'utilisation que nous faisons du tabac depuis toujours; nous l'avons utilisé à diverses fins, pas seulement pour les cérémonies, mais aussi pour le commerce et le troc, ainsi qu'à des fins personnelles.

Le projet de loi C-10 a des conséquences directes sur les Premières Nations, car tout au long des audiences, on vous a dit que les points chauds sont l'Ontario et le Québec. Ils englobent la plupart des collectivités qui font partie du Caucus iroquois. Dans ces collectivités, il y a des gens qui travaillent dans cette industrie qui savent que c'est un droit inhérent et qu'ils ne contreviennent pas à la loi parce que nous avons un lien ancestral avec le tabac. Ce sont ces personnes qui transportent le tabac d'une collectivité des Premières Nations à une autre. Ce sont ces gens qui se font intercepter et arrêter. Voilà pourquoi nous disons que le gouvernement a l'obligation de consulter, car cela aura effectivement des conséquences directes sur nos collectivités et nos membres.

Nous, les membres des Premières Nations, l'avons répété à maintes reprises au cours des audiences. Quelqu'un m'a dit : « Pourquoi vas-tu là-bas? Cela ne sert à rien. Peu de choses ont été faites. Le projet de loi progresse. » Mais ensuite, un ancien m'a appelée et m'a dit : « Oui, Gina, vas-y. Cela démontre notre opposition. »

Dans des décisions récentes, la Cour suprême du Canada a parlé de l'obligation de consulter. Elle a mentionné l'honneur de la Couronne et l'obligation de consulter. Mais ce n'est pas ce qui se produit ici aujourd'hui, même si nous sommes présents. Ce n'est pas une consultation, car une consultation est censée se tenir au début, avant que le projet de loi en soit à cette étape-ci. Ce n'est pas ce qu'on a fait. Et la Cour suprême du Canada le dit, ainsi que les Premières Nations.

Dans les lois internationales, par exemple dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, on dit que la communauté internationale reconnaît et appuie le droit d'assurer notre développement économique, social et culturel.

Il est question ici de ce droit de se développer sur le plan culturel, social et économique.

Nous parlons des coûts pour le gouvernement. Où faut-il commencer? Les coûts sont astronomiques. Il y a un manque à gagner en taxes, mais des sommes ont aussi été consacrées aux forces policières. Le gouvernement limite le financement accordé aux Premières Nations, alors que le coût de la vie ne cesse de grimper. Dans ma collectivité, par exemple, nous avons une entente de 10 ans qui a été gelée. Autrement dit, nous ne recevrons rien de plus que ce qui est prévu dans l'entente. Nous devons donc augmenter nos revenus et nous le faisons au moyen d'une pratique traditionnelle, soit le commerce du tabac.

So when you talk about organized crime and eliminating organized crime, within my community specifically we are working on regulations and a law, because we also feel that no organized crime should benefit from what is our right to industry.

This process has begun within Kahnawake, and all the Mohawk communities are looking upon what we're doing. We think the government needs to sit down with us and negotiate some sort of agreement to recognize, first of all, our rights, and to start with the duty to consult from here on in on any decisions that will directly impact First Nations. The government needs to sit down and have dialogue, because let's not forget that the federal government gave permits in Kahnawake to manufacture tobacco, but they did not consult with the provinces. We were essentially set up for failure by doing so, because once that tobacco went to be transported, it became a crime.

I'm asking that this bill not move forward because of decisions made by the court and, specifically, by the Supreme Court of Canada saying there is a duty to consult that hasn't been done and that needs to be done before this bill moves forward.

Allen MacNaughton, Chief, Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council: Greetings. I hold the title *Tekarihogen* from the Confederacy Chiefs Council, which is the legislative arm of the Haudenosaunee. My nation is Mohawk, and I have been the principal representative of the Haudenosaunee in land rights negotiations with both the Crown in the right of Canada and Ontario. I am grateful for the opportunity to be able to voice the thoughts of our council here.

Our treaty relationship and long history of trade and commerce have historically been negotiated with internal and external discussions intended for peaceful resolutions. Many indigenous nations have treaty rights with each other that predate contact with Europeans and continue to be applicable today. These treaties include trade relationships that are pipelines between our communities where trade and commerce interchange. We are here to remind you that our history together provides a mechanism by which we can engage in open, honest and respectful dialogue.

It is evident through these Senate hearings that there has been no prior consultation, no prior discussions or meetings with our Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council. The Canadian government's historically oppressive arbitrary imposition of unilateral laws is no longer a tolerable practice in this day and age of human rights.

In the absence of such meaningful consultations with the Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council, we identify that the Canadian Department of Justice and the Bill C-10 legislation are not in compliance with our treaty relationship as reflected in the

Quand vous parlez d'éliminer le crime organisé, sachez qu'au sein de ma collectivité, nous travaillons à une réglementation et à une loi, car nous estimons aussi que le crime organisé ne devrait pas tirer profit de ce qui constitue notre droit de faire le commerce.

Ce processus a commencé à Kahnawake, et toutes les collectivités mohawks voient ce que nous faisons. Nous croyons que nous devons négocier avec le gouvernement une sorte d'accord afin qu'il reconnaisse d'abord nos droits et qu'il nous consulte dorénavant sur toute décision qui aura une incidence directe sur les Premières Nations. Il faut un dialogue avec le gouvernement, car n'oublions pas que le gouvernement fédéral a accordé des permis, à Kahnawake, pour la fabrication de produits du tabac sans consulter les provinces. Cette activité était tout simplement vouée à l'échec, car lorsque ces produits étaient transportés, cela devenait un crime.

Je demande que ce projet de loi ne soit pas adopté en raison des décisions rendues par le tribunal, plus particulièrement par la Cour suprême du Canada, selon laquelle il y a une obligation de consulter qui n'a pas été respectée et qui doit l'être avant que le projet de loi ne soit adopté.

Allen MacNaughton, chef, Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council : Bonjour. Je détiens le titre de *Tekarihogen* du Confederacy Chiefs Council, qui est l'organe législatif des Haudenosaunee. Ma nation est Mohawk, et je suis le principal représentant des Haudenosaunee dans les négociations sur les droits territoriaux avec la Couronne du chef du Canada et l'Ontario. Je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion d'exprimer le point de vue de notre conseil.

Nos traités et nos activités commerciales ont toujours été négociés dans le cadre de discussions internes et externes visant le règlement pacifique des différends. De nombreuses nations autochtones ont conclu entre elles des traités qui datent d'avant l'arrivée des Européens et qui continuent de s'appliquer aujourd'hui. Ces traités comprennent des relations commerciales qui servent de voies de communication entre nos collectivités où se font les échanges et le commerce. Nous sommes ici pour vous rappeler que notre histoire commune nous offre un mécanisme par lequel nous pouvons entamer un dialogue ouvert, honnête et respectueux.

Ces audiences sénatoriales montrent clairement qu'il n'y a eu aucune consultation, aucune discussion, ni aucune rencontre préalable avec notre Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council. L'imposition arbitraire et oppressive de lois unilatérales par le gouvernement canadien n'est plus une pratique acceptable en cette époque où priment les droits de la personne.

En l'absence de telles consultations auprès du Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council, nous considérons que le ministère de la Justice du Canada et le projet de loi C-10 ne respectent pas les traités de paix, d'amitié et de non-ingérence de la Chaîne

treaties of peace, friendship and non-interference as laid out in the Covenant Chain in Two Row Wampum, nor are they aligned with international laws.

May I remind you that after years of international public pressure, Canada agreed to adopt the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. These Senate hearings are not to be interpreted or construed to be any form of meaningful consultation with the Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council. There has been no consideration of our inherent treaty rights to commerce, which are existent within treaty or international laws or within the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, which addresses the right to individual and collective economy, and your Supreme Court's interpretation of your Constitution.

Senators, as political representatives of the Crown, have a responsibility to uphold the honour of the Crown. The honour of the Crown is not upheld when governments have not fulfilled constitutional responsibilities with respect to our treaty relationships or by imposing arbitrary and unilateral laws. In reality, Bill C-10 is another attempt to criminalize Aboriginal rights and people, a colonial practice in which Canada has prospered from politically, financially and internationally to become one of the wealthiest countries in the world. Such oppressive acts continue to perpetuate the colonial practice that oppresses and destroys Aboriginal rights, economies and ethnicity.

The approach Canada is taking now is confrontational and could provoke responses that will do no one any good. Any attempt to enforce such a plan surely will be met with resistance in both the courts and on the land. The reality of this bill breaches a financial outcome that protects the interests of large foreign tobacco companies. These companies have affected our economy, our jobs and our domestic trade, and we need to discuss that impact. These issues are a real concern to us as peace chiefs.

The indigenous peoples of these lands have grown, harvested and used tobacco for ceremonial and trade purposes since time immemorial. The Six Nations Confederacy Chiefs Council has indicated this in the Covenant Chain and Two Row and continues to carry the right and responsibility to make laws for and about their own citizens, lands and commerce.

Today, we believe the time has come for us to work honorably, diplomatically and peacefully for the best interests of each of our nations' peoples and livelihoods. We encourage you to enter into a peaceful, respectful dialogue with the confederacy.

That is all I have to say for now.

The Chair: Thank you, chief.

Kris Green, Representative, Haudenosaunee Trade Collective:

[Ms. Green spoke in an aboriginal language.]

d'alliance et du Traité du wampum à deux rangs, et qu'ils ne sont pas non plus conformes aux lois internationales.

Permettez-moi de vous rappeler qu'après des années de pressions internationales, le Canada a accepté d'adhérer à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ces audiences sénatoriales ne doivent en aucun cas être considérées comme une forme de consultation valable auprès du Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council. On ne tient aucunement compte de nos droits inhérents à faire le commerce, énoncés dans les traités ou les lois internationales ou la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui traite du droit individuel et collectif à une économie, et l'interprétation que fait la Cour suprême de votre Constitution.

Les sénateurs, à titre de représentants politiques de la Couronne, ont la responsabilité de défendre l'honneur de la Couronne. L'honneur de la Couronne n'est pas protégé si les gouvernements n'assument pas les responsabilités constitutionnelles relatives à nos traités ou s'ils imposent des lois arbitraires et unilatérales. En réalité, le projet de loi C-10 n'est qu'une autre tentative de criminaliser les droits et les peuples autochtones, une pratique coloniale dont le Canada s'est servi pour prospérer sur le plan politique, financier et international, et pour devenir l'un des pays les plus riches au monde. Ces actes d'oppression perpétuent la pratique coloniale qui brime et anéantit les droits, l'économie et l'ethnicité des Autochtones.

Le Canada adopte actuellement une attitude de confrontation qui pourrait provoquer des réactions qui ne seraient avantageuses pour personne. Toute tentative pour faire appliquer ce plan se heurtera certainement à une résistance devant les tribunaux et sur le terrain. En réalité, ce projet de loi permet de protéger les intérêts financiers des grandes compagnies de tabac étrangères. Ces compagnies influent sur notre économie, nos emplois et notre commerce intérieur, et nous devons en discuter. Ces questions préoccupent beaucoup les chefs de paix.

Les peuples autochtones cultivent et utilisent le tabac à des fins cérémonielles et commerciales depuis des temps immémoriaux. Le Confederacy Chiefs Council des Six Nations l'a indiqué dans la Chaîne d'alliance et le Traité du wampum à deux rangs, et il conserve le droit et la responsabilité d'adopter des lois pour ses propres citoyens, ses terres et son commerce.

Aujourd'hui, nous croyons que le temps est venu de travailler de manière honorable, diplomatique et pacifique dans l'intérêt des peuples et des moyens de subsistance de nos nations. Nous vous invitons à engager un dialogue pacifique et respectueux avec la confédération.

C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

Le président : Merci, chef.

Kris Green, représentante, Haudenosaunee Trade Collective :

[Mme Green s'exprime dans une langue autochtone.]

My name is Kris Green and I'm a Mohawk from the Bear Clan. I'm also the spokesperson from the Haudenosaunee Trade Collective. We are a group of manufacturers within the Six Nations territory that produce a domestic tobacco product for a domestic market. I have provided a brief from the trade collective that provides a lot of information. I hope you actually take the time to read it, because it tries to dispel some of the myths that are happening and some of the things that have been said about our people in terms of what we do and what we have been doing in the tobacco trade.

I've had the opportunity to review the transcripts from the presentation on September 18, specifically the evidence that Mr. Saint-Denis provided. He indicated that there was no provincial or Aboriginal consultation whatsoever, point-blank. It was just a straight statement. What Mr. Saint-Denis and the Senate now have is evidence before them that establishes that this bill will have significant impacts within our communities, on our people, and on our rights. You haven't had a conversation with us, and all we want is to talk to you. As Chief Deer said, we would have talked to you before this happened, not at the end, not when it's a done deal, but now — well, actually, years ago.

Senators, you and this committee have an independent obligation to uphold the honour of the Crown, where the legislative branch and the executive branch have not. You have that obligation. You can have that piece said on an independent basis. We've heard that with some of the senators we spoke with. We hope you will take that obligation seriously and that you will give sober second thought to how the Senate as a whole and this government have engaged with First Nations on this issue and other issues.

How are you going to discharge your obligations to Aboriginal peoples when you have evidence that you haven't talked to us? Coming to us now or letting us come to you, because that's what you've done — you've let us come to you — is not enough.

I was pleased that Senator Tannas was actually in the community last week. I wish I had had time to meet with him and show him what we're doing. We like when that happens. There's nothing wrong with that. We want you to see the good things that are happening in our communities and the things that we can do on our own. We can be self-sufficient. We can be self-sufficient without interference, without criminalization, without laws that are taken and put into place without any consideration of our rights as people. We're the First Peoples. All we're asking for is that you honour the obligations that have been set out in many laws, the Constitution and in decisions of the Supreme Court.

We ask that you take a serious look at what you're going to do to our communities. You've heard from many people this week and last week, and that's just the tip of the iceberg. If you go to other First Nations communities in this country, we always hear

Je m'appelle Kris Green et je suis une Mohawk du clan de l'Ours. Je suis aussi la porte-parole de Haudenosaunee Trade Collective, un groupe de manufacturiers au sein du territoire des Six Nations qui fabrique un produit du tabac pour un marché intérieur. Je vous ai remis un mémoire du collectif qui fournit beaucoup de renseignements. J'espère que vous prendrez le temps de le lire, car nous tentons de dissiper certains mythes et d'éclaircir des choses qui ont été dites au sujet de notre peuple par rapport au commerce du tabac.

J'ai eu l'occasion d'examiner le compte rendu de la séance du 18 septembre, plus précisément le témoignage de M. Saint-Denis. Il a mentionné sans ambages qu'aucune consultation des provinces ou des Autochtones n'était menée. Il s'est exprimé sans détour. M. Saint-Denis et le Sénat ont maintenant des données probantes selon lesquelles ce projet de loi aura des répercussions considérables sur nos collectivités, notre peuple et nos droits. Vous n'avez pas discuté avec nous, et tout ce que nous voulons, c'est vous parler. Comme l'a dit le chef Deer, nous aurions discuté avec vous avant d'en arriver là — à vrai dire, des années plus tôt —, pas à la fin alors que c'est un fait accompli.

Mesdames et messieurs les sénateurs, votre comité est tenu de préserver de manière indépendante l'honneur de la Couronne, car le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ne l'ont pas fait. Vous devez assumer cette obligation. Vous pouvez le faire de manière indépendante. C'est ce que nous ont dit certains des sénateurs avec qui nous avons parlé. Nous espérons que vous allez prendre cette obligation au sérieux et que vous allez faire un second examen objectif de la façon dont le Sénat tout entier et ce gouvernement se sont entretenus avec les Premières Nations au sujet de cette question et d'autres enjeux.

De quelle façon allez-vous vous acquitter de vos obligations envers les peuples autochtones quand il est prouvé que vous ne nous avez pas consultés? Venir nous parler maintenant ou nous laisser vous aborder, car c'est ce que nous avons fait — nous vous avons abordés —, ne suffit pas.

Je me suis réjoui de voir le sénateur Tannas dans la communauté la semaine dernière. J'aurais aimé avoir le temps de le rencontrer et de lui montrer ce que nous faisons. Nous aimons ce genre d'occasions. Il n'y a rien de mal dans cette façon de faire. Nous voulons que vous voyiez ce qui se passe de bon dans nos collectivités et ce que nous pouvons faire nous-mêmes. Nous pouvons être autonomes, sans ingérence, sans criminalisation et sans lois mises en œuvre sans tenir compte de nos droits en tant que peuple. Nous sommes les Premières Nations. Tout ce que nous demandons, c'est que vous honoriez les obligations énoncées dans de nombreuses lois, dans la Constitution et dans des décisions de la Cour suprême.

Nous vous demandons d'examiner sérieusement ce que vous vous apprêtez à faire dans nos collectivités. Cette semaine et la semaine dernière, vous avez entendu de nombreux témoignages, et ce n'est que la pointe de l'iceberg. Dans d'autres collectivités

about our poor conditions. We have an economy that we're taking forward.

Therefore, our recommendations to this Senate committee and the Senate are: that this committee recall Mr. Saint-Denis to determine why Justice Canada has failed to uphold the honour of the Crown, where Justice Canada and this committee have knowledge, both real and constructive, that the proposed bill will impact upon asserted and established rights of Onkwehonwe peoples; and that this committee exercise its jurisdiction to uphold and fulfill the honour of the Crown by adjourning the current proceedings until the Senate and this committee have discharged their respective obligations to enter into good faith engagement that upholds consultations and fiduciary responsibilities and obligations and which advances reconciliation between all our governments so that the First Nations people can recognize that the Senate is a body independent of the federal executive.

I thank you for your time because, like I said, it is important; we just want to be heard. We want to have a conversation. We want to talk with you.

Aaron Detlor, Legal Counsel, Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council: My name is Aaron Detlor, and I'm a lawyer and a Mohawk. I'm very honoured to have here my chief from the Mohawks of the Bay of Quinte and my chief from the confederacy.

The only thing I really want to make a point with you about is in looking back on the evidence of Mr. Saint-Denis. Just before he made the comment about no consultation at all, he said something indicative of this government's approach to this issue. He said, "We talked to the federal family." He went through and listed a number of ministries they spoke to, such as Public Safety and Justice Canada. Guess who he left out of the federal family? He left out his federal counterparts, the Onkwehonwe, the indigenous people of this land. He left them out completely, and it was extremely telling of his approach. He said, "We spoke to the federal family." Well, he did not speak to everyone. He specifically left out one of the most important founding members of what is supposed to be the federal family: the indigenous peoples of Canada. That's what was not addressed.

The question now becomes: What is the role of the Senate? It's interesting times for the Senate. Is it an independent body? Is the Senate an independent body that's going to uphold the honour of the Crown? As you heard from my friend, it's a specific issue that we're looking at right now. What is really on trial right now for the indigenous people of Canada is whether the Senate will step up and start to honour the relationship, to really look at themselves as a Senate, as a body and how they can fulfill that role.

[*Mr. Detlor spoke in an aboriginal language.*]

autochtones du pays, nous entendons toujours parler de nos mauvaises conditions. Nous avons une économie que nous faisons valoir.

Par conséquent, voici ce que nous recommandons à votre comité et au Sénat : que M. Saint-Denis compare de nouveau pour déterminer pourquoi Justice Canada n'a pas défendu l'honneur de la Couronne, alors que le ministère et votre comité savent, concrètement et par imputation, que le projet de loi aurait une incidence sur les droits ancestraux reconnus des peuples Onkwehonwe; et que votre comité exerce son autorité afin de défendre l'honneur de la Couronne en ajournant les travaux en cours d'ici à ce que le Sénat et les membres du comité se soient acquittés de leurs obligations respectives de s'engager de bonne foi à mener des consultations et à assumer leurs responsabilités fiduciaires dans le but de favoriser la réconciliation entre tous nos gouvernements, de manière à ce que les Premières Nations puissent reconnaître que le Sénat est une institution indépendante du pouvoir exécutif fédéral.

Je vous remercie de votre temps, car, comme je l'ai dit, c'est un enjeu important; nous voulons seulement être entendus. Nous voulons discuter avec vous.

Aaron Detlor, conseiller juridique, Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council : Mon nom est Aaron Detlor; je suis avocat et Mohawk. Je suis très honoré d'être accompagné de mon chef, des Mohawks de la baie de Quinte, et du chef de ma confédération.

La seule chose que je tiens vraiment à porter à votre attention concerne le témoignage de M. Saint-Denis. Juste avant qu'il affirme qu'aucune consultation n'était menée, il a dit quelque chose qui témoigne de l'approche du gouvernement dans ce dossier. Il a dit : « Nous avons parlé à la famille fédérale. » Il a ensuite énuméré les ministères avec qui ils se sont entretenus, comme Sécurité publique et Justice Canada. Devinez qui a été exclu de la famille fédérale. Il a exclu ses homologues fédéraux, les Onkwehonwe, le peuple autochtone de ce territoire. Il les a complètement laissés pour compte, et cela en dit très long sur son approche. Il a dit : « Nous avons parlé à la famille fédérale. » Mais il n'a pas parlé à tout le monde. Il a expressément exclu un des plus importants membres fondateurs de ce qui est censé être la famille fédérale : les peuples autochtones du Canada. Voilà ce qui n'a pas été abordé.

La question qui se pose maintenant est la suivante : quel est le rôle du Sénat? C'est une période intéressante pour cette institution. Est-ce un organisme indépendant? Le Sénat est-il un organisme indépendant qui défendra l'honneur de la Couronne? Comme ma collègue vous l'a dit, nous nous penchons sur une question précise. Pour les Autochtones du Canada, ce qui importe vraiment, c'est de savoir si le Sénat interviendra et commencera à honorer la relation entre les diverses parties concernées, s'il agira réellement comme une Chambre haute et comment il peut jouer ce rôle.

[*M. Detlor s'exprime dans une langue autochtone.*]

The Chair: We have a long list of senators wishing to pose questions. I'm going to encourage senators and witnesses to be as concise as possible. It will be a challenge sometimes to abbreviate the responses, but we'd like to have as many senators have the opportunity to ask questions as we can fit in this tight time frame. We will begin with the deputy chair of the committee, Senator Baker.

Senator Baker: Thank you to the witnesses for their excellent presentations. I would like to commend the chiefs for the job they are doing in First Nations communities.

I'll ask my questions together and then allow you to answer them so I won't have to come back a second time.

First of all, you're absolutely right that this bill negates section 718.2(e) of the Criminal Code of Canada, completely negates it. So you're absolutely right. And let us hope that the Supreme Court of Canada will have an opportunity to pass judgment on whether or not it is legal to do so.

What you're saying is that this bill is directed towards creating a criminal offence for tobacco that is not packaged unless it's stamped within the meaning of section 2 of the Excise Act. What you're saying is the very tobacco that it's aimed at is the tobacco that you would find in use in First Nations communities in that the requirement of stamping is different if it's used within the community rather than outside the community. So the bill would affect you more than any other people in Canada.

Chief Maracle, you said that two types of tobacco are in a retail outlet, and you said the second type of tobacco is what will be criminalized. I'd like for you to identify that.

Chief Deer, you said that the federal government gave licenses for manufacturing in First Nations. It was our understanding that the manufacturing permit you get is from the provincial authority and not from the federal authority.

My final question is: Do the First Nations have the capacity and the autonomy to be able to regulate tobacco and maintain public order? Ms. Green and Mr. Detlor, I guess you're the experts in this area, so perhaps we could start with you.

Mr. Detlor: Since time immemorial, you've seen indigenous people maintain public order. If the purpose of the bill is to create safe environments and safe communities both for indigenous peoples and their neighbours, then history has shown us that the best way for that to happen is to work together in good faith to come up with a regulatory process that can work on and within the Indian communities. I'll use the word "Indian" for the moment.

Senator Baker: Yes, under the Indian Act.

Le président : Nous avons une longue liste de sénateurs qui souhaitent poser des questions. J'encourage les sénateurs et les témoins à être le plus concis possible. Il sera parfois difficile de répondre brièvement, mais nous aimerions que le plus grand nombre de sénateurs possible ait l'occasion de poser des questions pendant le peu de temps dont nous disposons. Nous allons commencer par le vice-président du comité, le sénateur Baker.

Le sénateur Baker : Merci aux témoins de leurs excellents exposés. Je félicite les chefs du travail qu'ils font dans les collectivités autochtones.

Pour ne pas avoir à intervenir une seconde fois, je vais poser toutes mes questions en même temps, et vous pourrez ensuite y répondre.

Tout d'abord, vous avez tout à fait raison de dire que ce projet de loi va à l'encontre de l'alinéa 718.2e) du Code criminel du Canada, qu'il n'en tient aucunement compte. Vous avez tout à fait raison, et espérons que la Cour suprême du Canada aura l'occasion de se prononcer sur la légalité de cette mesure.

Vous dites que ce projet de loi vise à créer une infraction criminelle pour le tabac non emballé à moins qu'il soit estampillé conformément au libellé de l'article 2 de la Loi de 2001 sur l'accise. Vous dites que le tabac qui est visé par cette mesure est le même tabac qui est utilisé dans les collectivités autochtones du fait que l'exigence de l'estampillage est différente si le tabac est utilisé dans la collectivité plutôt qu'à l'extérieur de celle-ci. Le projet de loi vous touchera donc plus que ce qui soit d'autre au Canada.

Monsieur Maracle, vous avez dit qu'on trouve deux sortes de tabac dans un point de vente au détail, et que la deuxième sorte est celle qui sera criminalisée. J'aimerais que vous nous donniez des précisions à ce sujet.

Madame Deer, vous avez dit que le gouvernement fédéral a délivré des permis pour la fabrication dans les collectivités autochtones. Nous pensions que les permis de fabrication vous étaient accordés par l'autorité provinciale, pas par l'autorité fédérale.

Ma dernière question est la suivante : les Premières Nations ont-elles la capacité et l'autonomie nécessaires pour réglementer les produits du tabac et préserver l'ordre public? Madame Green, monsieur Detlor, je suppose que vous êtes les experts dans ce domaine, et nous pourrions commencer avec vous.

M. Detlor : Depuis des temps immémoriaux, des peuples autochtones ont préservé l'ordre public. Si l'objectif du projet de loi est de créer des milieux sûrs et des collectivités sécuritaires, tant pour les peuples autochtones que leurs voisins, l'histoire a montré que la meilleure façon d'y arriver est de collaborer de bonne foi pour élaborer un processus de réglementation qui convient aux collectivités indiennes. Je vais employer le mot « Indien » pour le moment.

Le sénateur Baker : Oui, conformément à la Loi sur les Indiens.

Mr. Detlor: That's how you move forward because that's what has proven most effective, not a top-down approach that simply says, "We will criminalize your conduct and activity, and what we're really trying to do by criminalizing it is secure a market share for foreign multinational companies." Really, at the end of the day, what this is about is trying to find a back-door exemption to sections 87 and 89 of the Indian Act, which say if a status Indian wants to buy tax-exempt tobacco, I'm entitled to that. Now if I actually want to go forward with my section 87 and 89 rights under the Indian Act, I'm a criminal; I can go to jail.

I'm going to leave that part of the answer on public order and turn the first part of your question over to either Ms. Green or Chief Deer.

Mr. Maracle: In the early 1980s, the issue of tobacco became an issue for First Nations communities. First Nations understand, under Canada's Constitution, the Royal Proclamation, which is a document referenced in Canada's Constitution, that there's a guarantee, and that guarantee is that First Nations have the right to have trade relations with British subjects provided they take out a licence for that purpose. As far as I know, it is still part of Canada's Constitution.

To that end, we had a meeting with the Crown, which was the regulatory body, the Province of Ontario. Don Roselle was the assistant deputy minister at the time. Chief Earl Hill and I and council met with him, and the convention established at that time was that First Nations elected council would give a licence to retailers to engage in the tobacco trade. All the Province of Ontario asked the council to do was to recognize who had the right to go to a wholesaler to buy tobacco for retail and commercial purposes. That has been the convention in Ontario since the early 1980s. We take it to be a constitutional guarantee that we have the right, as a First Nation, to have trade relations with other people who live in this country.

The quota system developed —

The Chair: We have to move on. Again, I remind you all to try to tighten this up as much as possible.

Senator White: Thanks to each of you for being here today. My question will surround where the tobacco that is presently subject to this legislation, if passed, is grown today; not where it's necessarily sold but where it's grown and from where it originally derives. Chief Maracle, if you would like to respond, it would be helpful to start there.

Ms. Green: In terms of the tobacco from our community, we are actually growing our own tobacco within Six Nations territory.

M. Detlor : C'est ainsi qu'on va de l'avant, car c'est la méthode qui s'est révélée la plus efficace, pas l'approche descendante qui dit simplement : « Nous allons criminaliser votre conduite et vos activités, et ce que nous essayons vraiment de faire en procédant ainsi est d'assurer une part de marché pour les multinationales étrangères. » Au bout du compte, ce qu'on essaie vraiment de faire, c'est de trouver une façon détournée de bénéficier d'une exemption aux articles 87 et 89 de la Loi sur les Indiens, qui stipulent qu'un Indien a le droit d'acheter du tabac exonéré de taxes. Maintenant, si je veux faire valoir les droits que me confèrent les articles 87 et 89 de la Loi sur les Indiens, cela fait de moi un criminel; je suis passible d'une peine d'emprisonnement.

Je vais m'en tenir à cette réponse pour ce qui est de l'ordre public, et je vais laisser Mme Green ou Mme Deer répondre à vos premières questions.

M. Maracle : Au début des années 1980, la question du tabac est devenue un enjeu pour les communautés autochtones. Les membres des Premières Nations comprennent la proclamation royale, un document auquel il est fait allusion dans la Constitution du Canada, et ils savent que la Constitution garantit leur droit d'entretenir des relations commerciales avec des sujets britanniques pourvu qu'ils obtiennent un permis à cette fin. À ma connaissance, cela fait toujours partie de la Constitution du Canada.

C'est pourquoi nous avons rencontré le représentant de la Couronne, la province de l'Ontario, qui était l'organisme de réglementation. À l'époque, Don Roselle était sous-ministre adjoint. Le chef Earl Hill, les membres du conseil et moi l'avons rencontré, et l'entente conclue à cette occasion était que le conseil élu des Premières Nations donnerait un permis à ceux qui veulent faire le commerce du tabac. Tout ce que la province de l'Ontario a demandé au conseil de faire était de reconnaître qui avait le droit d'acheter du tabac à un grossiste à des fins commerciales. C'est la convention à laquelle on adhère en Ontario depuis le début des années 1980. Pour nous, il s'agit d'une garantie constitutionnelle : nous avons le droit, en tant que nation autochtone, d'avoir des relations commerciales avec d'autres personnes qui vivent dans ce pays.

Le système de quota élaboré...

Le président : Nous devons passer au prochain intervenant. Je vous rappelle encore une fois d'essayer d'être le plus concis possible.

Le sénateur White : Merci à chacun de vous d'être ici aujourd'hui. Ma question porte sur l'endroit où on fait actuellement pousser le tabac qui serait visé par cette mesure législative, si elle est adoptée, pas nécessairement l'endroit où il est vendu, mais celui où on le fait pousser, et sur l'endroit d'où il provenait au départ. Monsieur Maracle, si vous voulez répondre, il serait utile de commencer par là.

Mme Green : Pour ce qui est du tabac de notre communauté, nous le faisons pousser nous-mêmes sur le territoire des Six Nations.

Senator White: Secondly, how many operators are presently operating within the law, regardless of whether this legislation passes? What is the percentage of operators?

Ms. Green: It depends on how you define it. As far as we're concerned, all of us are operating within the law.

Senator White: Within the law as far as we are concerned.

Ms. Green: Then I guess we have a difference of interpretation.

Senator White: I understand that.

Ms. Green: In terms of permits, you have GRE and there is one other licensed manufacturer within Six Nations.

Senator White: Do you know the name of that?

Ms. Green: M1, I believe.

Senator White: Not 100 per cent of tobacco produced or being sold on Six Nations is grown on Six Nations.

Ms. Green: No. They actually have the ability to purchase their tobacco from wherever.

Senator White: The vast majority, though, would be found outside?

Ms. Green: Yes.

Senator Cordy: The fact there was no consultation whatsoever is troubling and disappointing because, as you've all said, sitting before a committee is not consultation; consultation should take place when the bill is being drafted.

Also, to quote Mr. Saint-Denis, because I read the minutes of the last meeting, to think there was no consultation with the justice ministers of the provinces is also troubling. Thank you very much for bringing that to our attention.

I would like to raise a couple of points. Number one is mandatory minimums. A couple of you spoke about that and the effect it will have on young Aboriginals, because that is the fastest growing demographic. I think it was you, Mr. Wuttke, who asked if there was evidence that mandatory minimums will actually reduce contraband tobacco.

Chief Deer, I'm paraphrasing here, but I thought you said that no organized crime should be benefiting from the sale of tobacco, yet all of the First Nations and Aboriginal groups are going to be brought in if this bill passes. I wonder if you could talk about some of the things you are doing to ensure that people are not breaking the law as you see it.

Le sénateur White : Deuxièmement, j'aimerais savoir combien de producteurs mènent actuellement leurs activités dans le respect de la loi, que ce projet de loi soit adopté ou non. Quel est le pourcentage de producteurs?

Mme Green : Cela dépend de ce que vous entendez par là. En ce qui nous concerne, nous menons tous nos activités dans le respect de la loi.

Le sénateur White : Dans le respect de la loi en ce qui vous concerne.

Mme Green : Je suppose alors que nous avons ne voyons pas les choses de la même manière.

Le sénateur White : Je comprends.

Mme Green : À propos des permis, Grand River Enterprises en détient un, tout comme un autre fabricant des Six Nations.

Le sénateur White : En connaissez-vous le nom?

Mme Green : M1, je crois.

Le sénateur White : Ce pas tous les produits du tabac fabriqués ou vendus sur le territoire des Six Nations qui sont cultivés sur place.

Mme Green : Non. On peut acheter le tabac où on veut.

Le sénateur White : La grande majorité du tabac proviendrait toutefois de l'extérieur, n'est-ce pas?

Mme Green : Oui.

La sénatrice Cordy : Il est troublant et décevant qu'aucune consultation ne soit menée, car, comme vous l'avez tous dit, comparaître devant un comité ne revient pas à être consulté; la consultation doit se faire au moment de la rédaction du projet de loi.

De plus, pour reprendre les propos de M. Saint-Denis, car j'ai lu le compte rendu de la dernière séance, il est également troublant que les ministres de la Justice des provinces n'aient pas été consultés. Merci beaucoup d'avoir porté cela à notre attention.

J'aimerais soulever quelques points. Le premier porte sur les peines minimales obligatoires. Certains d'entre vous ont abordé la question et parlé de l'effet que cela aura sur les jeunes Autochtones, qui est le segment de la population canadienne qui croît le plus rapidement. Monsieur Wuttke, je crois que c'était vous qui aviez demandé s'il y avait des preuves que les peines minimales obligatoires réduiraient la contrebande de tabac.

Madame Deer, je crois que vous avez dit, et je paraphrase, qu'aucune organisation criminelle ne devrait tirer profit de la vente de tabac. Pourtant, des membres de toutes les Premières Nations et de tous les groupes autochtones seront arrêtés si ce projet de loi est adopté. Je me demandais si vous pouviez parler de certaines mesures que vous prenez pour vous assurer qu'on ne contrevient pas à la loi, comme vous l'entendez.

I had the privilege of meeting with Six Nations and speaking with Chief Hill, so I certainly heard a lot about the impact this bill will have on Six Nations. They said upwards of 2,000 people will be directly impacted, and the areas around the reserve will certainly be impacted because of less buying power. I wonder if you could deal with those questions.

Ms. Deer: I can talk about the situation in Kahnawake currently, which is to have tobacco laws and regulations. In order to implement that, the community that takes part in this — it's not just people within the industry; the entire community has input. One of the main goals is to eliminate anyone who is not First Nations from benefiting. You cannot have an outside partner. It has to be somebody from the community who can get a permit to operate or sell, whether you are a wholesaler or a retailer, and try to bring it down to one source so that people will be accountable.

In our community, we're talking about price parity. It's a big issue because the non-Natives are making most of the money, not the Natives. They're benefiting from us, and they want to eliminate that. We also need help from the government to get this to a point where — we cannot entirely eliminate organized crime. Nobody can ever entirely eliminate organized crime, if we look at Montreal's Charbonneau commission. They're just everywhere.

Senator Cordy: Good point.

Ms. Deer: It is our intent, though, to have price parity and to eliminate the outside —

Senator Cordy: So you're working on it.

Ms. Deer: Yes, currently it's in progress.

Mr. Wuttke: With respect to mandatory minimum sentences, as you know, if someone is pulled over by an officer, they have a number of options. They can provide a warning, or they can provide a charge under the Excise Act and now potentially the Criminal Code or even provincial regulations. We're not confident that when it comes to a First Nation offender they will be given any leniency by police officers or other officials. We feel that, as you see in other criminal circumstances, they're overcharged, given the most serious charges for the offence and not a lot of leeway. That's at the outset, from the police. After that, it goes to the Crown prosecutors, who have a number of discretions, and it goes to the judges themselves.

J'ai eu le privilège de rencontrer les représentants des Six Nations et de discuter avec le chef Hill, et j'ai donc beaucoup entendu parler des répercussions que ce projet de loi aura sur les Six Nations. Ils ont dit que plus de 2 000 personnes seront directement touchées, et les collectivités qui entourent la réserve le seront aussi en raison d'une diminution du pouvoir d'achat. Je me demandais si vous pouviez nous parler de ces questions.

Mme Deer : Je peux parler de la situation actuelle à Kahnawake, de ses lois et de sa réglementation sur le tabac. Pour les mettre en œuvre, l'ensemble de la communauté a son mot à dire, pas seulement les gens de l'industrie. Un des principaux objectifs est de voir à ce que toute personne qui n'est pas membre des Premières Nations ne puisse en bénéficier. On ne peut pas avoir de partenaire externe. Il faut être membre de la communauté pour obtenir un permis ou vendre du tabac, ce qui s'applique tant aux grossistes qu'aux détaillants, et on essaie de ramener cela à une seule source de manière à ce que les gens aient des comptes à rendre.

Dans notre communauté, nous discutons de la parité des prix. C'est un enjeu important, car les non-Autochtones sont ceux qui se font le plus d'argent. Ils profitent de nous, et on veut mettre un terme à cela. Nous avons également besoin du soutien du gouvernement pour en arriver à un point où... Nous ne pouvons pas éliminer complètement le crime organisé. Personne ne pourra l'éradiquer. Il suffit de jeter un coup d'œil à la Commission Charbonneau à Montréal. Les organisations criminelles sont partout.

La sénatrice Cordy : C'est un bon point.

Mme Deer : Nous avons toutefois l'intention d'obtenir la parité des prix et de procéder à l'élimination à l'extérieur...

La sénatrice Cordy : C'est donc ce que vous visez.

Mme Deer : Oui, le processus est entamé.

M. Wuttke : À propos des peines minimales obligatoires, comme vous le savez, si quelqu'un est arrêté par un agent, l'agent a un certain nombre d'options. Il peut donner un avertissement ou porter des accusations en vertu de la Loi sur l'accise, et, avec cette mesure, potentiellement du Code criminel ou même de règlements provinciaux. Nous ne sommes pas convaincus que l'agent de police ou les autres responsables feront preuve d'indulgence dans le cas des contrevenants autochtones. Nous croyons, comme on le voit dans d'autres circonstances, qu'ils purgent des peines trop sévères, qu'ils font l'objet des accusations les plus graves et qu'ils disposent d'une petite marge de manœuvre. C'est ce qui se passe d'entrée de jeu, au contact avec les policiers. Par la suite, les procureurs de la Couronne, qui disposent de certains pouvoirs discrétionnaires, sont saisis de leur dossier, et c'est ensuite le tour des juges.

In the end, due to mandatory minimum sentences, right off the bat, from the instance of charging, First Nations people will not be given a fair shake and will be treated adversely, differently from other offenders.

Senator McIntyre: Thank you all for your presentations and for being here today. My question has to do with tobacco business regulated by band councils. I note that, sometime last year, the Mohawk council of Akwesasne, received a grant from the Government of Ontario to assist them in developing an Akwesasne tobacco law and regulatory framework. Would you like to comment on this framework, please?

Ms. Deer: Yes. They've actually come to the end of that project. It should be posted soon in Akwesasne. I recently spoke with them, so any time now it should be posted on their website. But again, I need to mention that the Government of Ontario recognizes the need for regulations on First Nations communities. They supported this; they gave the funding for this project. So there's a disconnect when you have a bill like this at a federal level and the provincial level is being ignored in the work that they're doing to regulate the industry.

I think it's really important that you need a tripartite agreement with the First Nations, the provinces and the federal government. As I stated earlier, federal permits were given in Kahnawake. They weren't provincial. When those individuals tried to transport that on provincial highways, that's where the crime was, not in producing it in the community. Provincial agreements were not there. So that's why I talk about how we were set up, really, to fail.

Something needs to be done here. We would rather have it done at a governmental level than having to go to the courts. The courts do recognize the duty to consult and the honour of the Crown.

Senator Joyal: Welcome. I want to come back to the fundamental issue at stake here, in my opinion, which is treaty rights.

When Mr. Saint-Denis testified here on September 18 — and those of you who have read the testimony have alluded to it — he mentioned that there was no provincial-Aboriginal consultation at all. I'm quoting verbatim from the testimony. He was answering one of my questions.

Later on, in answering a very wise question from Senator McInnis, Mr. St. Denis stated the following, which totally contradicts what you ascertained, that here we are dealing with treaty rights:

... the Aboriginal position, as I understand it, is that they're entitled to certainly be in possession for their own consumption. The government's position has been traditionally, and I think is now, that the sale of the

Au bout du compte, les peines minimales obligatoires feront en sorte que, dès le départ, au moment de la mise en accusation, les membres des Premières Nations ne seront pas traités équitablement. Ils seront pénalisés et traités différemment des autres contrevenants.

Le sénateur McIntyre : Merci de vos exposés. Nous vous sommes reconnaissants d'être ici aujourd'hui. Ma question porte sur la réglementation de l'industrie du tabac par des conseils de bande. Je signale que, l'année dernière, le Conseil mohawk d'Akwesasne a reçu une subvention du gouvernement de l'Ontario pour aider ses membres à élaborer une loi et un cadre de réglementation sur le tabac. Auriez-vous l'obligeance de nous dire quelques mots à ce sujet?

Mme Deer : Oui. Ils arrivent à la fin du projet, et le cadre de réglementation devrait bientôt être disponible à Akwesasne. J'ai parlé récemment avec les membres du conseil, et il devrait être affiché sur leur site web d'un jour à l'autre. Je tiens à répéter que le gouvernement de l'Ontario reconnaît le besoin d'établir des règlements visant les collectivités autochtones. Il a appuyé et financé ce projet. Il y a donc une incohérence entre un projet de loi fédéral comme celui-ci et le fait d'ignorer le travail accompli par une province pour réglementer l'industrie.

Je pense qu'il est très important de conclure un accord tripartite entre les Premières Nations, les provinces et le gouvernement fédéral. Comme je l'ai dit plus tôt, des habitants de Kahnawake sont titulaires de permis fédéraux. Ces permis n'ont pas été délivrés par la province. Le crime était d'avoir essayé de transporter du tabac sur des autoroutes provinciales, pas de l'avoir cultivé dans la collectivité. Il n'y a avait pas d'ententes provinciales, et c'est pourquoi je parle de la façon dont c'était voué à l'échec pour nous.

Il faut prendre des mesures. Nous préférierions que ce soit fait à l'échelle gouvernementale plutôt que devoir nous adresser aux tribunaux, qui reconnaissent l'obligation de consulter et l'honneur de la Couronne.

Le sénateur Joyal : Je vous souhaite la bienvenue. J'aimerais revenir à ce qui est selon moi la question fondamentale en jeu ici, à savoir les droits issus de traités.

Lorsque M. Saint-Denis a comparu devant notre comité le 18 septembre — et ceux qui ont lu son témoignage y ont fait allusion —, il a mentionné qu'aucune consultation n'était menée auprès des provinces et des Autochtones. Je reprends mot pour mot un passage de son témoignage. Il répondait à une de mes questions.

Plus tard, en répondant à une question très judicieuse du sénateur McInnis, M. Saint-Denis a dit ce qui suit au sujet de la position des Autochtones, ce qui contredit complètement ce que vous avez affirmé, qu'il est question ici des droits issus de traités :

[...] je crois comprendre que leur position est qu'ils ont assurément le droit de contrôler leur propre consommation. Hier comme aujourd'hui — du moins, c'est ce que je crois — la position du gouvernement a toujours été que le commerce

tobacco product is not covered by Aboriginal rights and so their activities are caught by the Excise Act, and that would be caught by these provisions.

If I read the government's position, because he was speaking on behalf of the Justice Department, what you claim as being a treaty right — and I don't say that I'm of the opinion of Mr. Saint-Denis — is not covered by section 35 of the Constitution that affirms the existing Aboriginal and treaty rights of the Aboriginal peoples of Canada, nor is it covered, time immemorial, by the Royal Proclamation. I checked the text of the Royal Proclamation to make sure that what you claim as being a treaty right might be interpreted by the Supreme Court as a treaty right. Nobody will dispute the consumption immemorial of tobacco. Champlain, the first time he met with Aboriginal people, sat and they smoked. We can read that in all of the history textbooks.

In terms of the legal basis on which you establish your claim, could you expand on how you will be able to prove to the Supreme Court, at the end of the process, that we're dealing here with treaty rights? The government's position as Mr. Saint-Denis has stated it is totally contrary to what you affirm as being your position.

Mr. Detlor: We'll answer in two parts. First, I'm going to provide a technical, legal answer, and then I'm going to turn it over to Chief Deer.

When the Supreme Court of Canada in *Haida* and *Taku*, laid out the process for upholding the honour of the Crown, they talked about just that, a process. The first is how the right gets triggered. That's by knowledge, real or constructive.

The government is then obligated to do what's called a prima facie assessment of the right. That prima facie assessment of the right is then shared with the First Nations. The Department of Justice says, "We don't believe you have a treaty right, or we don't believe you have this type of right. You can use it for ceremonial purposes but not for economic purposes."

The Crown is then obligated to give the First Nation participant the ability to "set out and clarify their rights," exactly what you're talking about. This is exactly what the Supreme Court has said is supposed to happen: to engage reconciliation, to engage discussions and to engage partnerships. That's how the first part is addressed.

The second deals with what the court recently said in the *William*, or the *Tsilhqot'in*, case.

Senator Joyal: Last summer's case.

Mr. Detlor: The first Aboriginal title case.

des produits du tabac ne fait pas partie des droits autochtones et que les activités qui s'y rattachent sont encadrées par la Loi sur l'accise, et donc que cela serait assujéti à ces dispositions.

Si je lis la position du gouvernement, car il parlait au nom du ministère de la Justice, ce que vous considérez comme un droit issu d'un traité — et je ne dis pas que je suis du même avis que M. Saint-Denis — n'est pas visé par l'article 35 de la Constitution qui confirme les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada depuis des temps immémoriaux. Ce n'est pas plus visé par la proclamation royale. J'en ai d'ailleurs vérifié le libellé pour m'assurer que ce que vous prétendez être un droit issu d'un traité peut être interprété ainsi par la Cour suprême. Personne ne remettra en question la consommation de tabac depuis des temps immémoriaux. La première fois que Champlain a rencontré des Autochtones, ils se sont assis et ont fumé. C'est ce qui est écrit dans tous les livres d'histoire.

En ce qui concerne le fondement juridique de ce que vous revendiquez, pouvez-vous nous parler davantage de la façon dont vous prouvez à la Cour suprême, à la fin du processus, qu'il s'agit dans ce cas-ci de droits issus de traités? Comme l'a dit M. Saint-Denis, la position du gouvernement est tout à fait contraire à ce que vous affirmez être la vôtre.

M. Detlor : Notre réponse comportera deux volets. Je vais d'abord parler de l'aspect juridique et technique, et je vais ensuite céder la parole à Mme Deer.

Dans les affaires *Haida* et *Taku*, la Cour suprême du Canada a établi le processus à suivre pour défendre l'honneur de la Couronne. Voilà de quoi il était question : un processus. On a d'abord parlé de la façon dont le droit est enclenché. Il faut en avoir connaissance, concrètement ou par imputation.

Le gouvernement doit ensuite procéder à ce qui est appelé une évaluation *prima facie* du droit, puis on informe les Premières Nations du résultat de l'évaluation. Les responsables du ministère de la Justice disent : « Nous ne croyons pas que vous avez un droit issu d'un traité, ou ce genre de droit; vous pouvez vous en servir à des fins cérémonielles, mais pas à des fins économiques. »

La Couronne doit ensuite autoriser la nation autochtone concernée à « définir et à clarifier ses droits », ce qui est exactement ce dont vous parlez. C'est précisément ce qui doit se produire selon la Cour suprême : travailler à une réconciliation, amorcer des discussions et établir des partenariats. C'est ainsi que se déroule la première étape.

La deuxième étape se rapporte à ce que la cour a récemment dit dans le cadre de l'affaire *William*, ou *Tsilhqot'in*.

Le sénateur Joyal : L'affaire de l'été dernier.

M. Detlor : La première affaire portant sur le titre ancestral.

What the court said there, though, is they made an important distinction between established rights and asserted rights. On the one hand, we have asserted rights that aren't proven. What we're talking about here is actually constitutionalized rights. We're not talking about merely asserted rights. We're talking rights that are entrenched.

What the Supreme Court has just said in *Tsilhqot'in* is that that triggers a fiduciary duty, not just consult and accommodate but a fiduciary duty, which is even higher. The fiduciary duty would compel the Department of Justice to say, "We need to have a long talk about this. We need to have a serious discussion. Tell us why you believe you have these rights, and then we can have that discussion." If there's no solution, the nature and scope of consultation is narrowed, and then you can have a fight about it. You can go to court. You can have a discussion about it, but those preliminary steps, I don't think, have been followed to date.

Ms. Deer: I guess I could speak for the everyday Mohawk person in my community who operates. They've always utilized tobacco, as I've said, for trade, for gain, for ceremonial use. Now, they look to be criminalized, and they're saying, "We've always done this."

It's about education also and understanding First Nations people. I think that's what needs to happen here. Because First Nations have never, ever given up that right, they're saying, "We've always utilized tobacco in some form. Where did we ever give that up and where did we ever lose that?"

Senator Batters: I'm not sure if this question would be more appropriately addressed to Chief Deer or to Ms. Green, but it's to whichever one of you would like to answer these questions. I'm just looking for answers to some practical questions about the operation of this particular business, so I'll throw a few questions out.

I'm wondering if you inspect factories for health reasons and what sort of measures you take to ensure product safety. Do you monitor where the cigarettes end up? And who owns the factories?

Ms. Deer: I can speak for Kahnawake. When there were federal permits, the federal government was sending inspectors to the factories, yes.

Senator Batters: What about now?

Ms. Deer: Currently there are no federal permits, and that's what the law and regulations we are creating now are going to do.

Senator Batters: What happens right now? Who inspects those factories? Anybody?

Dans cette affaire, la cour a fait une importante distinction entre les droits reconnus et les droits ancestraux. Nous avons d'abord des droits ancestraux qui n'ont pas été prouvés. Dans ce cas-ci, nous parlons de droits constitutionnalisés. Nous ne parlons pas simplement de droits ancestraux, mais de droits consacrés.

Ce que la Cour suprême vient tout juste de dire dans le cadre de l'affaire *Tsilhqot'in*, c'est que cela enclenche une obligation fiduciaire, pas seulement l'obligation de consulter et d'accommoder, mais aussi une obligation fiduciaire, qui est encore plus stricte. L'obligation fiduciaire forcerait le ministère de la Justice à dire : « Nous devons avoir une longue discussion à ce sujet; nous devons en parler sérieusement; dites-nous pourquoi vous pensez avoir ces droits, et nous pourrions ensuite en discuter. » Si aucune solution n'est trouvée, on restreint la nature et la portée de la consultation, et on peut ensuite se battre devant les tribunaux. Vous pouvez avoir une discussion à ce sujet, mais je ne pense pas que l'on ait suivi ces étapes préliminaires jusqu'à maintenant.

Mme Deer : Je suppose que je peux parler au nom de chaque Mohawk ordinaire qui mène ce genre d'activité dans ma collectivité. Comme je l'ai dit, ils ont toujours utilisé le tabac pour faire du commerce, pour en tirer un profit et à des fins cérémoniales. Ils s'appêtent maintenant à être criminalisés et ils disent : « C'est ce que nous avons toujours fait. »

C'est aussi une question d'éducation et de compréhension des peuples autochtones. C'est selon moi ce qu'il faut faire ici, car les Premières Nations n'ont jamais renoncé à ce droit, et elles disent : « Nous avons toujours utilisé le tabac d'une manière ou d'une autre; à quel moment avons-nous renoncé à ce droit; quand l'avons-nous perdu? »

La sénatrice Batters : Je ne suis pas certaine s'il serait plus approprié d'adresser ces questions à Mme Deer ou à Mme Green, mais je vous laisse déterminer qui y répondra. Je cherche simplement à comprendre certains aspects pratiques de l'exploitation de ce genre d'entreprise. Je vais donc poser quelques questions.

Je me demande si vous inspectez les fabriques à des fins sanitaires et quel genre de mesures vous prenez pour garantir la sécurité des produits. Faites-vous un suivi de l'endroit où les cigarettes aboutissent et des personnes qui possèdent les fabriques?

Mme Deer : Je peux répondre pour ce qui est de Kahnawake. À l'époque où on utilisait des permis fédéraux, le gouvernement fédéral envoyait des inspecteurs dans les usines.

La sénatrice Batters : Est-ce que c'est toujours le cas?

Mme Deer : À l'heure actuelle, aucun permis fédéral n'est délivré, et c'est pourquoi nous sommes en train d'élaborer une loi et des règlements.

La sénatrice Batters : Comment procède-t-on en attendant? Qui inspecte les usines? Personne?

Ms. Deer: Right now they use the standards that are listed already for cigarette factories. Because everybody is related and linked to each other there is a very high standard to ensure that everybody is cared for and their safety and health issues are covered.

Senator Batters: Does anyone monitor that, though?

Ms. Deer: The individual manufacturers monitor their own facilities right now.

Senator Batters: Do you monitor where those cigarettes end up?

Ms. Deer: No, we don't monitor where the cigarettes end up. They're purchased within the community. And where they're taken, that's part of what we're looking at as far as regulations right now.

Senator Batters: Who owns the factories?

Ms. Deer: There are private individuals within the community.

Senator Batters: Non-Natives?

Ms. Deer: They're Natives, yes.

Senator Batters: Do you have anything further to add?

Ms. Green: At the trade collective, the common practice is we will follow health and safety standards and make sure that our employees are provided with safe environments to work. That's what will become the basis for the laws and regulations that we're also working on. We are in a very similar situation to Kahnawake.

Senator Batters: You follow health and safety standards set by whom?

Ms. Green: That will be set through the Haudenosaunee chiefs' council.

Senator Batters: But what is the standard that you're following right now?

Ms. Green: Right now basically it's common practice in terms of the providing safe environments. So it would be common standards, similar to what the province is providing but not exactly the same.

Mr. MacNaughton: When there is no problem pointed out in manufacturing or what's in it or no concerns, there is no need for any regulations. Some time can go by, a short time hopefully, when there are concerns expressed about these things, such as you've expressed.

I want to point out right now that the trade collective at Six Nations has been mandated by the confederacy council to come up with a list of regulations. We will look at that, examine it, and then make our own legislation on how things are to be run and who will administer it.

Mme Deer : On utilise actuellement les normes qui sont déjà définies pour les fabriques de cigarettes. Étant donné que tous les travailleurs ont des liens entre eux, des normes très strictes sont appliquées pour assurer le bien-être, la santé et la sécurité de chacun d'eux.

La sénatrice Batters : Est-ce que tout le monde vérifie que c'est bien le cas?

Mme Deer : À l'heure actuelle, les fabricants surveillent leurs propres installations.

La sénatrice Batters : Faites-vous un suivi pour savoir à quel endroit ces cigarettes aboutissent?

Mme Deer : Non, nous ne faisons pas ce genre de suivi. Les cigarettes sont achetées dans la collectivité. C'est un des aspects sur lesquels nous nous penchons actuellement dans l'établissement des règlements.

La sénatrice Batters : À qui appartiennent les fabriques?

Mme Deer : À des particuliers de la collectivité.

La sénatrice Batters : Des non-Autochtones?

Mme Deer : Non, des Autochtones.

La sénatrice Batters : Avez-vous autre chose à ajouter?

Mme Green : Au sein du collectif sur le commerce, le respect des normes de santé et de sécurité sera une pratique courante pour garantir un milieu de travail sécuritaire à tous nos employés. Ce sera le fondement des lois et des règlements sur lesquels nous travaillons nous aussi. Notre situation est très semblable à celle de Kahnawake.

La sénatrice Batters : Qui a établi vos normes de santé et de sécurité?

Mme Green : Ces normes seront établies par le conseil des chefs haudenosaunee.

La sénatrice Batters : Mais quelles normes respectez-vous actuellement?

Mme Green : À l'heure actuelle, la pratique courante consiste à s'assurer que le milieu de travail est sécuritaire. Il s'agirait donc de normes communes, semblables à celles des provinces, mais pas exactement les mêmes.

M. MacNaughton : Lorsqu'aucun problème ou aucune préoccupation n'est signalé au sujet de la fabrication et de ses activités connexes, on n'a pas besoin de règlements. Cela dit, un certain temps peut s'écouler, un court moment, du moins espérons-le, pendant lequel des préoccupations comme celles que vous avez mentionnées sont exprimées.

Je tiens à signaler tout de suite que le collectif sur le commerce des Six Nations a été chargé par le conseil de la confédération d'élaborer des règlements. Nous nous pencherons sur la question pour ensuite créer notre propre législation qui déterminera comment les activités seront gérées et qui se chargera de leur administration.

Senator Batters: What is the timeline given to them as far as their mandate?

Mr. MacNaughton: The first timeline was three months, and we've extended it by another three months about three weeks ago. It takes a little time to do this.

I would like to say we're looking at what's happening in other Haudenosaunee communities. We're looking at everything.

I'll tell you this much about the Haudenosaunee, and both the provincial and federal governments will tell you this. When they deal with us and they come to an agreement with us, they find that we have a habit of meeting or exceeding the standards that are in place already because we want better. We want everything better for everybody.

Mr. Maracle: The evidence given at the House of Commons committee from the testing that was done is that Native tobacco was no more harmful than the tobacco being used by larger cigarette companies.

The other thing is that Grand River Enterprises operates under a federal licence. I believe that the federal government would prescribe the conditions that must be met to keep that licence in good standing.

Senator McInnis: Thank you very much for coming. I have a question, but I just want to make a comment.

I was the recipient, in a prior life, of the royal commission report on the wrongful conviction of Donald Marshall, Jr. One of the 82 recommendations was that we would put in place a tripartite forum that would include the federal government, the province and the Native community, and we followed that. I raise that because it was put in place so that there would be consultation on all aspects of Native rights. We tried, to the extent possible, to live up to the spirit of that. I think it's extremely important that there always be consultation.

I don't know the genesis, what the background of this bill was. I think I know, reading it, but in any event consultation is extremely important.

I wanted to quote the comments made by Doug George-Kanentiio, a Native rights advocate from Akwesasne, where he compared the current defence of contraband tobacco to arguments made by Pablo Escobar, and other Colombian drug lords, in the 1980s to defend the trade. He says that it does provide an income, it does employ people, but at its heart it is not something that is good for the Iroquois people to base your entire economic well-being on, first, a single product, and second, a product that kills.

La sénatrice Batters : Combien de temps a-t-on donné au collectif pour s'acquitter de cette tâche?

M. MacNaughton : Le délai était d'abord de trois mois, et nous l'avons prolongé d'un autre trois mois il y a environ trois semaines. Il faut un certain temps pour en venir à bout.

Je tiens à préciser que nous regardons ce qui se fait dans d'autres collectivités haudenosaunee. Nous examinons tout ce qui se fait.

Je vais vous dire une chose sur les Haudenosaunee, et les gouvernements fédéral et provinciaux vous le confirmeront. Quand on négocie avec nous et qu'on arrive à une entente, on se rend compte que nous avons l'habitude de dépasser les normes qui sont déjà en place parce que nous voulons faire mieux. Nous voulons que tout soit mieux pour tout le monde.

M. Maracle : Selon les données fournies au comité de la Chambre des communes à la suite des tests qui ont été effectués, le tabac autochtone n'est pas plus nocif que le tabac utilisé par les grands fabricants de tabac.

Par ailleurs, Grand River Enterprises est titulaire d'un permis fédéral. Je crois que le gouvernement fédéral prescrit les conditions qui doivent être respectées pour préserver ce permis de plein droit.

Le sénateur McInnis : Merci beaucoup d'être venus témoigner. J'ai une question, mais j'aimerais d'abord formuler certains commentaires.

Avant de devenir sénateur, j'ai eu l'occasion de consulter le rapport de la Commission royale sur la condamnation injustifiée de Donald Marshall, Jr. Une des 82 recommandations était que l'on mette en place une tribune tripartite à l'intention du gouvernement fédéral, de la province et de la communauté autochtone, et c'est ce qui a été fait. J'en parle parce qu'elle a été créée dans le but que des consultations soient menées sur tous les aspects des droits autochtones. Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de respecter l'esprit de cette recommandation. Je crois que c'est extrêmement important de toujours mener des consultations.

Je ne connais pas l'historique de ce projet de loi, le contexte dans lequel il a été créé. Je pense avoir une idée de ce qu'il en est en le lisant, mais, quoi qu'il en soit, il est extrêmement important de mener des consultations.

Je voulais citer les commentaires de Doug George-Kanentiio, un défenseur des droits autochtones d'Akwesasne, qui a comparé les arguments actuels en faveur de la contrebande du tabac à ceux avancés dans les années 1980 par Pablo Escoba et d'autres barons de la drogue colombiens pour défendre leurs activités commerciales. Il a dit que cette pratique produit un revenu et permet d'employer des gens, mais ce n'est fondamentalement pas bon pour le peuple iroquois d'avoir une économie qui repose, d'un, sur un seul produit et, de deux, sur un produit qui tue.

I want to just tie in this study that was done sometime in 2009, 2010 and 2011. I think it was done over a three-year period. Hundreds of high schools were surveyed in Ontario and Quebec, and one third of the cigarettes found in Ontario schools and over 40 per cent in Quebec high schools were contraband products. They were sold to students because IDs are not checked when contraband cigarettes are sold, and they're inexpensive. I think I read in an article that can you get 200 cigarettes for \$10 and for the same amount of cigarettes legally produced, with regulations and permits, it would be something like \$88.

The Chair: I did ask for brief questions.

Senator McInnis: And you're going to get it. My comment did destroy me.

Someone mentioned parity and you're mentioning regulations. Can you elaborate on this, because this is something that hits the health of youth? Can you talk about parity and regulations that are across the board, to the extent that you can control them?

Ms. Deer: I would like to touch first on the comment of having our whole economy based on one product. I can tell you, in my community, we haven't. We have industry, and we also have gaming, which we've been told we're not allowed to engage in. Again, we can prove throughout history we have conducted gaming for gain and wager.

So in our community there are many things, but for the Mohawk Council of Kahnawake there are other industries that, again, we are told we're not allowed to partake in. We need negotiations at many levels for many things.

Also I talked about price parity. Yes, non-Natives are the ones coming into the community to buy the cigarettes because, yes, they are cheaper. But because of the way the industry is, without the regulation that we are currently trying to get together, people are playing with the prices. They're trying to compete, so they keep cutting and cutting. So it's very attractive for people to come and buy in bulk. It's the people bringing it outside the community to those schools and high schools. They're not coming into our community and purchasing it, because we have a lot of respect, as First Nations, for our children. We don't sell to children in our community. Those cigarettes are getting way outside of Kahnawake, throughout the whole province, not by First Nations peoples.

We would like to raise the price so that it's less attractive and less accessible to youth. I, as the First Nations tobacco portfolio chief in Kahnawake, encourage people not to smoke because I don't smoke myself.

J'aimerais juste établir un lien avec cette étude qu'on a réalisée au cours de 2009, 2010 et 2011. Je crois qu'elle a été faite sur une période de trois ans. On a sondé des centaines d'écoles secondaires de l'Ontario et du Québec, et le tiers des cigarettes trouvées dans les établissements ontariens et plus de 40 p. 100 de celles trouvées dans les écoles québécoises provenaient de la contrebande. Elles étaient vendues aux élèves parce qu'on ne demande pas de voir une pièce d'identité quand on vend des produits de contrebande et parce qu'elles coûtent moins cher. Il me semble avoir lu dans un article qu'on peut acheter 200 cigarettes pour 10 \$, alors qu'il faudrait déboursier environ 88 \$ pour obtenir la même quantité de cigarettes fabriquées légalement, conformément aux règlements et avec un permis.

Le président : J'ai demandé des questions courtes.

Le sénateur McInnis : Et ce sera le cas. Mes commentaires ont mené à ma perte.

Quelqu'un a mentionné la parité, et vous avez parlé des règlements. Pouvez-vous nous en dire plus long à ce sujet, car c'est néfaste pour la santé des jeunes? Pouvez-vous nous parler de la parité et des règlements qui sont appliqués un peu partout, dans la mesure où vous pouvez les contrôler?

Mme Deer : J'aimerais d'abord revenir sur ce qui a été dit à propos de notre économie, à savoir qu'elle dépendrait d'un seul produit. Je peux vous dire que ce n'est pas le cas dans ma collectivité. Nous avons une industrie de même que les jeux de hasard, mais on nous a dit que nous n'avions pas le droit d'exercer ce genre d'activité. Une fois de plus, nous pouvons prouver que tout au long de notre histoire, nous avons recouru aux jeux de hasard et aux paris pour réaliser des gains.

L'économie de notre communauté repose donc sur de nombreuses sources de revenus, mais dans le cas du Conseil mohawk de Kahnawake, il y a d'autres activités que nous n'avons pas le droit d'exercer. De nombreux paliers de gouvernement doivent nous consulter, et à bien des égards.

J'ai également parlé de la parité des prix. Oui, les non-Autochtones sont ceux qui viennent acheter des cigarettes dans la collectivité parce qu'elles coûtent moins cher. Toutefois, sans la réglementation que nous tentons actuellement d'établir, on continuera de faire fluctuer les prix, de constamment les réduire dans le but de soutenir la concurrence. Il est donc très intéressant de venir acheter du tabac en grande quantité pour ensuite le revendre aux élèves des écoles secondaires à l'extérieur des réserves. Les enfants ne viennent pas dans nos collectivités pour acheter du tabac, car les Autochtones ont beaucoup de respect à leur égard. Nous ne leur en vendons pas. Ce ne sont pas les Autochtones qui distribuent les cigarettes partout dans la province, très loin de Kahnawake.

Nous voulons augmenter les prix pour que les produits du tabac soient moins attrayants et moins accessibles aux jeunes. En tant que chef de Kahnawake responsable du portefeuille des produits du tabac des Premières Nations, j'encourage les gens à ne pas fumer, étant moi-même non-fumeuse.

Mr. Maracle: I don't smoke either and never have, but I went to a public school off reserve in Belleville before there were ever Native cigarettes, and there were an awful lot of young people smoking cigarettes in Grades 7 and 8. That has been going on now for years.

The other thing is that Dr. Richard Schabas, the Medical Officer of Health for Hastings County, presented similar statistics to our council that you just mentioned about Native cigarettes finding their way into the hands of young people. We asked him for some information, and we particularly asked for police information as to who had been prosecuted for these offences and how the Medical Officer of Health was handling this concern in cooperation with the police. They were not able to furnish us with any information, with any charges, so it was just nothing more, in our view, than a good media story.

The Chair: We really have exhausted the time, but I think there is an interest. If members concur, we'll go for another five or six minutes and try to have the opportunity for a second question. Are we agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Baker: On the question of the constitutionality, I give my time to Senator Joyal for a supplementary question on his original one.

Senator Joyal: I would like to come back to the decision of the Supreme Court last summer that you quoted, and I'm sure you are well aware of the decision. The court recognized the title of the claim, but they also recognized justification of infringement.

If we accept your premise that a treaty right governs the trade of tobacco on the historical basis you have described, could the government sustain that the infringement contained in Bill C-10 is acceptable or justifiable within the limits established in the decision of the court? The court has recognized that there could be exceptions or, in other words, an infringement like the one of Bill C-10.

Mr. Detlor: You very much could, but then it turns into a question of process. The court said in *Tsilhqot'in* or the *William* case that first you go through the process of consultation, the procedural aspect, and then you trigger the fiduciary obligation. The fiduciary obligation and the impairment or infringement can be justified on a three-stage test. If we look at what the three-stage test says, does the Crown action minimally impair the right? That's the first one. My question back to you, which is rhetorical in essence, is whether putting people in jail minimally impairs or is that the most extreme thing that can be done right off the hop, right from get-go, go to jail. In my submission, that's the first one.

Senator Joyal: The second one.

M. Maracle : Je ne fume pas non plus et je n'ai jamais fumé, mais j'ai fréquenté une école hors réserve à Belleville avant qu'il y ait des cigarettes autochtones, et il y avait vraiment beaucoup de jeunes de 7^e et de 8^e années qui fumaient la cigarette. Cette situation dure depuis des années.

Par ailleurs, le Dr Richard Schabas, médecin hygiéniste en chef du comté de Hastings, a présenté des statistiques semblables à notre conseil que vous venez de mentionner au sujet des jeunes qui arrivent à se procurer des cigarettes autochtones. Nous lui avons demandé des renseignements, et plus particulièrement de l'information de la police sur ceux qui ont été poursuivis pour ces infractions et sur la façon dont le médecin hygiéniste en chef gérait cette préoccupation avec la police. Il n'a pas été en mesure de nous fournir ces renseignements concernant les accusations, si bien qu'à nos yeux, ce n'était rien d'autre qu'un bon reportage.

Le président : Il ne nous reste vraiment plus de temps, mais je pense que ce sujet suscite un intérêt. Si les membres sont d'accord, nous pourrions poursuivre pour cinq ou six minutes de plus pour avoir l'occasion de poser une deuxième question. Sommes-nous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Baker : Pour parler de la constitutionnalité, je vais céder mon temps de parole au sénateur Joyal, qui pourra poser une question complémentaire à sa première question.

Le sénateur Joyal : J'aimerais revenir à la décision que la Cour suprême a rendue l'été dernier et que vous avez citée. Je suis convaincu que vous êtes tous au courant de cette décision. La cour a reconnu le bien-fondé de la revendication ainsi que l'atteinte à un droit.

Si nous acceptons votre hypothèse selon laquelle un droit issu de traités régit le commerce des produits du tabac, à partir des faits historiques que vous avez décrits, le gouvernement pourrait-il soutenir que la violation dans le projet de loi C-10 est acceptable ou justifiable dans les limites établies dans la décision de la cour? La cour a reconnu qu'il pourrait y avoir des exceptions ou, autrement dit, une violation comme celle du projet de loi C-10.

M. Detlor : Ce serait certainement possible, mais cela devient alors une question de processus. La cour a déclaré dans l'affaire *Tsilhqot'in* ou l'affaire *William* que l'on passe d'abord par le processus de consultation, l'aspect procédural, puis on applique l'obligation fiduciaire. L'obligation fiduciaire et l'atteinte ou la violation peuvent être justifiées dans un critère en trois volets. Si l'on regarde ce que le critère prévoit, il faut se demander si l'action de la Couronne porte une atteinte minimale au droit. C'est le premier volet. La question que je veux maintenant vous poser, qui est essentiellement pour la forme, c'est si l'incarcération porte une atteinte minimale aux droits des gens ou si c'est la sanction la plus extrême à imposer d'emblée. Dans mon mémoire, c'est le premier volet.

Le sénateur Joyal : Le deuxième.

Mr. Detlor: The first one is the government objective. Is there a legitimate and valid government objective? If the government objective is health and welfare then yes, it is; but if the government objective is to advance one economic interest over another, then perhaps not. If the government objective is truly to advance the market share of JTI and RBH versus the indigenous manufacturers, it would fail on the first test.

Second, we've already discussed the minimal impairment.

Third, on a balancing of the interests, the harm and the benefit, does it make sense? When we balance out the goal of the legislation with the harm that it's going to cause to communities, people, families, putting people in jail, does that make sense? That's really when it's an equitable decision. It's a very tough one to nail down as a lawyer, but in my heart, in my gut, I just don't see that this makes sense.

[Translation]

Senator Dagenais: My question is addressed to Ms. Deer. You are surely aware that a few years ago on the Kanesatake territory, Chief Gabriel's home had been set on fire because he objected to the trade in contraband tobacco. In fact, the Mohawk police corps was ejected from Kanesatake. I think that the police corps managed to get back onto the territory approximately a year and a half later.

Are you telling us that the contraband tobacco trade represents such an important economic value in your communities that that type of situation is accepted? Mr. Gabriel was threatened as chief, and he was not able to return to his community before approximately one year.

[English]

Ms. Deer: I can tell you that yes, I am aware of that because at the time I was a police officer for the Kahnawake Mohawk Peacekeepers and I ended up going to that community and policing it while the Kanesatake police had been removed. It was not solely for that purpose that it happened. There were underlying issues within that community and there are still today. They haven't been resolved. So that type of activity, it wasn't just that activity that happened. There's a great deal of politics going on and there's great division. We can't blame the contraband situation on that because today they are still having those same issues. There's a lot of unrest in that community, unfortunately.

[Translation]

Senator Dagenais: Am I to understand that you were a police officer at that time in Kanesatake?

[English]

Ms. Deer: No. I was with the Kahnawake Mohawk Peacekeepers who took over from the Kanesatake Peacekeepers.

M. Detlor : Le premier est l'objectif du gouvernement. Y a-t-il un objectif gouvernemental légitime et valable? Si l'objectif du gouvernement, c'est la santé et la sécurité, alors oui, il est légitime, mais si c'est de faire avancer un intérêt économique aux dépens d'un autre, alors il ne l'est pas. Si l'objectif du gouvernement est vraiment d'améliorer la part du marché des marques de cigarette de JTI et de RBH au détriment des fabricants autochtones, il ne répondrait pas au premier critère.

Deuxièmement, nous avons déjà discuté de l'atteinte minimale.

Troisièmement, pour ce qui est de l'équilibre entre les intérêts, les préjudices et les avantages, est-ce logique? Lorsque nous examinons l'objectif du projet de loi et les préjudices qu'il causera aux collectivités, aux citoyens et aux familles en incarcérant les gens, est-ce logique? Ce doit vraiment être une décision équitable. C'est très difficile à déterminer en tant qu'avocat, mais si je me fie à mon instinct, je ne vois pas comment c'est logique.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à Mme Deer. Vous devez sûrement être au courant que, il y a quelques années, dans le territoire de Kanesatake, la maison du chef Gabriel avait été incendiée, parce qu'il s'objectait à la contrebande du tabac. D'ailleurs, le corps de police mohawk avait été expulsé du territoire de Kanesatake. Je crois que le corps de police avait pu réintégrer le territoire environ un an et demi plus tard.

Est-ce que vous nous dites que la contrebande du tabac représente une valeur économique assez importante dans vos communautés pour qu'on accepte ce genre de situation? M. Gabriel avait fait l'objet de menaces à titre de chef, et il n'avait pu réintégrer sa communauté avant un an environ.

[Traduction]

Mme Deer : Je peux vous assurer que oui, j'en suis consciente, car j'étais policière à l'époque pour les Kahnawake Mohawk Peacekeepers et j'ai travaillé dans cette collectivité lorsque le service de police de Kanesatake a été aboli. Ce n'est pas arrivé uniquement pour cette raison. Cette collectivité était aux prises avec des problèmes sous-jacents, et l'est encore aujourd'hui. Ils n'ont pas été résolus. Il n'y avait pas que ce genre d'activités. Il y avait beaucoup de politique derrière tout cela et beaucoup de dissension. Nous ne pouvons pas blâmer la contrebande, car la collectivité est toujours aux prises avec les mêmes problèmes. Il y a malheureusement beaucoup d'instabilité dans cette collectivité.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Est-ce que je dois comprendre que vous étiez policière, à ce moment-là, à Kanesatake?

[Traduction]

Mme Deer : Non. Je travaillais pour les Kahnawake Mohawk Peacekeepers qui ont remplacé les Kanesatake Peacekeepers.

Senator White: This is a bit of a supplementary question, chief, if you don't mind. I chase back a question put to you earlier. You responded that when you spoke to the local police, they had no statistics surrounding charges being laid. Would it have helped you, as you walk through this, to have that type of information?

Mr. Maracle: The council has always asked for validation for the link to organized crime. We have asked for a report from the police. We're not prepared to accept a political statement at face value when there are so many competing financial interests at play here. There never has been any information put forward to our council from the OPP, the Medical Officer of Health or our local police.

Senator White: One of the pieces of this legislation would allow police services who now can't operate under the Excise Act — it is federal only — to have that contact and investigate those types of crimes under the Criminal Code of Canada, whether it be municipal or provincial, which presently is allowed only for the RCMP. It's one of the challenges that not having legislation like this in place makes it —

Mr. Maracle: The council regulates the retail aspect of tobacco retailers by issuing a permit. If somebody's permit should be taken away, there must be evidence presented to the council. Neither the Medical Officer of Health nor the police provided any evidence to the council that warranted removal of the retail permit to sell tobacco.

The Chair: I'll have to jump in there and thank you all for being here this evening. We very much appreciate your contribution to our deliberations.

Mr. Maracle: Very quickly, the Supreme Court of Canada has always found that the Government of Canada has a very stingy interpretation of rights. The Assembly of First Nations has consistently asked for a rights table to be established, to come to an understanding about the interpretation of rights. The government has avoided creating such a table. The —

The Chair: I can't allow you to give us another speech. I've been generous with you with time.

Mr. Maracle: The court has also said when there is a disagreement that the rights issue should be interpreted favourably for the Native person.

The Chair: Thank you very much.

For our second panel today, please welcome, from Imperial Tobacco Canada Ltd., Éric Gagnon, Director of Government and Regulatory Affairs; and from *FrontLine Security* magazine, the editor of that publication, Ed Myers.

Le sénateur White : J'aurais une petite question complémentaire à vous poser, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Elle se rapporte à une question qu'on vous a posée tout à l'heure. Vous avez répondu que lorsque vous avez discuté avec des agents d'un service de police local, ils n'avaient aucune statistique à vous donner concernant les accusations portées. Ce type de renseignements vous auraient-ils été utiles?

M. Maracle : Le conseil a toujours demandé que l'on valide le lien avec le crime organisé. Nous avons demandé un rapport de la police. Nous ne sommes pas prêts à accepter spontanément une déclaration politique alors qu'il y a tellement d'intérêts financiers divergents en jeu. Notre conseil n'a reçu aucune information de la Police provinciale de l'Ontario, du médecin hygiéniste en chef ou de notre service de police local.

Le sénateur White : Une disposition de ce projet de loi permettrait aux services de police qui ne peuvent maintenant pas exercer leurs activités en vertu de la Loi sur l'accise — c'est seulement pour les services fédéraux — d'avoir ce contact et d'enquêter sur ce type de crimes aux termes du Code criminel du Canada, que ce soit à l'échelle municipale ou provinciale, droit qui est accordé uniquement à la GRC à l'heure actuelle. C'est l'un des défis lorsque des mesures législatives comme celle-ci ne sont pas en place...

M. Maracle : Le conseil régit la vente au détail des produits du tabac en délivrant des permis. Si l'on retire le permis d'un détaillant, des preuves doivent être présentées au conseil. Ni le médecin hygiéniste en chef ni le service de police n'ont présenté de preuves au conseil pour justifier le retrait de permis pour vendre des produits du tabac.

Le président : Je dois vous interrompre et remercier tous les témoins d'être venus ce soir. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir contribué à nos délibérations.

M. Maracle : Très rapidement, la Cour suprême du Canada a toujours trouvé très stricte l'interprétation des droits du gouvernement du Canada. L'Assemblée des Premières Nations a sans cesse demandé qu'une table sur les droits soit établie pour que l'on puisse s'entendre sur l'interprétation des droits. Le gouvernement n'a pas créé cette table. Le...

Le président : Je ne peux pas vous permettre de faire un autre discours. J'ai été généreux avec le temps que je vous ai accordé.

M. Maracle : La cour a également dit que lorsqu'il y a un désaccord, les droits devraient être interprétés de manière à favoriser les Autochtones.

Le président : Merci beaucoup.

Pour notre deuxième groupe de témoins aujourd'hui, nous accueillons, de l'Imperial Tobacco Canada Ltd., Éric Gagnon, directeur, Affaires réglementaires et relations gouvernementales et, du magazine *Frontline Security*, le rédacteur de la publication, Ed Myers.

Mr. Gagnon and Mr. Myers, I understand you both have opening statements. We will begin with Mr. Gagnon.

[*Translation*]

Éric Gagnon, Director, Government and Regulatory Affairs, Imperial Tobacco Canada Ltd.: I want to thank the Legal and Constitutional Affairs Committee for its invitation to appear to discuss Bill C-10.

[*English*]

I'll start by saying that Imperial Tobacco Canada Ltd. offers its full support for this legislation, and we encourage its quick passage. Before addressing it, however, I want to clearly state that our company recognizes the health risks associated with smoking, and we also recognize the need for proper, balanced and evidence-based regulation.

That said, the choice facing decision-makers in Canada is whether to have a legal, regulated tobacco industry or an untaxed, unregulated free-for-all. That is the reality facing governments due to Canada's contraband tobacco crisis, and it is the lens through which all tobacco policy, including Bill C-10, should be viewed.

As mentioned, we believe this legislation is an important step in tackling contraband, which robs governments of billions of dollars every year, profits organized crime groups and undermines efforts at tobacco control, particularly as they relate to sales to youth. Make no mistake about it: Contraband tobacco is big business and a major threat to public safety.

To its credit, the Government of Canada has recognized the problem, and Bill C-10 will provide new tools to combat those trafficking contraband tobacco to communities across Canada. This is truly a national problem, with contraband from Quebec and Ontario ending up as far east as Newfoundland and as far west as British Columbia. However, Bill C-10 is only a first step, and further action is needed to address the root causes of the contraband crisis, which lie in simple supply and demand economics.

On the demand side, repeated studies have shown a direct link between successive and substantial tobacco tax increases and the growth of contraband tobacco. Governments' addiction to tobacco taxes, as demonstrated through countless federal and provincial increases in past years, has resulted in consumers turning to the illegal market for cheaper alternatives, thereby creating demand. The unlimited supply then comes from illegal

Messieurs Gagnon et Myers, je crois savoir que vous avez tous les deux préparé des déclarations liminaires. Nous entendrons M. Gagnon en premier.

[*Français*]

Éric Gagnon, directeur, Affaires réglementaires et relations gouvernementales, Imperial Tobacco Canada Ltd. : Je voudrais remercier le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles de son invitation à comparaître devant lui pour discuter du projet de loi C-10.

[*Traduction*]

Tout d'abord, je tiens à dire qu'Imperial Tobacco Canada Ltd. appuie sans réserve le projet de loi, et nous encourageons son adoption le plus rapidement possible. Avant d'en parler, je veux toutefois préciser que notre entreprise reconnaît les risques pour la santé associés au tabagisme et la nécessité d'avoir une réglementation adéquate, équilibrée et fondée sur des données probantes.

Cela dit, le choix auquel sont confrontés les décideurs au Canada est d'avoir une industrie du tabac légale et réglementée ou une industrie non taxée et non réglementée, où tout est permis. C'est la réalité à laquelle les gouvernements sont confrontés en raison de la crise de la contrebande de tabac au Canada, et c'est dans cette optique que toutes les politiques sur le tabac, dont le projet de loi C-10, devraient être examinées.

Comme on l'a mentionné, on estime que ce projet de loi est une étape importante pour lutter contre la contrebande, qui prive les gouvernements de milliards de dollars chaque année, enrichit les groupes du crime organisé et nuit aux efforts de lutte contre le tabagisme, surtout en ce qui concerne la vente de produits du tabac aux jeunes. Ne vous méprenez pas : la contrebande de tabac est une grande entreprise et constitue une menace importante à la sécurité publique.

Le gouvernement du Canada, et c'est tout à son honneur, a reconnu le problème, et le projet de loi C-10 fournira de nouveaux outils pour faire échec à ceux qui se livrent à la contrebande de tabac dans des collectivités de partout au Canada. C'est vraiment un problème national, car des produits de contrebande du Québec et de l'Ontario sont acheminés d'un bout à l'autre du pays, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique. Toutefois, le projet de loi C-10 n'est qu'un premier pas, et il faut prendre des mesures pour s'attaquer aux causes profondes de la crise de la contrebande, c'est-à-dire les notions élémentaires d'économie de l'offre et de la demande.

Du côté de la demande, de nombreuses études ont démontré qu'il existe un lien direct entre les importantes augmentations des taxes sur le tabac successives et la croissance de la contrebande de tabac. La dépendance des gouvernements à l'égard des hausses de taxes sur le tabac, comme en font foi les nombreuses hausses fédérales et provinciales des dernières années, a fait en sorte que les consommateurs se sont tournés vers le marché illégal pour

manufacturing operations in Canada, plus upwards of 300 smoke shacks selling tobacco outside existing legal, regulatory and tax frameworks.

Don't get me wrong: We are not opposed to fair competition, including from First Nations communities. However, as a legal and law-abiding company, we would expect that everyone making and selling tobacco in Canada apply and respect the same rules and for governments to enforce those rules.

To put the size of the illegal supply in perspective, consider that the RCMP has stated that there are upwards of 50 illegal manufacturing operations in Canada. If each of those had only one cigarette manufacturing machine — and we suspect many of them have more than that — they could supply the entire Canadian market many times over.

In addition, the 2013 RCMP *Illicit Tobacco Strategic Report* stated that at least 20 illegal manufacturers are associated with organized crime groups, and there was a case just last May involving a major tobacco smuggling operation run by the Mafia and members of the Akwesasne reserve.

That same RCMP report also noted a troubling trend of illegal manufacturers growing their own tobacco without any oversight. The report suggests that the Six Nations reserve has 200 acres of unregulated tobacco crops, which would generate enough raw leaf to produce at least 200 million cigarettes, based on last year's yields.

Finally, in demonstrating the enforcement challenge presented by this issue, the RCMP report also states: "Officer safety is identified as the primary concern related to law enforcement action targeting illicit tobacco manufacturers."

That begs the question of whether Bill C-10 addresses these fundamental supply and demand dynamics behind the contraband trade. To that, I would say yes, to a certain degree. If people trafficking contraband face harsher penalties like mandatory minimum sentences, it could push some of them out of business, which would have an impact on supply.

However, Bill C-10 probably won't address the demand, since the threshold of 10,000 cigarettes, or 50 cartons, to which this legislation applies, would not capture your average smoker looking for a cheaper alternative. As a result, the existing penalties for possession of smaller amounts of contraband would still apply, and clearly those have not been acting as a deterrent. As long as there is demand, there will be supply — especially with so many illegal manufacturing operations and

avoir des solutions de rechange moins coûteuses, créant ainsi une demande. L'offre illimitée provient alors d'activités de fabrication illimitées au Canada, et plus de 300 cabanes à cigarettes vendent des produits du tabac en dehors des cadres légaux, réglementaires et fiscaux existants.

Ne vous méprenez pas : nous ne sommes pas contre une concurrence équitable, y compris de la part des collectivités des Premières Nations. Toutefois, en tant qu'entreprise légale respectueuse des lois, nous nous attendons à ce que toutes les organisations qui fabriquent et vendent des produits du tabac au Canada respectent les mêmes règles et à ce que les gouvernements les fassent appliquer.

Pour mettre en perspective les proportions de l'offre illégale, il faut tenir compte que la GRC a déclaré qu'il y a jusqu'à 50 entreprises de fabrication illégale au Canada. Si elles n'ont toutes qu'une seule machine de fabrication de cigarettes — et nous présumons que bon nombre d'entre elles en ont plus —, elles pourraient approvisionner tout le marché canadien plusieurs fois.

En outre, le *Rapport sur la stratégie de lutte contre le tabac de contrebande* de 2013 de la GRC a révélé qu'au moins 20 fabricants illégaux sont associés à des groupes du crime organisé, et il y a eu un cas en mai dernier mettant en cause une opération de contrebande du tabac de grande envergure dirigée par la mafia et des membres de la réserve d'Akwesasne.

Le même rapport de la GRC a également relevé une tendance inquiétante où des fabricants illégaux cultivent leur propre tabac sans aucune surveillance. Le rapport laisse entendre que la réserve des Six Nations a 200 acres de culture du tabac non réglementée, ce qui produirait assez de feuilles pour fabriquer au moins 200 millions de cigarettes, si l'on se fie à la production de l'année dernière.

Enfin, pour démontrer le défi en matière d'application que pose ce problème, le rapport de la GRC fait état que la sécurité des policiers est la principale préoccupation liée aux mesures d'application de la loi visant les fabricants de produits du tabac illicites.

Il faut donc se demander si le projet de loi C-10 se penche sur la dynamique fondamentale de l'offre et de la demande derrière le commerce de contrebande. Je répondrais que oui, dans une certaine mesure. Si les gens qui se livrent au trafic de tabac de contrebande sont passibles de peines plus sévères telles que les peines minimales obligatoires, certains d'entre eux pourraient être acculés à la faillite, ce qui aurait une incidence sur l'offre.

Toutefois, le projet de loi C-10 ne répondra probablement pas à la demande, puisque le seuil de 10 000 cigarettes, ou 50 cartouches, auquel ce projet de loi s'applique, ne viserait pas le fumeur moyen qui cherche une solution de rechange moins coûteuse. Par conséquent, les peines existantes applicables à la possession de petites quantités de tabac de contrebande continueraient de s'appliquer et n'ont pas eu d'effet dissuasif. Tant qu'il y aura une demande, il y aura une offre — surtout avec

smoke shacks, combined with concern about officer safety in enforcing existing laws.

Therefore, while we fully support Bill C-10, we offer three additional recommendations to fight contraband tobacco.

First, consumers need to be educated about the illegal tobacco trade and its links to organized crime, the penalties associated with its use, and the lack of any quality or content control in its manufacturing process. We believe that investing in such a campaign would be a good use of the new money set aside in last year's budget to fight contraband.

Second, to have an impact on the demand side, governments must recognize the existing price gap between legal and illegal products and take that into consideration when making decisions about tax policy. The positive effects of a measure like Bill C-10 can quickly be undermined by tax increases that will further widen the price gap between legal and illegal products and drive more consumers to contraband.

Finally, for contraband to ever be truly addressed for the long term, the illegal manufacturing operations and smoke shacks have to be brought under the law. This must happen if the supply side of the equation is to be addressed. Ultimately, that does not require new laws but the enforcement of existing ones.

Thank you again for the opportunity to appear, and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, sir.

Mr. Myers, the floor is yours.

Ed Myers, Editor, *FrontLine Security*: Thank you, Mr. Chair and distinguished members of the standing committee. I've been the editor of *FrontLine Security* magazine since 2008. *FrontLine Security* is a quarterly magazine in print and electronic forms that has a controlled distribution of 20,000 readers and an estimated 50,000 e-viewers comprised mostly of law enforcement, security personnel, including border security, as well as government policy professionals from all government levels.

We have consistently pursued an editorial policy with *FrontLine Security* that is designed to raise the level of discourse in this country around issues of public safety and national security. Early in my tenure at *FrontLine Security*, I came across a report by the Criminal Intelligence Service Canada on organized crime and some of the issues surrounding contraband tobacco. More investigation into this area pointed to the links between the illicit trade in tobacco and organized crime,

un si grand nombre d'entreprises de fabrication illégale et de cabanes de vente de cigarettes, ainsi que la préoccupation concernant la sécurité des policiers qui font appliquer les lois existantes.

Par conséquent, même si nous appuyons sans réserve le projet de loi C-10, nous présentons trois recommandations additionnelles pour lutter contre la contrebande du tabac.

Premièrement, il faut sensibiliser les consommateurs au commerce illégal du tabac de contrebande et à son lien avec le crime organisé, aux peines applicables et à l'absence de surveillance de la qualité ou de contrôle du contenu dans le processus de fabrication. Nous croyons qu'investir dans une campagne de la sorte serait une utilisation judicieuse des nouveaux fonds qui ont été réservés dans le budget de l'an dernier pour lutter contre la contrebande.

Deuxièmement, pour qu'il y ait une incidence sur la demande, les gouvernements doivent reconnaître l'écart de prix entre les produits légaux et les produits illégaux et tenir compte de ce facteur au moment de prendre des décisions concernant les politiques fiscales. Les effets positifs d'une mesure comme le projet de loi C-10 peuvent facilement être minés par des hausses de taxes qui accentueront l'écart de prix entre les produits légaux et les produits illégaux et pousser un plus grand nombre de consommateurs à se tourner vers les produits de contrebande.

Enfin, pour vraiment s'attaquer à la contrebande à long terme, les entreprises de fabrication illégale et les cabanes de vente de cigarettes doivent être assujetties à la loi. C'est indispensable si l'on veut s'attaquer à l'offre. On n'a pas besoin de nouvelles lois en fin de compte, mais il faut appliquer celles qui existent.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de comparaître. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur.

Monsieur Myers, la parole est à vous.

Ed Myers, rédacteur, *FrontLine Security* : Merci, monsieur le président, et merci à vous, distingués membres du comité permanent. Je suis le rédacteur du magazine *FrontLine Security* depuis 2008. Le *FrontLine Security* est un magazine trimestriel en format imprimé et électronique qui a une distribution contrôlée de 20 000 lecteurs et qui compte environ 50 000 lecteurs en ligne, principalement des agents d'application de la loi, des agents de sécurité, des agents de sécurité frontalière ainsi que des spécialistes des politiques de tous les ordres de gouvernement.

Nous avons constamment appliqué une politique rédactionnelle au magazine *FrontLine Security* visant à relever le niveau des débats au pays sur la sécurité publique et nationale. Au début de ma carrière chez *FrontLine Security*, je suis tombé sur un rapport du Service canadien de renseignements criminels sur le crime organisé et certains enjeux entourant le tabac de contrebande. Une enquête plus approfondie sur le sujet a fait ressortir les liens entre le commerce illicite du tabac et le crime

specifically biker gangs. The potential links to public safety and national security look compelling.

By the summer of 2012, we decided to publish our findings and thoughts on the matter and produced the first of a series of three articles beginning in the fall of 2012. The next two quarterly editions each contained the subsequent article in the series. I provided a compendium of these publications to the committee for your reference.

Feedback from the first article was much more vocal than I had anticipated, including from individual farmers who were not even on our distribution list. One farmer called me and complained that his neighbour in the Tillsonburg region was selling his crop overages for four to five times what the legitimate market was offering. The other strong message that came back from our readership was a sense of surprise and alarm at the ties to organized crime that come with the production or selling of contraband tobacco.

In further research conducted last year, we determined money ties from contraband proceeds to Hamas, and this was documented in a video called *Smoke and Terror*. Once we established the scope of the problem, we went to look for how law enforcement was responding to the situation. I could not find a single credible law enforcement voice on the subject that understood the extent of the contraband activity or the reach of the criminal networks that were involved.

My conclusions by the time I finished with the three-part series were that, one, the illicit trade in tobacco in Canada is costing \$3.5 billion annually in lost tax revenue.

Two, organized crime groups drive the entire contraband tobacco market and provide the financial incentives and coercion to attract co-conspirators.

Three, there were insufficient penalties for trafficking in contraband tobacco to deter offenders.

Four, law enforcement has neither the mandate nor the motivation to provide a meaningful response to the illicit trade in tobacco and its public safety or national security implications.

Five, the illicit tobacco trade has major corruption influences that are sometimes inflicted on otherwise law-abiding community members, including farmers and corner store operators among others.

Six, purveyors of contraband are indiscriminate in terms of whom they sell to, including minors.

Seven, the complexities of the environment with tobacco must take into account the legitimate interests of First Nations communities.

organisé, et plus particulièrement les bandes de motards. Les liens éventuels à la sécurité publique et nationale semblent être probants.

À l'été 2012, nous avons décidé de publier nos constatations et réflexions sur le sujet et avons produit le premier article d'une série de trois au début de l'automne 2012. Les deux éditions trimestrielles suivantes renfermaient les articles subséquents. J'ai remis un recueil de ces publications au comité à titre de référence.

Les gens ont fait entendre leur opinion au sujet du premier article beaucoup plus que ce que j'avais prévu, dont des agriculteurs qui n'étaient même pas sur notre liste de distribution. Un agriculteur m'a téléphoné pour se plaindre que son voisin dans la région de Tillsonburg vendait ses récoltes excédentaires quatre ou cinq fois plus cher que sur le marché légitime. Nos lecteurs se sont dits surpris et alarmés d'apprendre l'existence de liens entre le crime organisé et la production ou la vente de tabac de contrebande.

D'autres recherches menées l'année dernière ont permis d'établir des liens entre les revenus tirés des activités de contrebande et le Hamas, ce qui a été documenté dans une vidéo intitulée *Smoke and Terror*. Après avoir établi la portée du problème, nous sommes allés voir comment les agents d'application de la loi réagissaient à la situation. Je n'ai pas pu trouver un seul agent d'application de la loi crédible qui comprenait la portée des activités de contrebande ou des réseaux criminels impliqués.

Les conclusions que j'ai tirées de cette série de trois articles étaient, premièrement, que le commerce illicite du tabac au Canada représente 3,5 milliards de dollars annuellement en pertes de recettes fiscales.

Deuxièmement, les groupes du crime organisé contrôlent tout le marché du tabac de contrebande et fournissent des incitatifs financiers et des mesures coercitives pour attirer des complices.

Troisièmement, les peines imposées pour le trafic du tabac de contrebande ne suffisent pas pour dissuader les contrevenants.

Quatrièmement, les organismes d'application de la loi n'ont ni le mandat ni la motivation d'intervenir de façon satisfaisante pour lutter contre le commerce illicite des produits du tabac et ses répercussions sur la sécurité publique ou nationale.

Cinquièmement, le commerce illicite du tabac comporte beaucoup de corruption qui se répercute parfois sur des citoyens respectueux des lois, dont des agriculteurs et des propriétaires de dépanneurs.

Sixièmement, les fournisseurs vendent leurs produits de contrebande à n'importe qui, y compris à des mineurs.

Septièmement, les complexités de l'environnement de la contrebande du tabac doivent tenir compte des intérêts légitimes des collectivités des Premières Nations.

Eight, local and provincial law enforcement need the mandate and resources required to stop the flow of contraband tobacco.

Finally, to properly manage the complex response to the contraband tobacco problem in Canada, a federal investigative ombudsman position should be created and provided with sufficient resources to carry out its mandate.

Thank you for the opportunity to appear in front of the committee. I would be pleased to answer any questions.

The Chair: Thank you. We'll begin questions with the deputy chair of the committee, Senator Baker.

Senator Baker: Thank you to the presenters for their interesting presentations to the committee.

It's indeed a complex matter that we're dealing with as far as trafficking or smuggling tobacco is concerned. As you know, sometimes legitimate large tobacco companies in Canada sell to the duty-free market in the U.S. and the tobacco ends up in Canada in the regular market. That's the subject of civil action right now on behalf of tobacco producers against the major companies. It's rather complex.

What I find complex about it, and perhaps you can answer this question, is that when one reads case law on the numbers of arrests of persons charged with having illegal tobacco in their possession, you see one of two scenarios: A police officer stops a van or a truck when they see cigarettes in plain view or when they have a customs officer with them who, on a suspicion, can seize the cargo.

The other scenario is when the police officer, say in Ontario or Quebec, stops a van and checks to make sure they have the seven or eight permits that they must have to transport tobacco. One is federal legislation under the Excise Tax Act and the other is provincial.

Under this bill, the same basis for stopping and arresting are still there. It's only the amount that's being transported that's changed and it adds an additional charge under the Criminal Code rather than under a regulatory regime. How would this have any effect to deter illegal activity in contraband?

Mr. Gagnon: I would like to clarify one point. When you refer to legal products making their way back to Canada, you're referring to an old story that has been settled already with the Government of Canada. I can assure you that today there are no legal products that are making their way back to Canada.

Senator Baker: The civil action remains, though.

Mr. Gagnon: Fair enough, but the situation is that there are no legal products making their way back to Canada.

Senator Baker: No, no. I'm not accusing Imperial of anything they weren't accused of years ago.

Huitièmement, il faut donner aux organismes d'application de la loi locaux et provinciaux le mandat et les ressources qui leur permettront de mettre un terme à la contrebande du tabac.

Enfin, pour gérer convenablement la complexité de la lutte contre la contrebande du tabac au Canada, il faudrait créer un poste d'ombudsman au fédéral qui disposerait de capacités d'enquête et de ressources suffisantes pour remplir son mandat.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant le comité. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci. Nous allons commencer avec les questions du vice-président du comité, le sénateur Baker.

Le sénateur Baker : Je remercie les témoins des déclarations intéressantes qu'ils ont faites devant le comité.

C'est en effet un dossier complexe que nous étudions, à savoir le trafic et la contrebande du tabac. Comme vous le savez, il arrive parfois que de grandes compagnies de tabac légitimes au Canada vendent leurs produits sur le marché hors taxe aux États-Unis et que les produits du tabac se retrouvent ensuite sur le marché régulier au Canada. C'est l'objet d'une poursuite civile à l'heure actuelle contre les grandes compagnies. C'est assez complexe.

Ce que je trouve complexe, et vous pouvez peut-être répondre à cette question, c'est que lorsqu'on lit la jurisprudence sur le nombre d'arrestations de personnes accusées d'avoir en leur possession des produits du tabac illégaux, on voit l'un ou l'autre des scénarios suivants : un policier arrête une fourgonnette ou un camion lorsqu'il voit des cigarettes ou, s'il est avec un agent des douanes, il peut saisir le chargement sur la base de soupçons.

L'autre scénario, c'est que le policier, disons en Ontario ou au Québec, arrête une fourgonnette et vérifie si le conducteur a les sept ou huit permis requis pour transporter des produits du tabac. Il y a, d'une part, la Loi sur la taxe d'accise, qui est fédérale et, d'autre part, la loi provinciale.

En vertu de ce projet de loi, les motifs d'arrestation sont les mêmes. C'est seulement la quantité transportée qui change, et on ajoute une accusation en vertu du Code criminel plutôt qu'en vertu d'un régime de réglementation. Comment cela pourrait-il décourager les gens à se livrer à des activités de contrebande illégales?

M. Gagnon : J'aimerais clarifier un point. Lorsque vous dites que des produits légaux reviennent au Canada, vous faites allusion à une vieille affaire qu'on a déjà réglée avec le gouvernement du Canada. Je peux vous assurer qu'aucun produit légal ne revient au Canada à l'heure actuelle.

Le sénateur Baker : Il y a toujours la poursuite civile cependant.

M. Gagnon : D'accord, mais il n'en demeure pas moins qu'aucun produit légal ne revient au Canada.

Le sénateur Baker : Non, non. Je n'accuse pas Imperial de quoi que ce soit qu'elle n'a pas été accusée il y a plusieurs années.

Mr. Gagnon: In terms of Bill C-10 specifically, like I said in my opening remarks, it's going to deter some of the traffickers to take some of the products and take them off the First Nation reserves where they are produced. The fines are going to be so important that some of the illegal traffickers might actually find this to be a deterrent.

But to your point, the challenge is that normally right now in Canada, you're not allowed to transport tobacco from one location to another, or from one province to another province, if you don't have the right permits. We're seeing that there is no collaboration between federal and provincial governments to try to get a solution on the contraband problem.

Senator Baker: That's your point.

Mr. Gagnon: Imperial Tobacco Canada believes that in order to solve this issue, there will have to be a concerted effort from Ontario and Quebec, because that's where the illegal manufacturing is operating, and the federal government to really try to address this. Bill C-10 is a first good step, but I think the efforts combined by the provincial and federal governments will be needed moving forward.

Mr. Myers: We have called for everyone to get in a room and figure this thing out. It is probably high time that happens. Our call for a federal ombudsman with investigative powers would go a long way toward sorting out the jurisdictional issues.

Quite frankly, I agree with my friend over here about the problem with heavy levels of taxation driving the illegal market and the lack of criminal penalties promoting illegal activity in the community.

The bill is starting to get where it needs to get to, but it's going to take the cooperation of a bunch of groups — the First Nations communities, law enforcement. There are lots of groups that need to be involved in this — and health, as well. It's time to get it all sorted out.

Senator White: Thanks to both of you for being here. I want to start by saying I hate tobacco. It makes it sound like I'm supporting it every time I ask a question, even though I'm the sponsor of this bill. I could not be more anti-tobacco. I thought I would throw that out.

We talk about powers. Today under the Excise Act, police services don't have the power they need — and that was my point with the earlier panel — to actually investigate those who are selling, transporting or anything else when it comes to illegal tobacco. I believe this bill will give us the ability to share the powers with other police agencies. Mr. Myers, I've read your articles previously, but I think you would agree that the power of this bill is that it actually allows agencies who otherwise were exempt from the opportunity to actually investigate to do so.

M. Gagnon : Pour ce qui est du projet de loi C-10 plus particulièrement, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, il dissuadera certains trafiquants de sortir des produits des réserves des Premières Nations. Les amendes seront tellement élevées qu'elles risquent de dissuader certains trafiquants illégaux.

Mais pour revenir à votre point, le défi, c'est qu'à l'heure actuelle au Canada, on n'a pas le droit de transporter des produits du tabac d'une région à une autre ou d'une province à une autre, si l'on ne détient pas les bons permis. On voit qu'il n'existe aucune collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux pour essayer de trouver une solution au problème de contrebande.

Le sénateur Baker : C'est le point que vous avez soulevé.

M. Gagnon : Imperial Tobacco Canada croit que pour résoudre ce problème, il faudra un effort concerté de la part de l'Ontario et du Québec puisque c'est dans ces provinces où les entreprises de fabrication illégale exercent leurs activités, et le gouvernement fédéral essaie vraiment de régler ce problème. Le projet de loi C-10 est un premier pas dans la bonne direction, mais je pense que les gouvernements fédéral et provinciaux devront combiner leurs efforts dans l'avenir.

M. Myers : Nous avons demandé que tous les intervenants se réunissent pour trouver une solution. Il est grand temps que cette rencontre ait lieu. Notre demande pour créer un poste d'ombudsman fédéral détenant des pouvoirs d'enquête pourrait largement contribuer à régler les questions de compétence.

Bien franchement, je suis d'accord avec mon collègue là-bas lorsqu'il dit que les taxes élevées contribuent au marché illégal et que l'absence de peines criminelles favorise les activités illégales dans les collectivités.

Le projet de loi commence à s'attaquer aux problèmes qu'il doit régler, mais il faudra la coopération de divers groupes, notamment des collectivités des Premières Nations et des organismes d'application de la loi. De nombreux groupes doivent participer, dont les organismes de santé également. Il est temps de régler tous ces problèmes.

Le sénateur White : Je vous remercie tous les deux d'être des nôtres aujourd'hui. Je veux tout d'abord dire que je déteste la cigarette. J'ai l'air d'y être favorable chaque fois que je pose une question, même si je suis le parrain du projet de loi. Je ne pourrais pas être plus contre le tabagisme. Je voulais simplement le mentionner.

Nous parlons des pouvoirs. À l'heure actuelle, en vertu de la Loi sur l'accise, les services de police ne disposent pas des pouvoirs dont ils ont besoin — et c'est le point que j'ai soulevé auprès du groupe de témoins précédent — pour enquêter sur ceux qui vendent ou transportent des produits du tabac illégaux, notamment. Je crois que ce projet de loi nous donnera la capacité de partager les pouvoirs avec d'autres services de police. Monsieur Myers, j'ai lu vos articles, mais je pense que vous conviendrez que le pouvoir que confère ce projet de loi, c'est de permettre aux organismes d'enquête, ce qu'il ne pouvait pas faire auparavant.

Mr. Myers: Absolutely, sir.

Senator Cordy: Senator White, it would be a toss-up as to which one of us dislikes tobacco more: the critic or the sponsor. I will try to get the aversion to smoking out of my head when I'm asking these questions so that I can be objective.

I like your idea, Mr. Myers, about getting everybody in a room to talk this out and figure out how best to make this work. We had a number of members of the Aboriginal community here earlier. They were very upset, understandably so, that there was a total lack of consultation, and there was no consultation with the provinces. The three levels have to work together if we're going to deal with the issue of contraband tobacco. Perhaps putting them in the room would be a great idea. However, I agree totally with you that it's important that consultation take place.

I was interested, Mr. Gagnon, when you said that tax increases mean more contraband. That was certainly my understanding, but the last time this bill came around, I thought it was convenience stores. Do you have statistics to bear out your comments about tax increases leading to more contraband? If you do, I would love to have it.

Mr. Gagnon: First, we need to understand the price difference between legal and illegal products. You can purchase what is called a "baggy," which is 200 cigarettes, for approximately \$15 in the illegal trade. If you buy the same amount of cigarettes on the legal side, you would pay on average \$65 to \$80. In some provinces, it is all the way to \$100.

The price difference is so big that if you're a consumer, at some point you reach a tipping point where you say, "This is too much money for me. There is an illegal trade available, so I will buy my products illegally."

Senator Cordy: But you do have stats to show that the increase in taxation creates more contraband?

Mr. Gagnon: Yes, I'd be more than happy to forward that to you.

Senator Cordy: I would love to have that.

You also talked about this being a first step in terms of dealing with contraband tobacco. You both talked about the tie-in between organized crime and contraband tobacco. I wonder if you could go over some of the steps you talked about — education. I've seen television commercials that were absolutely dreadful — not in a good way — because I thought they really aren't going to do anything to make people more aware of the tie-in between criminal elements and contraband tobacco.

But you've come forward with something that is extremely important, because we've done a good job with advertising in diminishing the number of people who are smoking. Do you have a scenario in place for that?

M. Myers : Tout à fait, monsieur.

La sénatrice Cordy : Sénateur White, je ne sais pas qui de vous ou de moi détestent le plus la cigarette : le porte-parole ou le parrain. Je vais essayer d'oublier mon aversion pour le tabagisme lorsque je poserais ces questions afin de pouvoir être objective.

J'aime votre idée, monsieur Myers, de réunir tous les intervenants pour discuter et trouver la meilleure solution possible. Nous avons accueilli plusieurs membres de collectivités autochtones plus tôt aujourd'hui. Ils étaient très mécontents, et avec raison, de l'absence totale de consultation, et aucune consultation n'a eu lieu avec les provinces. Les trois ordres de gouvernement doivent collaborer pour lutter contre la contrebande du tabac. Ce serait une excellente idée de réunir les intervenants. Toutefois, je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il est important que des consultations aient lieu.

J'ai trouvé intéressant, monsieur Gagnon, lorsque vous avez dit que les hausses de taxes se traduisent par une augmentation de la contrebande. C'était ce que je pensais, mais la dernière fois que ce projet de loi a été présenté, je pensais que c'était les dépanneurs. Avez-vous des statistiques pour corroborer que les hausses de taxes entraînent une augmentation de la contrebande? Le cas échéant, j'aimerais beaucoup les avoir.

M. Gagnon : Dans un premier temps, il faut comprendre la différence de prix entre les produits légaux et illégaux. Vous pouvez acheter un sac de 200 cigarettes pour environ 15 \$ sur le marché illégal. Si vous achetez la même quantité de cigarettes sur le marché légal, vous paierez en moyenne entre 65 et 80 \$. Dans certaines provinces, le prix peut atteindre jusqu'à 100 \$.

La différence de prix est tellement importante qu'en tant que consommateur, on atteint un point de non-retour où l'on se dit : « C'est trop cher pour moi; il y a le marché illégal, alors je vais acheter mes produits illégalement. »

La sénatrice Cordy : Mais avez-vous des statistiques pour montrer que les hausses de taxes font augmenter la contrebande?

M. Gagnon : Oui, je me ferai un plaisir de vous les faire parvenir.

La sénatrice Cordy : J'aimerais beaucoup les avoir.

Vous avez également qualifié le projet de loi de premier pas pour lutter contre la contrebande de tabac. Vous avez tous les deux parlé du lien entre le crime organisé et la contrebande de tabac. Je me demande si vous pourriez revenir sur certaines des mesures que vous avez évoquées, dont l'éducation. J'ai vu des annonces télévisées tout à fait épouvantables, car je pensais qu'on n'allait vraiment rien faire pour sensibiliser la population au sujet des liens entre les éléments criminels et la contrebande de tabac.

Mais vous avez proposé quelque chose de très important, car nous avons accompli du bon travail au chapitre de la publicité et fait diminuer le nombre de fumeurs. Avez-vous un scénario en place pour cela?

Mr. Gagnon: I don't know if it's a scenario. The federal government has promised an education campaign on contraband for many years and we haven't seen it, to be fair. We believe that with the passage Bill C-10, in order for illegal traffickers to be aware of it, they need to be aware of increased penalties and fines.

By educating the people and targeting those individuals who are dealing illegal tobacco, and also maybe the people who are in the grey zone — those who are not illegal traffickers but who are law-abiding citizens in some cases, but when they purchase their tobacco, they are doing an illegal act. We believe those people need to be made aware that it is illegal and that there are penalties and fines associated with it. So education would be an important component in terms of trying to deter some consumers to purchase the illegal product.

Senator Cordy: And the federal government certainly has the jurisdiction to do that?

Mr. Gagnon: Of course. Like I said, in the last federal budget, if I recall, \$91 million was announced to fight contraband tobacco over the next five years, and it's going to be important to use that money wisely and in concrete actions that will have an impact in the marketplace. We believe an education campaign on the consequences of buying contraband tobacco is one of them.

[Translation]

Senator Boisvenu: Welcome, gentlemen. Mr. Gagnon, I have a few questions to ask you. The contraband trade in cigarettes is not an activity that is unique to Canada. Trafficking in contraband cigarettes is a global activity, is it not?

Mr. Gagnon: As far as we know, that is true; there is a great deal of contraband. Tobacco is probably one of the products that is the most illegally traded throughout the world. The difference in Canada as compared to other countries is that these are legal products in the countries they will enter. That is one of the problems. Another problem are the counterfeit products; this issue is not all that prevalent in Canada. The problem that is particular to Canada is that there are illegal manufacturers who are making products here and selling them in the communities. That is specific to Canada.

Senator Boisvenu: And is this mostly being done in aboriginal communities?

Mr. Gagnon: The RCMP says that the 50 illegal plants are on First Nations reserves at this time.

Senator Boisvenu: Legal tobacco businesses such as yours — and do correct me if I am mistaken — have in the past provided raw material to aboriginals, have they not?

Mr. Gagnon: In fact, we did not provide raw material in the 1990s and 1980s; we pleaded guilty to a breach of the Excise Act. That problem was settled with the federal government and today

M. Gagnon : Je ne sais pas si c'est un scénario. Le gouvernement fédéral a promis de mener une campagne d'éducation sur la contrebande pendant de nombreuses années et nous ne l'avons toujours pas vue, à vrai dire. Nous croyons qu'avec l'adoption du projet de loi C-10, il faut informer les trafiquants illégaux que des peines et des amendes plus sévères seront imposées.

En sensibilisant les gens et en ciblant les individus qui se livrent à la vente illégale des produits du tabac, et peut-être aussi ceux qui sont dans la zone grise — ceux qui ne sont pas des trafiquants illégaux mais qui sont des citoyens respectueux des lois qui, dans certains cas, commettent un acte illégal en se procurant des produits du tabac. Nous croyons que ces gens doivent être informés que c'est un acte illégal assorti de peines et d'amendes. La sensibilisation serait donc un volet important pour essayer de dissuader les consommateurs d'acheter des produits illégaux.

La sénatrice Cordy : Et le gouvernement fédéral a la compétence pour le faire?

M. Gagnon : Bien sûr. Comme je l'ai dit, dans le dernier budget fédéral, si je me rappelle bien, on a annoncé l'octroi de 91 millions de dollars pour lutter contre la contrebande de tabac au cours des cinq prochaines années. Il sera important d'utiliser cet argent plus judicieusement et pour des mesures concrètes qui auront des répercussions sur le marché. Nous croyons qu'une campagne d'éducation sur les conséquences de l'achat de tabac de contrebande est l'une de ces mesures.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Bienvenue, messieurs. Monsieur Gagnon, j'ai quelques questions à vous poser. La contrebande de cigarettes n'est pas une activité propre au Canada. La contrebande de cigarettes est mondiale, n'est-ce pas?

M. Gagnon : À ce que nous sachions, c'est vrai, il y a beaucoup de contrebande. Le tabac est probablement l'un des produits échangés le plus illégalement à travers le monde. La différence du Canada par rapport à d'autres pays, c'est que ce sont des produits légaux dans ces pays qui vont y entrer. C'est l'un des problèmes. Un autre problème, ce sont les produits contrefaits, un problème qu'on connaît peu au Canada. Le problème particulier au Canada, c'est qu'il y a des manufacturiers illégaux qui fabriquent les produits ici et qui les revendent dans les communautés. Ça, c'est particulier au Canada.

Le sénateur Boisvenu : C'est majoritairement dans les communautés autochtones?

M. Gagnon : Ce que dit la GRC, c'est que les 50 usines illégales se trouvent dans les réserves des Premières Nations en ce moment.

Le sénateur Boisvenu : Les entreprises légales de tabac comme la vôtre — et vous me corrigerez si j'ai tort — ont, par le passé, fourni des matières premières aux Autochtones, n'est-ce pas?

M. Gagnon : En fait, on n'a pas fourni de matières premières dans les années 1990 et 1980; on a plaidé coupable à une violation de la Loi sur l'accise. Il s'agit d'un problème qui a été réglé avec le

the problem we are facing is entirely different, given the 50 illegal plants and the 175 organized crime groups who are managing the tobacco contraband.

Senator Boisvenu: So, the aboriginal plants are causing an imbalance in connection with normal trade operations involving cigarettes. What is the percentage of cigarettes on the market in Quebec or in Canada that were produced by legal businesses such as yours, and the percentage that come from aboriginal undertakings, and others? What would that percentage be?

Mr. Gagnon: It is very difficult to know. We would like to be able to determine a level. Since this is an illegal activity, it is very difficult to arrive at an exact figure. Nationally, several groups seem to agree on a percentage of between 20 and 30 per cent. However, yesterday again, a study was published according to which in Ontario 42 per cent of cigarettes that are sold are illegal, and in Quebec, we are looking at between 15 and 25 per cent.

Senator Boisvenu: What kind of dollar amounts are generated by sales? You said that 40 per cent of cigarettes being sold were illegal; what kinds of illegal amounts of money are we talking about?

Mr. Gagnon: I would expect that we are talking about billions of dollars. I do not know if my colleague has a figure but I do not have a specific figure to give you. In terms of revenue for the governments of Canada, this represents over \$2 billion a year. Governments in Canada are already making \$7 billion in revenue from the taxes on tobacco. From one end of the country to the other, we are looking at \$2 billion that is not being collected because of contraband tobacco.

Senator Boisvenu: Is your business growing or declining?

Mr. Gagnon: The industry is declining by about 1 per cent per year.

Senator Boisvenu: What market share have you lost over the past 10 years?

Mr. Gagnon: Imperial Tobacco is the market leader. Our business has about 50 per cent of the market.

Senator Boisvenu: So your business is stable.

Mr. Gagnon: Yes, it is relatively stable. The market is going down year after year. Because of recent tax increases in Quebec, in Ontario and at the federal level, there are increasing illegal sales according to the data we have obtained. This decline in sales has accelerated in all sales outlets, particularly in those that are the closest to First Nations reserves.

gouvernement fédéral et, aujourd'hui, le problème auquel nous faisons face est tout autre, compte tenu des 50 usines illégales et des 175 groupes de crime organisé qui génèrent la contrebande du tabac.

Le sénateur Boisvenu : Les usines autochtones viennent donc un peu déséquilibrer les lois du commerce en ce qui a trait à la cigarette. Quel est le pourcentage de cigarettes sur le marché au Québec ou au Canada qui proviennent d'entreprises légales comme la vôtre et le pourcentage de celles qui proviennent des entreprises autochtones et autres? Le pourcentage se situe à combien?

M. Gagnon : Il est très difficile de le savoir. On aimerait bien pouvoir mettre le doigt sur un niveau. Étant donné qu'il s'agit d'une activité illégale, il est difficile d'arriver à un chiffre exact. Sur le plan national, plusieurs groupes semblent s'entendre sur un pourcentage qui se situe entre 20 et 30 p. 100. Toutefois, encore hier, une étude a été publiée selon laquelle, en Ontario, 42 p. 100 des cigarettes qui y sont vendues sont illégales, et au Québec, ce serait entre 15 et 25 p. 100.

Le sénateur Boisvenu : Cela correspond à quoi comme somme d'argent en ce qui a trait à la vente? Quand on parle de 40 p. 100 de cigarettes illégales vendues, cela correspond à quoi comme somme d'argent illégal?

M. Gagnon : J'imagine que l'on parle de milliards de dollars. Je ne sais pas si mon collègue a un chiffre, mais moi, je n'ai pas de chiffre précis. En termes de revenus pour les gouvernements au Canada, cela représente plus de 2 milliards de dollars par année. Les gouvernements au Canada font déjà 7 milliards de revenus sur les taxes liées au tabac. Il y a environ 2 milliards de dollars, d'un bout à l'autre du Canada, qui ne sont pas perçus en raison de la contrebande du tabac.

Le sénateur Boisvenu : Votre entreprise est-elle en croissance ou en décroissance?

M. Gagnon : L'industrie décroît à un cycle d'environ 1 p. 100 par année.

Le sénateur Boisvenu : Quelle est la part du marché que vous avez perdu depuis 10 ans?

M. Gagnon : Imperial Tobacco est le chef de file sur le marché. Notre entreprise détient environ 50 p. 100 du marché.

Le sénateur Boisvenu : Donc, votre entreprise est stable.

M. Gagnon : Oui, elle est relativement stable. Le marché décroît d'année en année. En raison des récentes augmentations de taxes au Québec, en Ontario et au niveau fédéral, il y a de plus en plus de ventes légales, selon des données que nous avons obtenues. Or, cette décroissance s'est accélérée dans tous les points de vente, notamment dans ceux qui sont plus près des réserves des Premières Nations.

To come back to the comment that was made earlier, there is indeed a very direct correlation between tax increases, the cost of the product and contraband. This is not just the opinion of Imperial Tobacco; according to third parties, particularly health groups, the biggest problem is caused by contraband tobacco.

Senator Joyal: My question is for you, first of all, Mr. Gagnon.

[English]

Maybe Mr. Myers will want to comment after that.

[Translation]

When Mr. Saint-Denis, the Department of Justice Senior Counsel, appeared last September 18 to introduce the bill, I asked him what studies the federal government had to back up its conclusion that the bill was necessary, and whether this bill addressed the recommendations or comments that had been made concerning contraband or the increase in contraband.

I would now like to read you the question I put to Mr. Saint-Denis, as well as the reply he gave:

Mr. Saint-Denis, since you did not consult First Nations' representatives, or provincial attorneys general, which factual study did you use to lead you to the conclusion that it is important to amend the Criminal Code with the provisions that you are presenting to us today?

And this is his answer:

We did not come to that conclusion based on a study. We received directives to create a new offence and we followed them.

I asked him next where these directives were coming from. He replied that they came from the minister, that is to say, from a political source.

I will continue:

Mr. Saint-Denis: The minister set the policy he wanted us to follow, so we followed it."

Senator Joyal: So this was not the result of an RCMP report that concludes that, for some contraband products, setting harsher penalties is appropriate because it would be an effective way to attain the objectives they are not reaching in the context of the current legislation.

We have before us a bill and we are supposed to examine its impacts, even though we do not know the premise of the research, nor the facts that could pressure the government to act

Pour revenir au commentaire formulé plus tôt, il y a, effectivement, une corrélation très directe entre les augmentations de taxes, le prix du produit et la contrebande. Ce n'est pas seulement l'avis d'Imperial Tobacco. Selon des tierces parties, notamment des groupes de santé, le plus gros problème relève de la contrebande de tabac.

Le sénateur Joyal : Je vais m'adresser à vous d'abord, monsieur Gagnon.

[Traduction]

M. Myers voudra peut-être faire des observations par la suite.

[Français]

Quand M. Saint-Denis, conseiller principal du ministère de la Justice, a comparu pour présenter le projet de loi le 18 septembre dernier, je lui ai demandé quelles étaient les études sur lesquelles le gouvernement pouvait s'appuyer pour arriver à la conclusion que le projet de loi était nécessaire, et si ce texte de loi répondait aux recommandations ou aux constatations qui ont été faites en ce qui concerne la contrebande ou l'augmentation de la contrebande.

Maintenant, je vous lis la question posée à M. Saint-Denis, ainsi que la réponse qu'il a donnée :

Monsieur Saint-Denis, comme vous n'avez pas consulté les représentants autochtones et les procureurs généraux des provinces, sur quelle étude factuelle vous êtes-vous fondé pour arriver à conclure qu'il était important d'amender le Code criminel selon les dispositions que vous nous proposez aujourd'hui?

Et voici ce qu'il a répondu :

Nous n'avions aucune étude qui nous a incités à accomplir cela. Nous avons eu des directives et nous les avons suivies pour ce qui est de la création d'une nouvelle infraction.

Je lui avais ensuite demandé de qui venaient les directives. Il a répondu qu'elles venaient du ministre, c'est-à-dire d'une source politique.

Je poursuis :

Monsieur Saint-Denis : Le ministre a mis de l'avant une politique qu'il voulait que nous adoptions. Nous l'avons donc fait. »

Sénateur Joyal : Donc, ce n'est pas à la suite d'un rapport de la Gendarmerie royale qui, dans les cas de contrebande de certains produits, arrive à la conclusion qu'il y a lieu de resserrer les peines, parce que ce serait un moyen efficace d'atteindre les objectifs qu'ils n'arrivent pas à respecter dans le cadre législatif actuel.

Nous sommes saisis d'un projet de loi dont nous devons examiner les répercussions, alors que nous ne connaissons ni la base de recherche ni la base factuelle qui inciteraient le

immediately, as the bill suggests. The same goes for the sanctions that are defined in the bill following the recommendations that were made.

[English]

For instance, Mr. Myers might have made in his study of the contraband.

[Translation]

Can you give us your comments on the strange origin of the bill, as compared to the objectives we would like to attain?

Mr. Gagnon: Firstly, I cannot answer on behalf of Mr. Saint-Denis, but several studies show that there is an important contraband problem in Canada. We do not lack for studies. In my opinion, the most important report is the RCMP report. At the time, the federal government had created a contraband strategy and the RCMP had updated that study. It established a close link between contraband tobacco and organized crime.

According to Mr. Myers, it has been proven that some of the profit and a part of the money collected from contraband in Canada winds up in other countries to fund organized crime. I would be happy to forward various studies that confirm the need for different initiatives.

Senator Joyal: Are you referring to the 2008-09 report?

Mr. Gagnon: Correct. The 2008 report was the initial one. The last revision of the strategy was in 2013. However, many studies reveal that contraband tobacco is a great scourge in Canada. And what is more important is its link with organized crime.

[English]

Senator Joyal: Mr. Myers, do you want to comment or add to the answer given by Mr. Gagnon?

Mr. Myers: No, I don't think I have much to add to it except that one of the things we did when we were researching for our articles in *FrontLine Security* is we looked at other jurisdictions as well, including in the U.S., and we saw a lot of instances where there was a connection between contraband tobacco and organized crime. We've seen a lot of the studies as well from the U.S., including butt studies and things like that, that talk about the prevalence of contraband tobacco in communities.

One of the things that worries me about this stuff is that what we've seen it do is people's moral compass get way out of whack on this stuff. We see these farmers that are otherwise law-abiding citizens and they're turning themselves into criminals. We've seen this a lot in the States, the bodega owners in New York selling contraband tobacco, because otherwise they go out of business.

gouvernement à agir immédiatement, tel que le propose le projet de loi. Il en est de même pour les peines définies dans le projet de loi faisant suite aux recommandations formulées.

[Traduction]

Par exemple, M. Myers l'a peut-être fait dans le cadre de son étude sur la contrebande.

[Français]

Pouvez-vous nous donner vos commentaires sur l'étrange origine du projet de loi par rapport aux objectifs que nous souhaitons atteindre?

M. Gagnon : Dans un premier temps, je ne voudrais pas répondre au nom de M. Saint-Denis, mais plusieurs études démontrent qu'il y a un problème important de contrebande au Canada. Ce ne sont pas les études qui manquent. À mon avis, le rapport le plus important, c'est celui de la GRC. À l'époque, le gouvernement fédéral avait créé une stratégie sur la contrebande et la GRC avait mis à jour cette étude. Cette dernière établit un lien étroit entre la contrebande de tabac et le crime organisé.

Selon M. Myers, il est prouvé que certains bénéfices et une partie des recettes récoltées de la contrebande au Canada aboutissent dans d'autres pays pour financer le crime organisé. Je serais heureux de vous faire suivre différentes études qui confirment la nécessité de mettre en place diverses initiatives.

Le sénateur Joyal : Faites-vous référence au rapport de 2008-2009?

M. Gagnon : C'est exact. Celui de 2008 était le rapport initial. Cette stratégie a été révisée la dernière fois en 2013. Cependant, de nombreuses études révèlent que la contrebande de tabac est un grand fléau au Canada. En outre, ce qui est encore plus important, c'est le lien avec le crime organisé.

[Traduction]

Le sénateur Joyal : Monsieur Myers, voulez-vous ajouter des observations à la réponse de M. Gagnon?

M. Myers : Non, je ne crois pas avoir grand-chose à ajouter, sauf pour dire que l'une des démarches que nous avons faites dans le cadre de nos recherches pour rédiger nos articles parus dans le magazine *FrontLine Security*, c'est de nous pencher sur la situation dans d'autres pays, dont aux États-Unis. Nous avons constaté qu'il y avait de nombreux cas où il existait un lien entre la contrebande du tabac et le crime organisé. Il y a eu de nombreuses études réalisées aux États-Unis, dont des études des mégots, qui traitent de la prévalence du tabac de contrebande dans les collectivités.

L'une des choses qui me préoccupent, c'est de voir le sens moral des gens se dérégler. Nous voyons des agriculteurs qui sont normalement des citoyens respectueux des lois devenir des criminels. Nous l'avons vu souvent aux États, où des propriétaires de petits commerces à New York vendent des produits du tabac de contrebande, sinon ils feraient faillite.

We've seen similar issues in Canada where retailers are going out of business because the convenience stores depend on cigarette sales to keep their businesses afloat. They may sell a few bottles of Coke and stuff in the meantime, but it's really the smokes that make their business.

If somebody is down the road selling cartons of fake cigarettes out of the back of a van, it will affect their business, and it has. Some studies have said it has caused the closing of 40 per cent of some retail stores in certain areas. It's a big problem.

To me, the problem is that the impact is on communities. It drives crime into the communities. If you're in tobacco country in southern Ontario, late at night you can see the trucks scurrying away with lots of tobacco that will end up in illegal markets.

Senator Batters: Thank you very much, both of you, for coming here today and providing us with an important perspective that we heard a lot about when our committee was first dealing with this particular bill in a previous iteration, but we haven't heard that much of it so far.

What we heard before is that there is significant organized crime involvement with contraband tobacco. Previous testimony we heard was that the same pipelines that are used to smuggle tobacco are also used to smuggle drugs and guns. Mr. Myers, I'm wondering if you have any further comment on that.

I also think that this particular bill sends a very strong signal that this is serious criminal activity. This is not just a taxation matter. This is serious criminal activity with serious consequences for Canadians. My question to Mr. Myers is if he could expand on that.

Mr. Gagnon, you indicated that one of your recommendations would be for the federal government to educate consumers about contraband tobacco and the link to organized crime, amongst other things. How would you suggest best accomplishing that?

Mr. Myers: Can you give me that question again?

Senator Batters: Talk about the link between contraband tobacco and organized crime. You've touched on it and dealt with it in a brief way, but could you expand on that? Also, can you specifically expand on anything that you found in your significant research about the same pipelines being used to smuggle contraband tobacco being used to smuggle drugs and guns?

Mr. Myers: As a matter of fact, I was a participant in putting together a video last winter. We got people who had been charged with using the proceeds of contraband sales to fund Hamas

Nous avons été témoins de problèmes semblables au Canada, où des détaillants ont fait faillite parce que les dépanneurs dépendent de la vente de cigarettes pour maintenir leurs commerces à flot. Ils vendent aussi des bouteilles de Coke et d'autres produits, mais c'est la vente de cigarettes qui leur permettent de rester en affaires.

Si quelqu'un au bout de la rue vend des cartouches de cigarettes de contrebande à l'arrière d'une camionnette, cela nuira aux affaires des propriétaires de dépanneurs, et c'est déjà le cas. Certaines études ont révélé que la contrebande a entraîné la fermeture de 40 p. 100 des commerces de détail dans certaines régions. C'est un énorme problème.

À mon avis, le problème, ce sont les répercussions sur les collectivités. Cela incite les gens à commettre des crimes dans les collectivités. Si vous habitez une région où l'on se livre à la contrebande dans le sud de l'Ontario, vous verrez tard le soir des camions circulés avec de grandes quantités de produits du tabac qui finiront sur les marchés illégaux.

La sénatrice Batters : Merci beaucoup à tous les deux d'être venus ici aujourd'hui et de nous avoir fait part d'un point de vue important dont nous avons beaucoup entendu parler lorsque notre comité s'est penché pour la première fois sur une version précédente de ce projet de loi en particulier, mais nous en avons peu entendu parler jusqu'à présent.

Ce dont on nous a parlé dans le passé, c'est du rôle important que joue le crime organisé dans la contrebande du tabac. Des témoins nous ont signalé que les mêmes circuits pour faire la contrebande des produits du tabac sont utilisés pour la contrebande de drogues et d'armes. Monsieur Myers, je me demande si vous avez d'autres observations à faire à ce sujet.

Je pense également que ce projet de loi en particulier envoie le message clair qu'il s'agit d'activités criminelles graves. Ce n'est pas seulement une question fiscale. C'est une activité criminelle grave, lourde de conséquences pour les Canadiens. J'aimerais demander à M. Myers s'il pourrait nous en dire plus long à ce sujet.

Monsieur Gagnon, vous avez dit que l'une de vos recommandations serait que le gouvernement fédéral sensibilise les consommateurs à la contrebande du tabac et au lien avec le crime organisé, notamment. D'après vous, quelle est la meilleure façon de s'y prendre?

M. Myers : Pourriez-vous reformuler la question?

La sénatrice Batters : J'aimerais que vous parliez du lien entre la contrebande du tabac et le crime organisé. Vous en avez touché un mot tout à l'heure, mais pourriez-vous nous donner plus de détails? De plus, pouvez-vous parler plus particulièrement de vos importantes recherches au sujet des mêmes circuits qui sont utilisés pour faire la contrebande du tabac et la contrebande de drogues et d'armes?

M. Myers : En fait, j'ai participé à la préparation d'une vidéo l'hiver dernier. On y trouve des gens qui ont été accusés d'avoir utilisé le produit de la vente de biens de contrebande pour

organizations. We have them on tape doing this. The faces are blackened and their voices are changed, but they're admitting to the fact that what they're doing is using the illegal proceeds from this to fund terrorist organizations.

We've heard that the trap lines that are used to run tobacco between Canada and the U.S. over the Akwesasne area is the same channel used to bring guns up to Canada, marijuana down to the U.S. and cocaine back up to Canada.

We have seen footage of speedboats taking off with loads of tobacco from the Canadian side at midnight, shooting across the St. Lawrence River to the U.S., where it's quickly unloaded and then sent down. The margins on this stuff in New York State are phenomenal, just because of the tax rates down there. They pay enormous amounts in taxes, so these are really cheap alternatives for them.

We see a lot of that stuff. In fact, in terms of doing our work on this stuff, we have come across lots of data that proves that, and I would be happy to share what we have with this committee.

Senator Batters: That would be helpful. Thank you.

Mr. Gagnon: To be fair, I don't think we've fleshed out what the educational campaign would look like, but a couple of key elements would be, first of all, there are hot spots. We have talked about Quebec and Ontario as being the hot spots of contraband. If there's an educational campaign, probably these markets would have to be high on the list.

Also, for consumers, a lot of people think it's an unpunished crime. People need to understand that it's not. It's not because it's tobacco that it's unpunished legally, and that's what happened in Canada over the last decade or so. A lot of people think that they can buy it from friends and family, and people go and buy a case and bring it back to the communities and sell it left and right, and they feel that that's okay. I think people need to recognize that it's not unpunished. There are a lot of good examples from seizures and people who have been recognized guilty of dealing contraband tobacco, and there are consequences of doing it.

Senator McIntyre: In your opening statements, you both raised the issue of law enforcement. Today, we're dealing with Bill C-10, but before Bill C-10, we dealt with Bill S-16, which did not become law because of the prorogation of Parliament.

With Bill S-16, a new 50-officer RCMP anti-contraband tobacco force was to be created to target organized crime groups engaged in the production and distribution of contraband tobacco. Now, this 50-officer RCMP anti-contraband tobacco

financer des organisations liées au Hamas. Nous les avons filmés en pleine action. Nous avons brouillé leurs visages et modifié leurs voix, mais ils ont admis utiliser le produit illicite de ces activités pour financer des organisations terroristes.

Nous avons entendu dire que les sentiers de piégeage qui sont utilisés pour la contrebande du tabac entre le Canada et les États-Unis, près d'Akwesasne, servent aussi à l'importation d'armes et de cocaïne au Canada et à l'exportation de marijuana vers les États-Unis.

Nous avons vu des images de hors-bord chargés de tabac partant du côté canadien à minuit et traversant le fleuve Saint-Laurent à toute vitesse jusqu'aux États-Unis, où l'on décharge rapidement la marchandise avant de l'expédier vers le sud. Dans l'État de New York, les marges sur ces produits sont phénoménales, tout simplement en raison des taux de taxes à cet endroit. Les taxes sont très élevées là-bas. Donc, pour les Américains, c'est vraiment économique.

Nous voyons beaucoup d'activités de ce genre. En fait, dans le cadre de notre travail à cet égard, nous avons trouvé beaucoup de données probantes. Je serais heureux de les fournir au comité.

La sénatrice Batters : Ce serait utile. Merci.

M. Gagnon : Honnêtement, nous n'avons pas encore déterminé la forme que prendra la campagne d'information, mais parmi les éléments clés, il faut d'abord noter qu'il y a des points chauds. Nous avons parlé du fait que le Québec et l'Ontario sont des plaques tournantes de la contrebande. Si nous lançons une campagne d'information, ces marchés devront probablement se retrouver dans le haut de la liste.

De plus, du côté des consommateurs, beaucoup de gens pensent que c'est un crime impuni. Les gens doivent comprendre que ce n'est pas le cas. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de tabac que cela ne s'accompagne pas de sanctions juridiques. Or, c'est ce que l'on a vu au Canada au cours de la dernière décennie. Beaucoup de gens pensent qu'ils peuvent acheter ces produits auprès d'amis et de membres de leur famille; des gens achètent une caisse, la rapportent dans leur collectivité pour ensuite vendre les produits à gauche et à droite en ayant l'impression qu'il n'y a pas de mal à cela. Je pense que les gens doivent savoir que ce n'est pas un crime qui demeure impuni. Il y a beaucoup de bons exemples de saisies et de gens qui ont été reconnus coupables d'avoir vendu du tabac de contrebande, ce qui comporte des conséquences.

Le sénateur McIntyre : Dans vos déclarations respectives, vous avez tous les deux parlé de la question de l'application de la loi. Aujourd'hui, nous sommes saisis du projet de loi C-10, mais auparavant, nous avons traité du projet de loi S-16, qui n'a pas été adopté en raison de la prorogation du Parlement.

Le projet de loi S-16 visait la création d'une force spéciale de lutte contre la contrebande du tabac composée de 50 agents de la GRC pour cibler les groupes du crime organisé impliqués dans la production et la distribution de tabac de contrebande. Or, il n'y a

force is not part of Bill C-10. However, keeping that in mind, in your opinion, is this the type of law enforcement needed to fight contraband tobacco? Is this what is needed?

Mr. Gagnon: I said it, I think, in the remarks. It is a good step in the right direction, but I think that law enforcement will only attain a certain level of success. Until we're able to address the supply of the illegal trade, it's going to be challenging, to be honest. It's going to help. I think a good business case of it is Quebec. Quebec is a good example. They have put in place good efforts, and it has paid off, but we need to make sure that even if there are law officers dealing with contraband, that they have the right power. If they arrest people, they're allowed to seize the product and they're allowed to take the permit away. There is a lot of regulation in Quebec that probably could also be replicated in Ontario specifically, for example.

Again, specifically to your question, yes, we welcome any regulation that will address enforcement, but if that could be combined with addressing the supply, then that would be even better.

Mr. Myers: If I may, I would like to disagree a little bit with whether that's a good measure or not. At the risk of offending Senator White, I'd like to say that I don't think the RCMP have been terribly effective in dealing with the problem of contraband tobacco in Canada. When we've tried to talk to them, they don't see it as a problem. If it isn't involving huge amounts of conspiracies and big deals and murders and things like that, they're not that interested. I think that the key part of the proposed legislation is that it would give powers to law enforcement personnel at the community level and the provincial level.

What we've noticed in the past, by the way, is that forces like the Sûreté du Québec have been very effective at going after a lot of these criminal networks that are involved in contraband tobacco. I think the OPP is gearing up for the same sort of thing.

Again, my view would be that instead of spending \$90 million on the RCMP, take half that money and create an investigative ombudsman position and give him the powers to investigate contraband tobacco and its ancillary issues at the federal, provincial and local levels.

Senator Lang: I want to follow up on Senator Batters. She brought up the question of organized crime, and also made the point, and I think made the point very well, that this is a very serious issue that faces Canadians. You were talking about drugs and the smuggling of guns, and it's obviously a very serious issue when it comes to health. We have to remember that that has to be paramount from a general public policy point of view. When a

aucune mention de cette force spéciale de lutte contre la contrebande du tabac composée de 50 agents de la GRC dans le projet de loi C-10. Toutefois, en gardant cela à l'esprit, croyez-vous que c'est ce genre de force d'application de la loi qu'il nous faut pour lutter contre la contrebande de tabac? Est-ce cela qu'il nous faut?

M. Gagnon : Je crois en avoir parlé dans mon exposé. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais je pense que le succès que l'on peut obtenir grâce à l'application de la loi est limité. Tant que nous n'aurons pas réussi à régler le problème de l'approvisionnement en produits de contrebande, ce sera difficile, pour être honnête. Ce sera utile. Je pense qu'un bon exemple est celui du Québec. On y a mis en place de bonnes mesures et cela a donné des résultats. Toutefois, il faut s'assurer que les agents de lutte contre la contrebande disposent des pouvoirs adéquats. S'ils procèdent à des arrestations, ils ont le droit de saisir les produits et de retirer les permis. Le Québec a beaucoup de règlements qui pourraient être repris en Ontario, par exemple.

Encore une fois, pour répondre précisément à votre question, oui, nous sommes favorables à toute réglementation liée à l'application de la loi, mais si cela pouvait être jumelé à des mesures de lutte contre l'approvisionnement, alors ce serait encore mieux.

M. Myers : Si vous le permettez, je ne suis pas tout à fait certain que ce soit une bonne mesure. Au risque de déplaire au sénateur White, je dirais que je ne crois pas que la GRC ait été très efficace dans la lutte contre le tabac de contrebande au Canada. Lorsque nous avons essayé d'en parler avec la GRC, on nous a répondu qu'on ne considérerait pas cela comme un problème. La GRC ne s'y intéresse pas trop à moins que ce ne soit accompagné de toutes sortes de complots, de grosses transactions, de meurtres, et cetera. Je pense que l'élément-clé de la mesure législative proposée serait que l'on accorde des pouvoirs aux organismes municipaux et provinciaux d'application de la loi.

En passant, ce que nous avons remarqué dans le passé, c'est que des forces comme la Sûreté du Québec ont été très efficaces dans leur lutte contre un grand nombre de groupes criminels impliqués dans la contrebande de tabac. Je pense que la Police provinciale de l'Ontario se prépare à faire la même chose.

Encore une fois, je pense qu'au lieu de dépenser 90 millions de dollars pour la GRC, il faut prendre la moitié de cette somme pour créer un poste d'ombudsman enquêteur auquel on accorderait le pouvoir d'enquêter — aux échelons fédéral, provincial et municipal — sur la contrebande de tabac et les problèmes connexes.

Le sénateur Lang : Je veux poursuivre dans la même veine que la sénatrice Batters. Elle a parlé du problème du crime organisé et elle a fait valoir — à juste titre, je pense — que c'est un problème très grave qui touche les Canadiens. Vous avez parlé des drogues et de la contrebande d'armes à feu, et sur le plan de la santé, c'est manifestement un problème très grave. Il convient de se rappeler que cela doit être au sens des préoccupations du point de vue de la

young person can buy cigarettes for \$15 versus \$88, it doesn't take you too long to figure out where they're going to buy the cigarettes and obviously get addicted that much quicker if they do go in that direction.

There is an area here we have glossed over. I would like to ask Ed Myers about this. You talked about your video called *Smoke and Terror*, and you determined that there were money ties from contraband proceeds going to Hamas, to terrorist groups.

Mr. Myers: Yes.

Senator Lang: That has to be a very major concern for us. Perhaps you could expand on this. As far as you know, because of the intelligence that's required to capture and to bring these people to justice, have there been any charges laid against individuals involved in contraband cigarettes?

Mr. Myers: Not in Canada, as far as I know, but in the States there have been. In fact, I can make that video available to the committee, if you'd like. It's a very powerful video that clearly points to these connections. How widespread it is, I'm not sure, but it's very clear that there's a money line between the people who are doing the contraband trade in the United States for sure and these terrorist groups. I'll produce the video for you, if you'd like, sir.

Senator Lang: Mr. Chairman, I don't think my question was answered. Were charges ever laid?

Mr. Myers: Yes.

Senator Lang: Successfully laid?

Mr. Myers: Yes.

Senator Lang: Perhaps you can indicate for us the amount of money that was involved.

Mr. Myers: I'm sorry; I don't know the details about that offhand. I can find out for you, though.

Senator McInnis: My question was basically asked, but I have a quick one that I should have asked of the previous panel.

It seems to me that some non-Native corporations may be implicit in the production of contraband cigarettes. Where do they get the paper, the filters, the ingredients that allegedly go in along with the tobacco? Does anyone know?

Mr. Myers: Probably from China. Mostly from China, I think.

Mr. Gagnon: We know for the tobacco itself, there have been a lot of seizures coming in from North Carolina or Ontario. That's where they buy it. Mr. Myers said that some illegal traffickers are buying tobacco from Ontario growers and some from the Carolinas. Making a cigarette is simple; you need tobacco —

politique publique en général. Lorsque les jeunes peuvent acheter des cigarettes à 15 \$ au lieu de 88 \$, on sait immédiatement où ils les achètent et il apparaît évident qu'ils développent ainsi une dépendance beaucoup plus rapidement.

Il y a un aspect dont nous avons peu parlé. J'aimerais poser une question à M. Myers à ce sujet. Vous avez parlé de votre vidéo intitulée *Smoke and Terror*, et vous avez déterminé que le produit de la contrebande servait au financement du Hamas et de groupes terroristes.

M. Myers : Oui.

Le sénateur Lang : Cela devrait être une de nos très grandes préoccupations. Vous pourriez sans doute nous en parler davantage. À votre connaissance, étant donné les renseignements nécessaires pour capturer et traduire ces personnes en justice, des accusations ont-elles été portées contre des individus mêlés à la contrebande de cigarettes?

M. Myers : Pas au Canada, à ma connaissance, mais aux États-Unis, oui. Si vous le voulez, je peux vous fournir une copie de cette vidéo. C'est une vidéo très prenante dans laquelle on établit clairement ces liens. Je n'en connais pas l'ampleur, mais il existe un lien très clair entre les gens qui font le commerce de produits de contrebande aux États-Unis et le financement de groupes terroristes. Si vous le désirez, monsieur, je vais vous fournir une copie de la vidéo.

Le sénateur Lang : Monsieur le président, je ne pense pas qu'on ait répondu à ma question. Y a-t-il eu des accusations?

M. Myers : Oui.

Le sénateur Lang : Elles ont mené à des condamnations?

M. Myers : Oui.

Le sénateur Lang : Pourriez-vous nous donner une idée du montant en cause?

M. Myers : Je suis désolé; je n'en connais pas les détails, à première vue. Cependant, je peux me renseigner pour vous.

Le sénateur McInnis : Ma question a déjà été posée, pour ainsi dire, mais j'ai une brève question que j'aurais dû poser aux gens du groupe d'experts précédent.

Il me semble que certaines sociétés non autochtones pourraient avoir un rôle implicite dans la production de cigarettes de contrebande. D'où proviennent le papier, les filtres et les produits qui, outre le tabac, entrent dans la composition des cigarettes? Quelqu'un le sait?

M. Myers : Probablement de la Chine. Principalement de la Chine, je pense.

M. Gagnon : Nous savons que pour le tabac, il y a eu beaucoup de saisies en Caroline du Nord ou en Ontario. C'est là qu'ils l'achètent. M. Myers a indiqué que certains trafiquants achetaient le tabac de producteurs ontariens et de producteurs de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud. Fabriquer une cigarette, c'est simple : il faut du tabac...

Senator McInnis: I know it's simple. You can buy those rollers. I've seen them. But you need paper and you need filters.

Mr. Myers: Senator, there's a website on the Internet called TradeKey, and you can go on there and say, "I want a million filters or cigarette papers." No problem. You will get all kinds of people from overseas — India, Pakistan and China, mostly China — who would be more than happy to sell you all the paper you want.

Mind you, this paper is not the paper that legitimate companies use, wherein if you don't keep smoking the cigarette, it will go out. These other papers are not treated in the same way; they will burn regardless of whether you're puffing on it or not, so it's a fire hazard. They are inferior products that are sourced overseas and become further inferior when it's sold to whoever buys it.

The Chair: Mr. Myers, since they closed down the Tobacco Growers' Marketing Board in Ontario a couple of years ago, there has been no oversight of production, sales or marketing of raw tobacco leaf.

You talked earlier about a moral compass, and I've heard, especially in southwestern Ontario, about good people being infected by this. What impact do you think it's having on the growth of the illegal market in Ontario especially?

Mr. Myers: Sir, I think that whole area is a big problem down there. I think the Ministry of Finance in Ontario has really dropped the ball on this thing. They were supposed to be regulating that industry. They've booted that problem down the road several times, and now it looks like it's going to be a minimum of January 2015 before any regime is in place to regulate this industry. In the meantime, it's like a free-for-all out there; nobody is counting their crops and their yields and things like that.

So from what we've been able to discern from people who are out there, there's a lot of unspoken-for tobacco that's coming out of those farms and getting into the wrong areas.

Mr. Gagnon: What Mr. Myers is relating to is Bill 186, which is supposed to be moving forward in Ontario in January. I would strongly encourage the federal government to ensure that Ontario regulates its leaf control. That's a major problem on the contraband file.

The Chair: Has there been any publicity surrounding this?

Mr. Myers: Yes, sir.

The Chair: There has been.

Le sénateur McInnis : Je sais que c'est simple. On peut acheter des cylindres à rouler. J'en ai vu. Cependant, il faut du papier et des filtres.

M. Myers : Sénateur, sur Internet, il y a un site web appelé TradeKey sur lequel on peut commander un million de filtres ou de feuilles de papier à cigarettes. Aucun problème. Des gens de partout — de l'Inde, du Pakistan et de la Chine, surtout de la Chine — seraient plus qu'heureux de vous vendre tout le papier que vous voulez.

Remarquez que ce n'est pas le même papier que celui qu'utilisent les sociétés légitimes; lorsqu'on ne tire pas sur la cigarette, elle s'éteint. Ces autres papiers ne sont pas traités de la même façon; ils continuent de brûler même si vous ne tirez pas sur la cigarette. Cela présente donc un risque d'incendie. Il s'agit de produits de qualité inférieure qui proviennent de l'étranger. Une fois dans les mains de l'acheteur, leur qualité est d'autant plus inférieure.

Le président : Monsieur Myers, depuis la fermeture de l'Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario — il y a deux ou trois ans —, ni la production, ni la vente, ni la commercialisation du tabac brut n'ont fait l'objet d'une surveillance.

Plus tôt, vous avez évoqué le sens moral. J'ai entendu parler de bonnes gens qui sont touchés par cet enjeu, en particulier dans le sud-ouest de l'Ontario. À votre avis, quelle incidence cela a-t-il sur la croissance du marché illicite en Ontario?

M. Myers : Monsieur, je pense que c'est un grave problème dans cette région. À mon avis, le ministère des Finances de l'Ontario a failli à son devoir dans ce dossier. Il devait réglementer cette industrie. La résolution de ce problème a maintes fois été repoussée, et il semble que l'on doive maintenant attendre au moins jusqu'en janvier 2015 avant qu'un régime soit mis en place pour réglementer l'industrie. Entre-temps, tout est permis, là-bas. Personne ne comptabilise les récoltes, le rendement et les choses du genre.

Donc, d'après ce que nous avons appris des gens qui sont sur le terrain, une bonne quantité du tabac produit dans ces exploitations agricoles n'est pas comptabilisée et se retrouve au mauvais endroit.

Mr. Gagnon : M. Myers fait référence au projet de loi 186, qui devrait être présenté en Ontario en janvier. J'inviterais fortement le gouvernement fédéral à s'assurer que l'Ontario surveille la production de tabac. Dans le dossier de la contrebande, c'est un problème majeur.

Le président : Y a-t-il eu de la publicité à cet égard?

M. Myers : Oui.

Le président : Très bien.

Mr. Myers: I wrote an article that appeared in a couple of the southern Ontario newspapers within the past month or so called “Tillsonburg Tragedy.” It’s all about how this kind of Wild West environment has taken hold down there. I’d be pleased to provide a link to that article to the committee as well, if you’d like.

The Chair: That’s kind of hypocritical for the provincial government to be railing about contraband tobacco and at the same time allowing this Wild West environment to continue.

Mr. Myers: Exactly.

The Chair: We’ll have to wrap up because we have another committee coming into the room. Gentlemen, thank you very much for appearing tonight and assisting us in our deliberations.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, September 25, 2014

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco), met this day at 10:30 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Bob Runciman (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome, colleagues, invited guests and members of the general public who are following today’s proceedings of the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs.⁷

We are continuing our consideration of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code, trafficking in contraband tobacco. According to its summary, Bill C-10 would amend the code to create a new offence of trafficking in contraband tobacco and would provide for mandatory minimum penalties of imprisonment for repeat offenders.

Bill C-10 was previously introduced in the last parliamentary session as Bill S-16. In the last session, this committee held four meetings on Bill S-16, hearing from a total of 17 witnesses.

On May 9, 2013, this committee reported Bill S-16 back to the Senate without amendment but with an observation with respect to the definition of “officer,” as it relates to this bill and other coordinating legislation.

As you all know, Bill S-16 died on the order paper, as a result of prorogation, and Bill C-10 was introduced in its place on November 5, 2013. This is our third meeting on the bill.

As a reminder to those watching, these committee hearings are open to the public and also available via webcast at sen.parl.gc.ca. You can find more information on the schedule of witnesses on the website under “Senate Committees.”

M. Myers : J’ai écrit un article intitulé « Tillsonburg Tragedy ». Il a été publié dans deux ou trois journaux du sud de l’Ontario dans le dernier mois. Il porte sur cet environnement digne du Far West qui s’installe dans la région. Je serais heureux de vous fournir le lien, si vous le voulez.

Le président : En quelque sorte, il est hypocrite de la part du gouvernement provincial de se plaindre de la contrebande du tabac s’il permet en même temps que cette atmosphère du Far West se poursuive.

M. Myers : Exactement.

Le président : Eh bien, nous devons conclure pour laisser la place à un autre comité. Messieurs, merci d’être venus ce soir et de nous avoir aidés dans notre étude.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 25 septembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac), se réunit aujourd’hui, à 10 h 30, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Bob Runciman (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour et bienvenue à mes collègues, à nos invités et aux citoyens qui écoutent aujourd’hui les délibérations du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac). Selon le sommaire, le texte modifie le code afin de créer une nouvelle infraction de contrebande de tabac et d’établir des peines minimales obligatoires d’emprisonnement en cas de récidive.

Un projet de loi identique avait été présenté au cours de la dernière session parlementaire sous le numéro S-16. Le comité avait alors consacré quatre séances au sujet et entendu 17 témoins, au total.

Le 9 mai 2013, le comité avait renvoyé le projet de loi S-16 au Sénat sans amendement, mais accompagné d’une observation sur la définition d’un « agent », au sens employé dans le projet de loi et d’autres textes de coordination.

Comme vous le savez tous, le projet de loi S-16 est mort au Feuilleton lors de la prorogation, et a été remplacé par le projet de loi C-10, qui a été présenté le 5 novembre 2013. Nous en sommes à notre troisième séance sur le projet de loi.

J’aimerais rappeler à ceux qui nous écoutent que les délibérations du comité sont ouvertes au public et qu’elles sont aussi diffusées sur le site web sen.parl.gc.ca. Vous trouverez plus d’information quant à l’horaire des témoins sur le site web, dans la section « Comités du Sénat ».

For our first panel today, please welcome from Public Safety Canada, Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate; from Canada Border Services Agency, Geoff Leckey, Director General, Enforcement and Intelligence Operations; from the Royal Canadian Mounted Police, Superintendent Jean Cormier, Director, Federal Coordination Centers; and from the Ontario Provincial Police, Superintendent Carson Parry, Director of Operations, OPP East Region.

I have been given a list in terms of your opening statements, and we will begin with Mr. Bhupsingh.

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate, Public Safety Canada: Good morning, Mr. Chair, honourable senators. I would like to thank you for the opportunity this morning to speak to this committee hearing today in support of the study of Bill C-10, the tackling contraband tobacco act.

Contraband tobacco is a significant problem that not only negatively impacts our economy but, more importantly, is a serious threat to the public safety of Canadians and their communities.

This is not a victimless crime. The manufacture and distribution of this illegal commodity fuels the growth of organized criminal networks that reinvest the proceeds into other forms of criminal activity, including drugs, weapons and human trafficking.

In 2012, intelligence assessments suggested that more than 58 known organized crime groups were involved in the manufacture and distribution of contraband tobacco. In addition to the organized crime factor, the availability and low price of contraband tobacco makes it more attractive to our youth, which undermines our public health objectives in many instances.

[Translation]

The intent of Bill C-10 is to specifically target the organized crime groups that are involved in high-volume trafficking of contraband tobacco and thereby reduce the presence of this illegal commodity in our communities. The bill will provide the RCMP and its enforcement partners, including provincial police forces, with a new tool to target organized crime involved in the contraband tobacco trade.

[English]

Bill C-10 will also complement existing federal tobacco control efforts that aim to reduce both the supply and demand of contraband tobacco, including the RCMP's Contraband Tobacco Enforcement Strategy and the Federal Tobacco Control Strategy,

Accueillons sans plus tarder notre premier groupe d'experts : Trevor Bhupsingh, directeur général de la Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières, à Sécurité publique du Canada; Geoff Leckey, directeur général des Opérations relatives à l'exécution de la loi et au renseignement, à l'Agence des Services frontaliers du Canada, ou ASFC; le surintendant Jean Cormier, directeur des Centres de coordination de la police fédérale, à la Gendarmerie royale du Canada, ou GRC; et le surintendant Carson Parry, directeur des opérations de la Région de l'Est, à la Police provinciale de l'Ontario, ou PPO.

On m'a donné une liste dictant l'ordre de vos déclarations liminaires, et nous allons commencer par M. Bhupsingh.

Trevor Bhupsingh, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières, Sécurité publique Canada : Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs. J'aimerais vous remercier de m'avoir donné l'occasion ce matin de parler devant le comité dans le cadre de son étude du projet de loi C-10, Loi visant à combattre la contrebande de tabac.

La contrebande de tabac est un problème de taille qui, en plus de nuire à notre économie, représente une menace sérieuse pour la sécurité publique de la population et des collectivités canadiennes.

Il ne s'agit pas d'un crime ne faisant aucune victime. La fabrication et la distribution de cette marchandise illégale stimulent la croissance des réseaux du crime organisé, qui en réinvestissent les profits dans d'autres formes d'activité criminelle, telles que le trafic de drogue et d'armes, et la traite de personnes.

En 2012, des évaluations du renseignement laissaient entendre que plus de 58 groupes criminels organisés connus participaient à la fabrication et à la distribution de tabac de contrebande. Outre cela, l'accessibilité et le prix modique du tabac de contrebande sont attirants pour nos jeunes, ce qui compromet bien souvent nos objectifs en matière de santé publique.

[Français]

Le projet de loi C-10 cible précisément les groupes criminels organisés qui font le trafic d'un volume élevé de tabac de contrebande et vise ainsi à réduire la présence de cette marchandise illicite dans nos collectivités. Le projet de loi donnera à la GRC et à ses partenaires chargés de l'application de la loi, y compris les services de police provinciale, un nouvel outil contre le crime organisé lié au commerce du tabac de contrebande.

[Traduction]

Le projet de loi C-10 vient compléter les mesures fédérales de contrôle du tabac déjà en place pour réduire l'offre et la demande de tabac de contrebande, notamment la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC et la Stratégie fédérale de lutte

which has established a comprehensive approach to tobacco control under the pillars of prevention, cessation, protection and harm reduction.

In addition, the new proposed offence will support the efforts of the RCMP's Anti-Contraband Tobacco Force that is designed to target organized crime involved in the contraband tobacco market and is currently operational in the London to Valleyfield corridor, an area known for a high level of contraband tobacco activity.

The largest quantity of contraband tobacco found in Canada flows from manufacturing operations in First Nations communities on both sides of the Canada-U.S. border. Organized crime networks are exploiting these First Nations communities and the jurisdictional and politically sensitive relationship between these communities, governments and law enforcement agencies.

However, First Nations communities are receptive to working with federal and provincial governments to address organized crime. To this end, the RCMP works closely with First Nations police, such as the Akwesasne Mohawk Police Service, in support of joint force operations to target organized crime in and around the community. Building on this partnership, 10 First Nations police officers will be added to increase the investigative capacity of First Nations police services to combat organized crime in our high-risk communities.

Several groups have expressed their support for these measures being proposed in Bill C-10, including the Canadian Convenience Stores Association and the National Coalition Against Contraband Tobacco, which acknowledged that the measures will increase the power of police to address contraband tobacco.

While many of my remarks have focused on enforcement activities, it alone cannot solve the problem. That is why Public Safety Canada, along with federal partners, will continue to explore additional countermeasures to address contraband tobacco in partnership with our provincial, territorial and First Nation governments, law enforcement agencies, industry, stakeholders, and in some instances our international community.

In closing, the implementation of Bill C-10 would not only provide an additional tool to both our federal and provincial enforcement agencies, but also criminalizes the act of trafficking in contraband tobacco by creating a new Criminal Code offence whereby the penalties reflect the seriousness of the crime and by establishing mandatory jail time for repeat offenders.

Thank you again for providing me with the opportunity to speak on this important issue, and along with my colleagues I welcome your questions.

contre le tabagisme, qui ont établi une approche de contrôle du tabac exhaustive en application de quatre piliers, soit la prévention, le renoncement, la protection et la réduction du danger.

De plus, la nouvelle infraction proposée appuiera les efforts du groupe de travail sur la lutte contre le tabac de contrebande de la GRC, qui cible le crime organisé mêlé au marché du tabac de contrebande, et qui dirige actuellement des opérations dans le corridor de London à Valleyfield, connu comme un important secteur de contrebande de tabac.

La majeure partie du tabac de contrebande qu'on trouve au Canada est fabriqué dans des collectivités autochtones des deux côtés de la frontière canado-américaine. Les réseaux du crime organisé exploitent ces collectivités et tirent parti de leurs relations délicates en matière de compétences et de politiques avec les autres collectivités, les autorités et les forces de l'ordre.

Cela dit, les Premières Nations sont disposées à collaborer avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour s'attaquer au crime organisé. À cette fin, la GRC travaille en étroite collaboration avec la police des Premières Nations, comme le service de police mohawk d'Akwesasne, afin d'appuyer les opérations policières conjointes contre le crime organisé aux environs des collectivités. En misant sur ce partenariat, 10 policiers autochtones seront ajoutés au groupe de travail afin d'accroître la capacité d'enquête des services de police des Premières Nations dans le but de lutter contre le crime organisé dans les collectivités à haut risque.

Plusieurs groupes ont exprimé leur soutien des mesures proposées dans le projet de loi C-10, y compris l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation et la Coalition nationale contre le tabac de contrebande, qui ont reconnu que les mesures permettront aux services de police de mieux combattre la contrebande de tabac.

J'ai surtout parlé d'application de la loi, mais les forces de l'ordre ne régleront pas le problème à elles seules. C'est pourquoi Sécurité publique du Canada et ses partenaires fédéraux continueront d'envisager d'autres mesures pour contrer le tabac de contrebande, en collaboration avec les autorités provinciales, territoriales et autochtones, les forces de l'ordre, l'industrie, les intervenants et la communauté internationale, dans certains cas.

Pour terminer, en plus d'offrir un nouvel outil aux organismes fédéraux et provinciaux d'application de la loi, la mise en œuvre du projet de loi C-10 criminaliserait la contrebande de tabac en créant une nouvelle infraction au Code criminel, dont les sanctions correspondraient à la gravité du crime, et en établissant une peine d'emprisonnement obligatoire en cas de récidive.

Je vous remercie encore de m'avoir donné l'occasion de vous parler de cette importante question. Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions en compagnie de mes confrères.

Superintendent Jean Cormier, Director, Federal Coordination Centers, Royal Canadian Mounted Police: Good morning, Mr. Chair and members of the committee. Thank you for inviting me here today alongside my colleagues to speak about Bill C-10, the tackling contraband tobacco act, which will create a new offence for trafficking in contraband tobacco and establish mandatory sentences for repeat offenders.

[Translation]

To assist your committee in its study, I would like to provide you with a general overview of the current scope of the challenges related to contraband tobacco from an RCMP perspective, as well as an overview of our enforcement activities.

[English]

Criminal organizations are involved in the production, distribution and trafficking of contraband tobacco and are exploiting First Nations communities, where violence and intimidation tactics continue to be associated with illegal tobacco. The revenue that criminal organizations derive from the illegal sale of contraband tobacco often provides financing for other organized crime activities including, but not limited to, illicit drugs and firearms.

[Translation]

Contraband tobacco remains a serious threat to public safety, and if left unchecked, criminal organizations will continue to profit. Combatting organized crime is a strategic priority of the RCMP.

[English]

Recognizing the level of criminal involvement in illicit contraband, the RCMP launched the Contraband Tobacco Enforcement Strategy, also known as the CTES, in 2008. The overarching objective of the CTES is to reduce the availability and decrease the demand for contraband tobacco in Canada.

In addition to tobacco smuggling at Canada-U.S. ports of entry, extensive smuggling continues to occur in the Cornwall-Valleyfield corridor area. Cornwall, Ontario, falls within the most active region for tobacco smuggling in Canada, with the majority of activities in this area occurring between the ports of entry. This presents a unique enforcement challenge for law enforcement.

[Translation]

In 2012, the tobacco products seized while in transit involved automobiles, snowmobiles, all-terrain vehicles and boats.

Surintendant Jean Cormier, directeur, Centres de coordination de la police fédérale, Gendarmerie royale du Canada : Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité. Merci de m'avoir invité aujourd'hui avec mes confrères pour parler du projet de loi C-10, la Loi visant à combattre la contrebande de tabac, qui créera une nouvelle infraction de contrebande de tabac et établira des peines minimales obligatoires en cas de récidive.

[Français]

Afin d'appuyer votre comité dans ses travaux, j'aimerais vous donner un aperçu général des défis que la contrebande du tabac pose pour la GRC, ainsi qu'un résumé de nos activités de répression à cet égard.

[Traduction]

Des organisations criminelles sont impliquées dans la production, la distribution et la contrebande de tabac, et elles exploitent les communautés des Premières Nations, où violence et intimidation continuent d'accompagner les produits illicites du tabac. Les fruits de la vente illégale du tabac de contrebande servent souvent à financer d'autres activités du crime organisé, comme les drogues et les armes à feu.

[Français]

La contrebande du tabac constitue toujours une grave menace à la sécurité publique et, si rien n'est fait pour l'enrayer ou la prévenir, les organisations criminelles continueront d'en tirer profit. La lutte contre le crime organisé est une priorité stratégique de la GRC.

[Traduction]

Reconnaissant le niveau de participation des organisations criminelles aux produits illicites, la GRC a lancé en 2008 la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, dont l'objectif global est de réduire l'offre et la demande de tabac de contrebande au Canada.

En plus de la contrebande de tabac aux points d'entrée de la frontière canado-américaine, une contrebande intense continue de prospérer dans le corridor de Cornwall à Valleyfield. La ville de Cornwall, en Ontario, se trouve d'ailleurs dans la région canadienne la plus touchée par la contrebande de tabac, qui s'effectue pour l'essentiel entre les points d'entrée. Cette situation présente des difficultés particulières pour les forces de l'ordre.

[Français]

En 2012, les produits de tabac en transit qui ont été saisis étaient transportés à bord d'automobiles, de motoneiges, de véhicules tout terrain et de bateaux.

[English]

The RCMP has also seen contraband tobacco transported using the postal system and air services. The RCMP works closely with our law enforcement and government partners to address these challenges.

The RCMP partners with a number of agencies to combat contraband tobacco. For example, in Cornwall, the RCMP works with the Akwesasne Mohawk Police Service, Ontario Ministry of Finance and CBSA to combat organized crime and its involvement in contraband tobacco and other forms of criminality.

In 2013, the government further committed to addressing contraband tobacco by announcing the establishment of the new RCMP Anti-Contraband Force, or the ACF, which has been operational since the summer of 2014, so just this past summer. The ACF operates in areas where intelligence shows a high level of contraband tobacco activity and focuses on organized crime activities.

[Translation]

The anti-contraband force has increased the RCMP's capacity to investigate organized crime and cross-border smuggling, as well as target unscrupulous tobacco growers and illicit manufacturers.

[English]

The ACF also conducts outreach to engage tobacco growers and suppliers of raw material used in the tobacco manufacturing process.

In addition to the above initiatives, Budget 2014 allocated \$91.7 million over five years, which will allow the RCMP to enhance its ability to combat organized crime through the implementation of increased border technology solutions. This funding will be used to increase intelligence-led policing efforts against contraband tobacco, as well as other cross-border criminality or criminal activities, and the ability to respond in real-time to high-risk alerts. These goals will be achieved through the creation of a Geospatial Intelligence and Automated Dispatch Centre, which will integrate and analyze technical intelligence data, and the deployment of a range of sensor devices to detect movement on the border in high-risk areas, from the Maine-Quebec border to the Oakville, Ontario area. The RCMP is in the process of identifying the specific technology that will be deployed in those areas.

[Translation]

Thank you for inviting me to participate in this important hearing. I look forward to any questions you may have.

[Traduction]

La GRC a aussi intercepté du tabac de contrebande acheminé par la poste et les services aériens. Elle collabore étroitement avec ses partenaires des forces de l'ordre et du gouvernement pour remédier à cette situation difficile.

La GRC s'associe à divers organismes pour réprimer la contrebande de tabac. À Cornwall, par exemple, elle travaille avec le service de police mohawk d'Akwesasne, le ministère ontarien des Finances et l'Agence des services frontaliers du Canada, ou ASFC, afin de lutter contre le crime organisé mêlé à la contrebande de tabac et à d'autres formes de criminalité.

En 2013, le gouvernement a réitéré sa volonté de s'attaquer à la contrebande de tabac en annonçant la création du nouveau groupe de travail sur la lutte contre le tabac de contrebande de la GRC, qui est en service depuis cet été, soit 2014. Le groupe de travail mène ses opérations dans les régions où il semblerait que les activités de contrebande de tabac sont les plus intenses, et il cible surtout les activités du crime organisé.

[Français]

L'équipe anticontrabande a renforcé la capacité de la GRC à enquêter sur le crime organisé et la contrebande transfrontalière de tabac de même qu'à cibler les producteurs de tabac sans scrupules et les fabricants illicites.

[Traduction]

Le groupe de travail est aussi chargé d'ouvrir le dialogue avec les producteurs de tabac et les fournisseurs des matières premières utilisées dans la fabrication du tabac.

Aux initiatives susmentionnées s'ajoute une enveloppe de 91,7 millions de dollars sur cinq ans prévue au budget de 2014 pour permettre à la GRC de mieux lutter contre le crime organisé grâce à de meilleurs systèmes de surveillance électronique aux frontières. Ces fonds serviront à durcir l'action policière axée sur le renseignement contre le tabac de contrebande et d'autres activités criminelles transfrontalières, et nous permettront d'intervenir en temps réel à des alertes à risque élevé. L'atteinte de ces objectifs sera possible grâce à la création d'un centre de renseignement géospatial et de répartition automatisée, qui assurera l'intégration et l'analyse des renseignements techniques, et à la mise en place d'une série de capteurs de détection du mouvement dans les régions transfrontalières à haut risque, depuis la frontière séparant le Québec et le Maine jusqu'à Oakville, en Ontario. La GRC s'emploie actuellement à déterminer le type de technologie qui sera mise en place dans ces secteurs.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir invité à participer à cette importante audience. Je suis disposé à répondre à vos questions, si vous en avez.

[English]

Geoff Leckey, Director General, Enforcement and Intelligence Operations, Canada Border Services Agency: Good morning. Thank you, Mr. Chair and honourable senators, for the opportunity to provide testimony in your consideration of Bill C-10, the proposed tackling contraband tobacco act.

As I testified last December before the House of Commons Justice and Human Rights Committee, the illicit cigarette market in Canada has changed markedly over the past two decades. Previously, the majority of the contraband market consisted of duty-free and exported Canadian cigarettes. Today, this market in Canada is comprised, firstly, of illicitly manufactured Native brand cigarettes that are transported by land and, secondly, of Chinese and other international brands of tobacco products entering Canada through all modes of transit.

[Translation]

The committee will appreciate that disrupting criminal networks that engage in the cross-border movement of contraband tobacco depends on reliable information and intelligence, and on an ability to respond. The response to the illicit tobacco situation in Canada must be a holistic one, with all agencies working together in partnership to contribute to the solution.

For its part, the Canada Border Services Agency maintains an intelligence program, which contributes to, and is informed by, the broader intelligence community. This collaboration helps everyone obtain timely, reliable and relevant information. It also helps develop tactical and strategic intelligence products that assist in the effective targeting of high-risk individuals, goods and companies.

[English]

As a contributor to the intelligence community, the CBSA joins forces with other government departments, law enforcement agencies, international organizations and foreign governments to analyze the operations and the activities of organized crime, including contraband criminal markets.

As an active member in a number of joint force operations in the St. Lawrence Valley area, the agency participates in, for one thing, the Combined Forces Special Enforcement Unit, which brings together members of the RCMP, the Ontario Provincial Police, and municipal law enforcement mandated to expose, investigate, prosecute, dismantle and disrupt organized crime enterprises.

[Traduction]

Geoff Leckey, directeur général, Opérations relatives à l'exécution de la loi et au renseignement, Agence des services frontaliers du Canada : Bonjour. Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître dans le cadre de votre étude du projet de loi C-10, la proposition de Loi visant à combattre la contrebande de tabac.

Comme je l'ai dit en décembre dernier devant le Comité de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes, le marché canadien des cigarettes de contrebande a grandement changé ces 20 dernières années. Avant, la majeure partie du marché se composait de cigarettes canadiennes en franchise de droits et exportées. Aujourd'hui, il comprend dans un premier temps les cigarettes de marques autochtones produites illégalement, qui sont transportées par voies terrestres et, en deuxième lieu, les produits du tabac chinois et d'autres marques internationales qui entrent au Canada par tous les modes de transport.

[Français]

Le comité conviendra que le démantèlement des réseaux criminels actifs dans le mouvement transfrontalier du tabac de contrebande exige de l'information et des renseignements fiables et la capacité d'intervenir. La stratégie de lutte contre le tabac illicite au Canada doit être holistique. Toutes les organisations doivent travailler ensemble pour contribuer à la solution.

Pour sa part, l'Agence des services frontaliers du Canada possède un programme de renseignement qui sert aussi les besoins de la grande communauté du renseignement, en même temps que les activités de celle-ci profitent à la ASFC. Cette collaboration permet à chacun de disposer en temps voulu d'informations pertinentes fiables. Elle permet aussi de préparer à des fins tactiques et stratégiques du renseignement visant à faciliter le ciblage efficace des personnes, des marchandises et des entreprises qui présentent un risque élevé.

[Traduction]

Puisqu'elle contribue aux activités du renseignement, l'ASFC s'associe à d'autres ministères, aux forces de l'ordre, à des organisations internationales et à des gouvernements étrangers pour analyser les opérations et activités du crime organisé, y compris les marchés criminels de contrebande.

L'ASFC est un membre actif d'un certain nombre d'opérations policières conjointes dans la vallée du Saint-Laurent. Elle fait notamment partie de l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé, qui réunit des membres de la GRC, de la Police provinciale de l'Ontario et des forces municipales, et qui a pour mandat de démasquer les activités du crime organisé, de faire enquête, d'intenter des poursuites, de démanteler les groupes et de mettre un terme à leurs activités.

Another entity that I will mention is the integrated Criminal Intelligence Section, which brings together Canadian and U.S. law enforcement agencies, including the Akwesasne Mohawk Police Service, to deal with the cross-border movement of illicit tobacco.

[Translation]

Of our many partners, the CBSA works most closely — in fact, daily — with the RCMP and the United States Customs and Border Protection on law enforcement matters. For example, along with our U.S. partners, the Canada Border Services Agency and the RCMP participate in integrated border enforcement teams (IBETs). There are 15 IBETs that work in 24 locations to enhance the integrity and security of the Canada-U.S. border.

The Canada Border Service Agency also assists RCMP-led operations involving the controlled delivery of contraband tobacco. This technique allows containers of illicit cigarettes, previously intercepted by the CBSA at a port of entry, to be forwarded under strict controls to the intended destination with the objective of arresting and prosecuting the offenders upon receipt.

[English]

Information and intelligence, while necessary, are not, in and of themselves, sufficient for effective border control. The agency also relies on a combination of officer training and technology to interdict illicit goods, including tobacco products, from crossing the border. The CBSA uses large-scale imagery equipment to inspect marine containers and transport trucks and provides its front-line officers with counterfeit detection kits for an immediate determination in the field as to whether a tobacco product is counterfeit or not.

[Translation]

Most recently, on September 16, at our Cornwall port of entry, border services officers stopped a truck that was subject to a lookout for smuggling contraband cigarettes. During the examination, two false compartments were located in the box of the pickup truck. Concealed in the two compartments were 14 cases of contraband cigarettes containing a total of 700 cartons, with 200 cigarettes each. This seizure demonstrates CBSA's success when officer training and intuition, detection and enforcement all come together.

[English]

Mr. Chair, while the specific amendments in the bill before the committee are expected to have minimal impact on the daily activities of the agency, the CBSA continues to be an active and engaged partner in the law enforcement continuum on this serious and important matter.

J'aimerais aussi mentionner la Section intégrée du renseignement criminel, qui réunit des organismes d'application de la loi canadiens et américains, y compris le service de police mohawk d'Akwesasne, pour lutter contre la circulation transfrontalière des produits illicites du tabac.

[Français]

Parmi tous ses partenaires, l'ASFC collabore quotidiennement avec la GRC et le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis pour résoudre des questions ayant trait au maintien de l'ordre. Par exemple, l'Agence des services frontaliers du Canada, de même que son partenaire américain et la GRC, fait partie d'équipes intégrées de la police des frontières (EIPF). Il existe 15 EIPF qui travaillent à 24 endroits pour mieux assurer l'intégrité et la sécurité de la frontière canado-américaine.

L'Agence des services frontaliers du Canada aide également la GRC dans les opérations se rattachant à la livraison surveillée des produits du tabac. Selon cette méthode, l'ASFC doit laisser passer les contenants de cigarettes illicites qu'elle intercepte à l'un de ses points d'entrée de sorte qu'ils se rendent à destination sous étroite surveillance pour qu'on puisse arrêter et poursuivre en justice les contrevenants qui les reçoivent.

[Traduction]

Bien qu'ils soient nécessaires, l'information et le renseignement ne suffisent pas à contrôler efficacement les frontières. L'ASFC compte aussi sur la formation des agents et sur les technologies pour empêcher que les produits illicites ne traversent la frontière, y compris le tabac de contrebande. L'ASFC utilise de l'équipement d'imagerie à grande échelle pour inspecter les conteneurs maritimes et les camions, et fournit aux agents de première ligne des trousseaux de détection de la contrefaçon pour qu'ils puissent déterminer immédiatement, sur le terrain si un produit du tabac est contrefait ou non.

[Français]

Tout récemment, le 16 septembre dernier, les agents des services frontaliers ont arrêté au point d'entrée de Cornwall un véhicule qui faisait l'objet d'un avis de surveillance en lien avec le trafic de cigarettes de contrebande. Pendant l'examen, les agents ont découvert deux faux compartiments dans la boîte de la camionnette où se trouvaient 14 caisses de cigarettes de contrebande. Il y avait au total 700 cartouches de cigarettes, et chaque cartouche compte 200 cigarettes. Cette saisie montre bien ce que l'Agence des services frontaliers du Canada peut accomplir lorsque la formation et l'intuition des agents se combinent aux outils de détection et au travail des équipes d'exécution de la loi.

[Traduction]

Monsieur le président, les amendements précis du projet de loi dont le comité est saisi devraient avoir une incidence minimale sur les activités quotidiennes de l'ASFC, qui continue à participer activement et avec dévouement au processus d'application de la loi dans ce sérieux dossier.

I hope I have provided the committee with a better understanding of the partnerships that are required among many organizations to tackle the trafficking of contraband tobacco. I would be pleased to take any questions the committee may have.

Superintendent Carson Pardy, Director of Operations, OPP East Region, Ontario Provincial Police: Good morning, Mr. Chair and committee members. It is my pleasure to appear, once again, before you on behalf of the Ontario Provincial Police.

The Ontario Provincial Police continues its efforts to control the manufacture, distribution and sale of contraband tobacco. Contraband is, of course, closely linked to smuggling and organized crime. In fact, it is impossible to separate the three. Since these activities cross many jurisdictions, the fight against contraband tobacco, smuggling and organized crime requires effective partnerships on the part of all police services.

Despite various partnerships formed since 1996, including the Cornwall Regional Task Force, a significant amount of contraband tobacco smuggling continues to take place on the St. Lawrence River near Cornwall and through the Akwesasne First Nation.

In 2010, we expanded our policing partnership within the Cornwall Regional Task Force team, which now consists of officers from the RCMP, the OPP, Cornwall Community Police Service, the Ontario Ministry of Revenue, the Canada Border Services Agency, Public Prosecutions Services Canada, and provincial prosecutions. They are also part of this team. The Cornwall Regional Task Force is a proven, effective joint forces operation, contributing largely to public safety.

Within this task force, OPP officers work directly with the RCMP and have enforcement authorities that they otherwise would not have. Elsewhere in Ontario, under current provincial law, police services cannot conduct search and seizure of contraband tobacco unless Ministry of Revenue representatives are present. However, in 2011, some much-needed changes to provincial legislation gave police in Ontario the authority to directly seize illegal, unmarked tobacco if it is in plain view — and I stress “plain view” — and lay appropriate charges without the involvement of the Ministry of Revenue. More severe fine levels for possessing illegal cigarettes in Ontario were also introduced. From the beginning of 2010 to the present, OPP highway enforcement teams have confiscated tens of thousands of cartons of contraband cigarettes.

As the price of contraband tobacco has soared, increasing criminal profits for those involved in the smuggling and distribution, public safety concerns have also increased. Smugglers have used private properties, such as docks and waterfront homes, to break the law. Smugglers have been known to act aggressively with anyone who tries to stop or challenge

J'espère avoir permis au comité de mieux comprendre les partenariats qui doivent être noués entre bien des organisations afin de combattre la contrebande de tabac. Je serai heureux de répondre aux questions du comité.

Surintendant Carson Pardy, directeur des opérations, Région de l'Est, Police provinciale de l'Ontario : Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis ravi de comparaître à nouveau devant vous au nom de la Police provinciale de l'Ontario, ou PPO.

La PPO poursuit ses efforts afin de contrôler la fabrication, la distribution et la vente de produits de tabac de contrebande. Bien sûr, la contrebande est étroitement liée au passage clandestin et au crime organisé. En fait, les trois sont indissociables. Puisque ces activités traversent plusieurs territoires, la lutte contre la contrebande de tabac, le passage clandestin et le crime organisé nécessite des partenariats efficaces entre tous les services de police.

Malgré les différents partenariats formés depuis 1996, y compris le Groupe de travail régional de Cornwall, il y a encore une forte contrebande de tabac sur le fleuve Saint-Laurent, près de Cornwall et jusqu'à la Première Nation d'Akwesasne.

En 2010, nous avons élargi le partenariat au sein du Groupe de travail régional de Cornwall, qui compte actuellement des représentants de la GRC, de la PPO, du Service de police communautaire de Cornwall, du ministère du Revenu de l'Ontario, de l'ASFC, du Service des poursuites pénales du Canada, et des poursuites provinciales. Ces organisations font elles aussi partie de l'équipe. Le Groupe de travail régional de Cornwall est une opération policière conjointe éprouvée et efficace, qui contribue grandement à la sécurité publique.

Au sein du groupe de travail, les agents de la PPO travaillent directement avec la GRC et exercent des pouvoirs d'exécution qu'ils ne détiennent habituellement pas. En vertu des lois provinciales actuelles, les services de police du reste de l'Ontario ne sont pas autorisés à faire des fouilles et des saisies de tabac de contrebande, sauf en présence de représentants du ministère du Revenu. En 2011, des modifications fort nécessaires aux dispositions provinciales ont toutefois permis à la police ontarienne de saisir directement les produits du tabac illégaux et non étiquetés qui sont bien en vue — et j'insiste sur l'expression « bien en vue » —, puis de porter des accusations, s'il y a lieu, sans l'intervention du ministère du Revenu. Les modifications prévoyaient aussi des amendes plus salées pour la possession de cigarettes illégales en Ontario. Depuis le début de 2010, les équipes de contrôle routier de la PPO ont confisqué des dizaines de milliers de cartouches de cigarettes de contrebande.

Le prix du tabac de contrebande a monté en flèche, augmentant du même souffle le profit des criminels impliqués dans la contrebande et la distribution et, parallèlement, les préoccupations en matière de sécurité publique. Les passeurs clandestins se sont servis, pour enfreindre la loi, de propriétés privées, comme des quais et des maisons au bord de l'eau. Ils sont

them. They also used high-powered boats at night and at great speeds without running lights, creating a significant navigational hazard.

Of course, problems with contraband tobacco are not limited to smuggling in the Cornwall region. The southwestern part of Ontario is also involved. Smoke shacks, as they are commonly referred to, are still a presence in the Highway 6 corridor which borders the Six Nations community. Most are strategically located so non-Natives can purchase untaxed cigarettes, an illegal act. However, it is the possession of the contraband cigarettes by non-Natives that is clearly illegal and enforced to the best of our ability.

The sale of tobacco from smoke shops is a multi-agency issue and not one that the OPP alone can address. The OPP does not enforce federal tobacco legislation and provincial tax laws, but we do work in cooperation with the agencies responsible. When enforcement action is taken by the Ontario Ministry of Revenue, the OPP provides support to ensure public and traffic safety.

While anyone can smuggle or sell contraband cigarettes, the activity in Ontario is often tied to residents of various First Nations communities. This can complicate enforcement, as the issues can be compounded with claims related to treaty rights and traditional Native practices.

Contraband tobacco is a complex issue, and I have only touched on a few aspects of the problem in my remarks. As always, the Ontario Provincial Police supports any legislative changes that can be shown to reduce and deter the smuggling, distribution and sale of contraband tobacco.

Thank you and I would be very happy to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you all. I have a long list of questioners, beginning with Deputy Chair Baker.

Senator Baker: Thank you to the presenters. I will try to be as brief as I can because we're under time restrictions. I will ask three specific questions.

Mr. Leckey, you mentioned that in the last two decades the scene has changed as far as smuggling is concerned. We hear a lot about smuggling as it relates to the First Nations. However, the biggest smuggling case that I know of within the past two decades is a case now that is before our courts today in a civil action involving the Tobacco Growers of Ontario versus the large tobacco companies. Part of your submission was that this has now changed, so we don't have the large tobacco companies doing the smuggling, but smuggling has now switched to the areas of First Nations. Is that correct?

réputés pour leur agressivité envers quiconque essaie de les arrêter ou de leur mettre des bâtons dans les roues. Ils utilisent aussi des bateaux à grande puissance en pleine nuit et se déplacent à grande vitesse sans lumières, ce qui constitue un grand danger pour la navigation.

Bien sûr, les problèmes associés au tabac de contrebande ne se limitent pas au passage des produits dans la région de Cornwall. Le sud-ouest de l'Ontario est aussi touché. Les cabanes à cigarettes, comme on les appelle souvent, sont encore présentes sur la route 6 qui longe la réserve des Six Nations. La plupart sont situées stratégiquement pour que les non-Autochtones puissent acheter des cigarettes sans taxes, ce qui est illégal. C'est toutefois la possession de cigarettes de contrebande par des non-Autochtones qui est franchement illégale et que nous faisons respecter de notre mieux.

La vente de tabac dans les cabanes à cigarettes est un problème qui relève de différentes instances, et que la PPO ne peut pas régler à elle seule. La PPO n'applique ni la loi fédérale sur le tabac ni les lois fiscales provinciales, mais nous collaborons avec les organismes qui en sont responsables. Lorsque le ministre du Revenu de l'Ontario prend des mesures coercitives, la PPO lui offre un soutien pour assurer la sécurité du public et des routes.

Même si tout le monde peut faire de la contrebande ou vendre des cigarettes illégales, ces activités sont souvent associées, en Ontario, aux résidents des différentes Premières Nations. Voilà qui peut compliquer l'application de la loi, puisque les problèmes peuvent être exacerbés par les revendications de droits issus de traités et les pratiques ancestrales.

La contrebande de tabac est un problème complexe, et je n'en ai abordé que quelques aspects dans mon exposé. Comme toujours, la PPO appuie toute modification législative qui pourrait diminuer ou décourager la contrebande, la distribution et la vente de produits illicites du tabac.

Je vous remercie, et je serai ravi de répondre à vos questions.

Le président : Je remercie tous les témoins. J'ai une longue liste d'intervenants, et nous allons commencer par le vice-président du comité, le sénateur Baker.

Le sénateur Baker : Je remercie les témoins. Je tâcherai d'être le plus concis possible, compte tenu du temps qui m'est alloué. Je vais poser trois questions précises.

Monsieur Leckey, vous avez dit que la scène de la contrebande a changé au cours des 20 dernières années. Nous entendons souvent parler de contrebande au sein des Premières Nations. Or, la plus grande affaire de contrebande dont j'ai entendu parler au cours des 20 dernières années est aujourd'hui devant les tribunaux, et il s'agit d'une poursuite civile entre les producteurs de tabac de l'Ontario et les grandes sociétés de tabac. Dans votre mémoire, vous dites notamment que la situation a changé et que les grandes sociétés de tabac ne font plus de contrebande, mais que le problème s'est aussi déplacé du côté des Premières Nations, n'est-ce pas?

Mr. Leckey: Certainly the large tobacco companies are not involved anymore.

Senator Baker: That's gone. You are sure?

Mr. Leckey: Well, we are not seeing it.

Senator Baker: Anymore?

Mr. Leckey: The two large court cases with extremely large penalties that were paid by the large companies had a very significant impact on that type of activity.

Senator Baker: Good.

Mr. Leckey: What we are seeing is very large quantities of fine-cut tobacco being smuggled in, and of course that is the kind of tobacco that goes into illicitly produced cigarettes being produced either on the American side or the Canadian side and finding their way into the illicit tobacco market.

Senator Baker: Thanks to the RCMP, that agreement was reached with the large tobacco companies, and they agreed that they were guilty or they admitted to smuggling over a period of time.

Let me address a question to Mr. Bhupsingh now, because he's an expert in this area. When we look at the actual wording of the legislation, the key words are "unless it is stamped." Then it says the definition of stamp is under section 2 of the Excise Act, 2001. I recall when that act was passed. I think the definition of "stamped" is there's a stamp showing that the excise tax has been paid by the manufacturer. Is that correct?

Mr. Bhupsingh: That is correct.

Senator Baker: In other words, you find tobacco, whether it is in a package or not, and you find that label that goes over that says "excise tax." That's the stamp.

Well, the tobacco that's manufactured in First Nations today, according to a recent judgment of the superior court in the province of Ontario, has that stamp affixed to it, yet it is a lot cheaper than the tobacco you would find outside. So none of the tobacco manufactured under permit in the First Nations that has that stamp affixed is covered by this legislation. Is that correct?

Mr. Bhupsingh: That is stamped? It wouldn't be included by this legislation. The problem is that the producers are mixing illicit activity with licit activities. That is the difficulty that we are facing. What we are seeing in Ontario and Quebec is that there is the illicit manufacture of tobacco that is not stamped. That is what this particular bill is trying to achieve in terms of targeting organized crime elements in these illicit manufacturers that are on reserve.

Senator Baker: Finally, a question to the police: You mentioned, both of you, the seizures that you have made on the highways, snowmobiles, boats and this sort of thing. You mentioned "in plain view," which is very important. Should any

M. Leckey : Chose certaine, les grandes sociétés de tabac ne font plus de contrebande.

Le sénateur Baker : C'est terminé. En êtes-vous certain?

M. Leckey : Eh bien, nous ne voyons rien de tel.

Le sénateur Baker : Plus maintenant?

M. Leckey : Les deux grands procès et les amendes très sévères que les grandes sociétés ont dû payer ont fortement dissuadé ce genre de pratique.

Le sénateur Baker : Bien.

M. Leckey : Ce que nous voyons, ce sont de très grandes quantités de tabac à coupe fine importées en contrebande, ce qui est bien sûr le type de tabac qui sert à la production illégale de cigarettes du côté américain ou canadien de la frontière, et qui se retrouve sur le marché illégal du tabac.

Le sénateur Baker : Grâce à la GRC, une entente a été conclue avec les grandes sociétés de tabac, qui ont admis leur culpabilité en disant avoir fait de la contrebande pendant un certain temps.

Permettez-moi maintenant de poser une question à M. Bhupsingh, puisqu'il est spécialiste du domaine. Dans le projet de loi, les mots clés du libellé sont « qui ne sont pas estampillés ». On dit ensuite que « estampillés » s'entend au sens de l'article 2 de la Loi de 2001 sur l'accise. Je me souviens de son adoption. Selon la définition, je pense qu'un produit « estampillé » porte un timbre indiquant que la taxe d'accise a été acquittée par le manufacturier, n'est-ce pas?

M. Bhupsingh : C'est exact.

Le sénateur Baker : Autrement dit, lorsque vous trouvez du tabac, qu'il soit emballé ou non, il est accompagné d'une étiquette portant la mention « Taxe d'accise ». Voilà en quoi consiste le timbre.

Eh bien, selon une décision récente de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, il semble que le tabac actuellement produit par les Premières Nations porte un timbre; pourtant, il est bien moins cher que le tabac produit ailleurs. Par conséquent, ce tabac fabriqué en vertu d'un permis par les Premières Nations et portant un timbre n'est nullement touché par les dispositions du projet de loi, n'est-ce pas?

M. Bhupsingh : Le tabac estampillé? Il n'est pas couvert par les dispositions. Le problème, c'est que les producteurs mêlent les activités illégales avec les activités légales. C'est le défi qui se pose. Ce que nous voyons en Ontario et au Québec, c'est une production illégale de tabac non estampillé. Voilà l'activité que le projet de loi tente de cibler en s'attaquant aux éléments du crime organisé chez les producteurs illégaux sur réserve.

Le sénateur Baker : Ma dernière question s'adresse à la police. Vous avez tous les deux parlé des saisies de camions, de motoneiges, de bateaux, et ainsi de suite. Vous dites que les produits doivent être « bien en vue », ce qui est très important.

change be made to the law that you can think of? I don't know if you can answer this question. You would have to have what we commonly refer to as articulable cause or to make an investigative detention. You have heard of these phrases, I'm sure, from your police officers. What are the grounds for an investigative detention? What do they have to observe in order to ground an investigative detention to allow for a search to take place or an investigation to take place for a search? Do you still find that that's a difficult road to follow and that, in many cases, your officers are not able to do what they want to do because of the restrictions in law, which I agree with, by the way, that prevent, in some cases, legitimate searches from taking place?

Mr. Pardy: I can speak from the Ontario Provincial Police perspective. I would agree with you, senator, that with the law as it exists today, the "plain view" doctrine is available to all law enforcement officers. It is well entrenched in our training and in common law authorities within our courts. Plain view being what it is, the officers must see.

I would agree with you that, beyond plain view, what they see without touching or uncovering or searching, they would have to rely on the statutory authorities found in the Criminal Code to have reasonable and probable grounds to seek a search warrant before a court in order to conduct a search beyond plain view.

Senator Baker: Does the RCMP have any comment?

Mr. Cormier: We have somewhat different authorities under the Excise Act, which provides us obviously some ability to effect searches, but obviously everything has to be based on reasonable and probable grounds, also many times with the aid of court orders. The Charter of Rights exists, and we have to respect that and act within the boundaries of the laws provided to us.

Would there be any other legislation or laws that could improve that? I'm not sure that I'm in a position to answer that exact question.

[Translation]

Senator Boisvenu: Thank you very much for your very enlightening comments. I have a few questions I hope will not be too tough. Aboriginal representatives came before us to fiercely argue against this bill. They claimed that there was no organized crime in their communities. However, I see in your brief, Mr. Cormier, that organized crime is allegedly involved in the production. Is that somewhat contradictory to the position of aboriginal chiefs, who were saying that there was no contraband? When you talk about production, you are referring to production in aboriginal communities, correct?

Mr. Cormier: To answer your question, yes, organized crime is everywhere. No one is safe from organized crime. Of course, when we target crime involving tobacco, we are not focusing on geopolitical criteria. We are focused on organized crime, so that is

Pouvez-vous imaginer des modifications qui devraient être apportées à la loi? J'ignore si vous pourrez répondre. Il faut avoir ce qu'on appelle communément un motif précis ou procéder à une détention aux fins d'enquête. Je suis certain que vous avez entendu ces expressions des agents de police. Quelles raisons justifient une détention aux fins d'enquête? Que faut-il respecter pour une telle détention afin d'effectuer une fouille ou de mener une enquête à des fins de fouille? Trouvez-vous encore cette voie difficile puisque, bien souvent, vos agents ne sont pas en mesure de faire ce qu'ils veulent en raison des restrictions de la loi — je suis d'accord, soit dit en passant —, qui empêchent dans certains cas de réaliser des fouilles tout à fait justifiées?

M. Pardy : Je peux répondre au nom de la PPO. Je suis d'accord, monsieur le sénateur, que la loi actuelle permet à toutes les forces de l'ordre d'appliquer le critère « bien en vue ». C'est bien implanté dans notre formation et dans les pouvoirs conférés aux tribunaux par la common law. Pour qu'un produit soit « bien en vue », l'agent doit le voir.

Au-delà des produits « bien en vue », que les agents arrivent à voir sans rien toucher, ni découvrir, ni fouiller, je conviens que les agents doivent s'en remettre aux pouvoirs conférés par le Code criminel pour avoir des motifs raisonnables et probables de demander un mandat de perquisition à un tribunal afin d'effectuer une fouille.

Le sénateur Baker : Le représentant de la GRC a-t-il quoi que ce soit à ajouter?

M. Cormier : Les pouvoirs qui nous sont conférés par la Loi sur l'accise sont quelque peu différents; ils nous permettent évidemment de réaliser certaines fouilles, mais celles-ci doivent bien sûr être fondées sur des motifs raisonnables et probables, et bien souvent appuyées d'ordonnances des tribunaux. Il y a aussi la Charte canadienne des droits et libertés, et nous devons la respecter et agir dans les limites du droit.

Enfin, je ne suis pas certain de pouvoir vous dire si d'autres dispositions ou lois pourraient améliorer la situation.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Merci beaucoup de vos interventions très éclairantes. J'ai quelques questions qui j'espère ne seront pas trop embêtantes. Des représentants autochtones sont venus plaider farouchement contre ce projet de loi tout en déclarant que, dans leurs communautés, il ne semblait pas y avoir de crime organisé. Cependant, je lis dans votre mémoire, monsieur Cormier, que la production serait faite par le crime organisé. Est-ce que ça contredit un peu la position des chefs autochtones qui disaient qu'on ne peut pas avoir de contrebande? Si on parle de production, on parle de production dans les communautés autochtones, n'est-ce pas?

M. Cormier : Pour répondre à votre question, oui, le crime organisé est présent partout. Personne n'est à l'abri de la présence du crime organisé. Certainement, quand on cible la criminalité qui se tourne vers le tabac, ce n'est pas fondé sur des critères que

what we target. So, yes, organized crime is present on Indian reserves, as well. No one is immune to that. It is unfortunate, but that is how things are. In fact, most of the tobacco is produced on Indian reserves.

Senator Boisvenu: Legally.

Mr. Cormier: Yes, legally, but the diversification of legal products will also result in those products ending up on the market illegally.

Senator Boisvenu: The bill is facing fierce opposition from aboriginal authorities, who claim the legislation will affect workers. They say that the production of cigarettes creates jobs and has improved their communities. Moreover, arrests and fines would potentially affect small fry.

Considering the aboriginal political authorities' opposition to this bill, what will be your relationship with aboriginal police officers who may come upon resistance or be pressured into not getting involved? We have seen what has happened. Senator Dagenais talked about Chief Gabriel, who was pressured in such a way. How will you manage to create some sort of harmony and balance between your work and that of aboriginal police officers if problems could arise in terms of political opposition?

Mr. Cormier: I have a few comments in response to your question. The goal is not to target workers involved in the industry; the goal is to target organized crime. Any aboriginals involved in organized crime will have to be investigated, as well. Partnerships and relations with aboriginal communities are a sensitive topic that must be managed carefully. We have to consider their positions, their rights and the illegal aspect, and then figure out how we can work together. That is something we are currently doing. We are having discussions with them. We are already working with them. I do not think the new laws will make our relationship worse. That is an aspect we will have to be aware of, and we will have to work on maintaining this relationship.

[English]

Senator Cordy: I have a follow-up to Senator Boisvenu's question to you, Mr. Bhupsingh. In your speech, you talked about First Nations communities being receptive to working with the federal and provincial governments to address organized crime, and we heard that from our witnesses. You said Public Safety Canada, along with its federal partners, will continue to explore additional countermeasures to address contraband tobacco in partnership with provincial, territorial and First Nations governments. That is a laudable thing to do.

We heard from a number of Aboriginal witnesses yesterday and last week, and I met with them in my office. Not one Aboriginal group was consulted in the development of this bill.

j'appellerais géopolitiques. C'est basé sur le crime organisé. C'est ce qu'on cible. Donc, oui, il y a du crime organisé dans les réserves indiennes aussi. Personne n'a l'immunité de ça. C'est dommage, mais c'est ainsi. En effet, la production du tabac, en grande partie, se déroule sur les réserves indiennes.

Le sénateur Boisvenu : De façon légale.

M. Cormier : Oui, de façon légale, mais c'est aussi la diversification de produits légaux qui fera qu'ils se retrouveront sur le marché illégalement.

Le sénateur Boisvenu : On fait face à une opposition farouche de la part des autorités autochtones, par rapport à ce projet de loi, qui affirment que cela va affecter les travailleurs. Selon elles, la production de cigarettes crée des emplois et a amélioré le sort des communautés. De plus, ce serait les petits qui seraient touchés, éventuellement, par les arrestations et les amendes.

Si on fait face aux autorités politiques autochtones qui s'opposent à ce projet de loi, quelles vont être vos relations avec les policiers autochtones qui risquent d'avoir de l'opposition ou de la pression de leur côté pour ne pas intervenir? On a vu ce qui s'est passé. Le sénateur Dagenais parlait du chef Gabriel, qui avait subi cette pression. Comment vont-ils réussir à créer une certaine harmonie et un équilibre entre votre travail et celui des policiers autochtones si, sur le plan de l'opposition politique, on risque d'avoir des problèmes?

M. Cormier : Il y a quelques commentaires que j'aimerais faire en réponse à votre question. C'est-à-dire, l'objet n'est pas de cibler les travailleurs qui travaillent dans l'industrie; c'est de cibler le crime organisé. S'il y a des personnes autochtones qui sont impliquées dans le crime organisé, il faudra qu'elles fassent face aux enquêtes aussi. Les partenariats et les relations avec les communautés autochtones constituent un sujet sensible qui doit être géré de façon sensible. Il faut considérer leurs positions, leurs droits et l'aspect illégal, et déterminer comment on peut travailler ensemble. C'est quelque chose qu'on fait couramment. On a des échanges avec eux. On travaille déjà avec eux. Je ne crois pas que les nouvelles lois vont empirer notre relation. C'est un aspect dont il nous faudra être conscients, et il faudra déployer des efforts pour maintenir cette relation.

[Traduction]

La sénatrice Cordy : J'ai une question complémentaire à celle que le sénateur Boisvenu vous a posée, monsieur Bhupsingh. Dans votre exposé, vous avez dit que les Premières Nations sont disposées à collaborer avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour lutter contre le crime organisé, et c'est ce que les témoins nous ont dit. Vous dites que Sécurité publique du Canada et ses partenaires fédéraux vont continuer à explorer d'autres mesures pour lutter contre la contrebande de tabac en partenariat avec les gouvernements des provinces, des territoires et des Premières Nations. C'est tout à fait louable.

Nous avons entendu un certain nombre de témoins autochtones hier et la semaine dernière, et je les ai rencontrés à mon bureau. Aucun groupe autochtone n'a été consulté pour

You speak about provincial partnerships, but not one Minister of Justice from any provincial or territorial government was consulted. If we talk about partnerships and relationships, why weren't these groups consulted in the development of the bill?

The bill was before us a year and a half ago. When I spoke in the Senate at that time, I spoke about the importance of consultation. Parliament prorogued, and there has been a year where consultation could have taken place. None has taken place before the previous bill, nor this bill. In terms of building relationships, I think that would be a very important part. Could you comment on that, or is that within your realm of jurisdiction?

Mr. Bhupsingh: I'm happy to comment, Mr. Chair, to the senator's question.

You are right: There wasn't consultation done on this particular bill. The witnesses we have today are largely involved in the enforcement side of the contraband tobacco issue. Regardless of whether there was consultation being done specifically on this bill with Aboriginal groups, there are long-standing and existing relationships with provincial partners and Aboriginal First Nations on this particular issue.

I can tell you that in Budget 2013 there was an initiative put forth for an additional 10 First Nation officers. I would say we are in a lot of discussion with First Nations to implement those 10 First Nation officers, to really get at the heart of this particular issue.

I am personally engaged in public safety with my federal partners who engage the provinces, territories, law enforcement and First Nations chiefs to discuss these issues and proactively to go forward in terms of looking at initiatives outside of just enforcement, whether that's awareness campaigns to the general public to address these particular issues.

I can't get into why First Nations or provincial counterparts weren't consulted for this particular bill. That's not within my mandate. I can tell you that, with respect to the witnesses here today on the enforcement side, we are regularly engaged with First Nations stakeholders and our provincial counterparts.

Senator Cordy: If you read the testimony, you'll find that all of the Aboriginal groups who appeared before us are extremely upset and unhappy that they have been left out of the consultation process.

Mr. Leckey, I've been to the Cornwall border entry, and I was very impressed by the work done by the border officials. It was certainly interesting and informative to be taken behind the scenes and see what goes on. It is certainly a very challenging job.

l'élaboration du projet de loi. Vous parlez de partenariats provinciaux, mais aucun ministre de la Justice provincial ou territorial n'a été consulté. Si les partenariats et les relations sont aussi importants, pourquoi ces groupes n'ont-ils pas été consultés lors de l'élaboration du projet de loi?

Nous étions saisis du projet de loi il y a un an et demi. Lorsque je m'étais adressée au Sénat à ce moment, j'avais parlé de l'importance des consultations. Le Parlement a été prorogé, puis une année s'est écoulée où des consultations auraient pu avoir lieu. Rien n'avait été fait en préparation du projet de loi précédent, pas plus que pour le projet de loi d'aujourd'hui. Lorsqu'on parle de bâtir des relations, je pense que cet aspect est des plus important. Qu'en pensez-vous? Cela relève-t-il de votre domaine de compétence?

M. Bhupsingh : Je suis heureux de commenter la question de la sénatrice, monsieur le président.

Vous avez raison : il n'y a eu aucune consultation dans le cadre du projet de loi. Les témoins ici aujourd'hui vous donnent principalement le point de vue des organismes d'application de la loi sur le problème de contrebande de tabac. Que les groupes autochtones aient été consultés ou non à propos du projet de loi en particulier, il y a actuellement des relations de longue date entre les partenaires provinciaux et les Premières Nations sur le sujet.

Ce que je peux vous dire, c'est que le budget de 2013 prévoyait ajouter 10 agents autochtones de plus. Je dirais que nous discutons longuement avec les Premières Nations pour que cela devienne réalité, pour vraiment viser le cœur du problème.

Je participe personnellement à la sécurité publique avec mes partenaires fédéraux, qui discutent de ces questions avec les provinces, les territoires, les forces de l'ordre et les chefs de Premières Nations, et qui prennent des mesures proactives au-delà de l'application de la loi, comme des campagnes de sensibilisation du public, afin de répondre à ces enjeux particuliers.

Je ne vais pas dire pourquoi les Premières Nations ou nos homologues provinciaux n'ont pas été consultés dans le cadre du projet de loi, car cela ne fait pas partie de mon mandat. Pour ce qui est des témoins des forces de l'ordre qui sont ici aujourd'hui, je peux vous dire que nous avons régulièrement affaire aux intervenants des Premières Nations et à nos homologues provinciaux.

La sénatrice Cordy : Si vous lisez les témoignages, vous constaterez que tous les groupes autochtones ayant comparu devant nous sont très mécontents et déçus d'avoir été tenus à l'écart du processus de consultation.

Monsieur Leckey, je suis allée au poste frontalier de Cornwall, et j'ai été très impressionnée par le travail des agents frontaliers. Il était bien intéressant et instructif de voir ce qui se passe en coulisse. C'est manifestement un travail très difficile.

First, do you have numbers to give us over the past year of the number of packages of illicit tobacco that have been stopped at the borders?

Second, do you do random checks? I know you spoke about the training of the officers at the border entries. Do you do random checks or just checks based on intelligence that you would gather from your partners?

Mr. Leckey: I will start by answering the second part of your question.

The majority of our checks are intelligence-driven. Another important number of our checks are driven by suspicions formed by border services officers when they are face to face with an individual in front of them — suspicion, knowledge, expertise, intuition even. Random checks are also done.

I will be happy to provide you with an update on statistics. The two major types of seizure we make have to do with fine-cut tobacco and cartons of cigarettes. Over the last three years, we saw a significant upsurge in seizures of fine-cut tobacco. In 2011, we seized 35,000 kilograms; in 2012, 148,000 kilograms, so a four-fold increase; and in 2013, 221,000 kilograms, so six times more than two years before.

Up to the end of August this year, the equivalent number is 54,000 kilograms, a significant drop from 221,000. If we were to project that number to the end of year, it would be about 80,000.

Why might it have dropped this year? We believe it has something to do with law enforcement activities, with the success in making seizures in recent years, and not insignificant in that equation would be the outcome of Project Lycose in Quebec, in April 2014.

The Chair: Where do most of those seizures occur?

Mr. Leckey: The majority of those seizures, upwards of 80 per cent of them, are made on the Quebec border and in southeastern Ontario.

Senator Cordy: Where were they coming from mainly?

Mr. Leckey: In those cases, at the land border in the areas that I just mentioned, they were coming from the United States.

The other significant amount of seizures that we make has to do with cartons of cigarettes, and there we see a trend toward seizures of cartons of counterfeit cigarettes. By far, the largest country that they are coming from is China, followed by South Korea and then the United States in third place.

[Translation]

Senator Dagenais: I want to thank our guests for joining us. I want to go back to our relationship with Mohawk police officers. As a Sûreté du Québec police officer in the 1990s, I worked on the

Tout d'abord, pouvez-vous nous donner le nombre de colis de tabac illégal qui ont été interceptés à la frontière au cours de la dernière année?

En deuxième lieu, faites-vous des contrôles au hasard? Vous avez parlé de la formation des agents aux postes frontaliers. Font-ils des contrôles au hasard ou simplement en fonction des renseignements recueillis auprès de vos partenaires?

M. Leckey : Je vais commencer par la deuxième partie de votre question.

La majorité de nos contrôles sont fondés sur le renseignement. Une autre part importante découle des doutes des agents qui se trouvent en face d'un individu — ils se basent sur leurs soupçons, leurs connaissances, leur expertise, et même leur intuition. Il y a également des contrôles au hasard.

Je serai heureux de vous donner des chiffres à jour. Les deux principaux types de produits saisis sont le tabac à coupe fine et les cartouches de cigarettes. Au cours des trois dernières années, nous avons constaté une grande recrudescence des saisies de tabac à coupe fine. En 2011, nous en avons saisi 35 000 kilogrammes; 148 000 kilogrammes en 2012, ce qui est quatre fois plus; et 221 000 kilogrammes en 2013, soit six fois plus que deux années plus tôt.

À la fin du mois d'août dernier, le nombre équivalent est de 54 000 kilogrammes de tabac haché fin, ce qui correspond à une baisse considérable par rapport à 221 000 kilogrammes. Si nous faisons des projections, nous aurions 80 000 kilogrammes à la fin de l'année.

Pourquoi une telle baisse, cette année? Nous croyons que c'est lié aux activités d'application de la loi et aux saisies fructueuses des dernières années, et les effets du projet Lycose réalisé au Québec en avril 2014 ne sont pas négligeables.

Le président : Où la plupart de ces saisies ont-elles lieu?

M. Leckey : La majorité des saisies, plus de 80 p. 100 des saisies, ont lieu à la frontière du Québec et dans le sud-est de l'Ontario.

La sénatrice Cordy : D'où venait la marchandise, principalement?

M. Leckey : Dans ces cas, aux frontières, dans les régions que je viens de mentionner, elle venait des États-Unis.

Les autres saisies importantes que nous avons faites sont des saisies de cartouches de cigarettes, et nous constatons une tendance à la saisie de cartouches de cigarettes de contrefaçon. La Chine est de loin le principal pays de provenance de ces cartouches, et elle est suivie de la Corée du Sud, puis des États-Unis, en troisième place.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je tiens à remercier nos invités pour leur présence. Je veux revenir sur notre relation avec les policiers mohawks. En tant que policier à la Sûreté du Québec dans les

Akwesasne reserve, on the Quebec side, where I came across colleagues from other police forces. If you recall, two aboriginals were murdered at the time because of cigarette contraband. Mohawk police officers no longer had any authority on the Akwesasne reserve. That is why various police forces were involved. We were actually on the ground for two or three years. At that time boats with their lights off were crossing the river at full speed. We would occasionally manage to intercept some of them.

My understanding was that a Mohawk police force has been re-established in Akwesasne. I would like to know what kind of a relationship you have with that police force. We know the force is made up solely of aboriginal brothers. Can Mohawk police officers be trusted? Do you have a good relationship with them?

Mr. Cormier: I can definitely answer your question. However, I cannot provide you with details, as the aboriginal police force does not report to me. I can confirm that the members of C Division in Quebec have a good relationship with aboriginal police. The relationship is a delicate one that must be managed carefully. We want to avoid another similar crisis. We do not want that to happen again. We still have a good relationship with them. We collaborate with them. We also have another group that has joined Montreal and is participating in our operations. Some members of the aboriginal police force are even part of our Montreal teams.

Senator Dagenais: I know that, at the time, mistrust made it hard for us to enter Kanesatake and Akwesasne. Do you have access to those areas? Are Mohawk police officers the only ones authorized to enter the reserves?

Mr. Cormier: Our relationship makes it possible for us to enter the reserves, but as I already said, we have to be diplomatic. We enter a reserve in the spirit of cooperation with the Mohawk police.

Senator Joyal: I would like to come back to that issue, as I feel it is a key factor when it comes to the effectiveness of all objectives in the fight against contraband tobacco.

[English]

Mr. Leckey, I noticed that when you made your presentation, your written brief, on page 3 you did not refer to the cooperation of the Akwesasne police. You added it verbally, and it drew my attention.

I have the impression that we are walking on eggshells when we're dealing with the Aboriginal police forces. It seems to me that if the RCMP unit that you announced has been in operation since last summer, the Anti-Contraband Force, is to be effective, I don't see how you cannot partner with the Aboriginal police forces. You will always be stopped at the border of the reserve. It is, as we say in French, *une vue de l'esprit*. It's to think in pink to believe that we are going to be effective, you're going to be

années 1990, j'avais été appelé à travailler sur la réserve d'Akwesasne, du côté québécois, où j'avais croisé des collègues d'autres corps policiers. Si vous vous souvenez, à l'époque, il y avait eu le meurtre de deux autochtones à cause de la contrebande de cigarettes. À ce moment-là, les policiers mohawks n'exerçaient plus aucun pouvoir sur la réserve d'Akwesasne. C'est la raison pour laquelle les divers corps policiers étaient intervenus. D'ailleurs, nous avons été sur place pendant deux ou trois ans. De plus, à l'époque, des bateaux dont les phares étaient éteints traversaient la rivière à toute vitesse. On arrivait parfois à en arrêter quelques-uns.

J'ai cru comprendre qu'on avait réinstallé un corps policier mohawk à Akwesasne. J'aimerais connaître votre relation avec celui-ci. On sait que ce sont tous des frères autochtones. Est-ce que l'on peut faire confiance aux policiers mohawks? Et est-ce que vous entretenez une bonne relation avec ce corps policier?

M. Cormier : Je peux certainement répondre à votre question. Par contre, il m'est impossible de vous donner des détails, car le corps policier autochtone ne relève pas de moi. Mais je peux vous confirmer que nos membres de la division C au Québec ont une bonne relation avec la police autochtone. Il s'agit d'une relation délicate qui doit être gérée avec prudence. On veut éviter qu'une autre crise survienne comme par le passé. On ne veut pas que cela se reproduise. On a encore une bonne relation avec eux. On collabore avec eux. On a aussi un groupe qui s'est joint à Montréal et qui participe à nos opérations. Certains membres de leur corps policier font même partie de nos équipes à Montréal.

Le sénateur Dagenais : Je sais que, à l'époque, on avait de la difficulté à entrer à Kanesatake et à Akwesasne, parce qu'il y avait une méfiance. Est-ce que vous y avez accès? Est-ce que ce sont seulement les policiers mohawks qui sont autorisés à entrer dans la réserve?

M. Cormier : Notre relation nous permet d'y entrer, mais comme je l'ai déjà mentionné, il faut faire preuve de diplomatie. Quand on entre dans une réserve, c'est dans un esprit de collaboration avec la police mohawk.

Le sénateur Joyal : J'aimerais revenir sur cette question, parce qu'elle m'apparaît au cœur de l'efficacité de tous les objectifs de lutte à la contrebande du tabac.

[Traduction]

Monsieur Leckey, j'ai remarqué que, dans votre mémoire, vous ne parlez pas de la coopération avec la police d'Akwesasne, mais vous en avez parlé dans votre exposé, et cela a attiré mon attention.

J'ai l'impression que nous marchons sur des œufs quand il est question des forces policières autochtones. Je ne vois pas comment l'unité de la GRC que vous avez dit être en activité depuis l'été dernier — la Force anticontrebande — puisse être efficace sans que vous vous associiez aux forces policières autochtones. Vous serez toujours arrêtés aux limites de la réserve. C'est comme ce qu'on appelle une vue de l'esprit. Il est utopique de penser que nous serons efficaces, que le ministère de

effective, the Department of Public Safety will be effective, the trans-border group will be effective, if we are not in a trust relationship with the police forces and if this is not formalized in a partnership that has been negotiated and defined. Otherwise, you'll be leading an investigation, and it will depend on what the political ambience on the reserve is whether they will say no or yes to you to come in or get out. It seems to me that there is a need, on a long-term basis, to develop that kind of partnership, which is essentially based on trust. We can think what we want to think about the Aboriginal police, but we have no other choice than to deal with them.

Is it not the preoccupation of the trans-border group or you at the RCMP or at the OPP to have that kind of systematic approach to the issue, instead of dealing with it on an investigation-by-investigation basis, hoping that when you are ready for an operation the Aboriginal police will cooperate with you? Would it not be better to have a broader understanding and share objectives and have a clear discussion with them?

Mr. Pardy: I can certainly speak on behalf of the Ontario Provincial Police in that regard. I think it is well known that relationships are much better fostered before there is a crisis so that we are speaking a common language and understand each other's roles. From our perspective, we have a very solid, trusting partnership with the Akwesasne Mohawk Police Service. We meet with them on a regular basis. They are part of our joint management team efforts on all organized crime issues in the Cornwall area. We have conducted investigations at their request. They know that we are one phone call away, and we do respond when they call. Their focus on the territory is no different than ours in our communities in eastern Ontario. Whether it is organized crime, the illicit drug trade, serious crime, crimes against persons, they routinely call upon our assistance. We have been on the territory with our tactical teams to do take-downs on serious criminal matters.

I do believe, however, that the tobacco issue is unique in that within the territory, as you have heard from First Nations leaders, the community itself supports it, so it places the police in, I would respectfully submit, a very awkward position.

However, I can tell you unequivocally that our relationships are ones of regular contact. We have our provincial liaison teams that are regularly meeting with them. We work with First Nations youth in programs to assist them. Those relationships do exist, and we spend a considerable amount of time and effort to ensure that they are meaningful relationships.

[Translation]

Mr. Cormier, did you want to add anything?

[English]

I referred to you both individually, so I will give you a chance to at least comment on that.

la Sécurité publique sera efficace, si nous n'entretenons pas une relation de confiance avec les forces policières et si cela n'est pas formalisé par un partenariat négocié et défini. Sans cela, vous mènerez une enquête, et selon l'ambiance politique qui prévaut dans la réserve, ils vous diront que vous pouvez entrer ou vous expédieront. D'après moi, il faudrait, à long terme, établir ce genre de partenariat, essentiellement fondé sur la confiance. Peu importe ce que nous pensons des services policiers autochtones, nous n'avons d'autre choix que de traiter avec eux.

N'est-ce pas une de vos préoccupations, au groupe sur l'accès transfrontalier, à la GRC ou à la PPO, d'avoir ce genre d'approche systématique, plutôt que d'y aller enquête par enquête, dans l'espoir que la police autochtone coopérera avec vous au moment où vous êtes prêts à mener une opération? Ne serait-il pas préférable d'avoir conclu une entente générale et des objectifs communs, et d'avoir une discussion claire avec eux?

M. Pardy : Je peux certainement parler au nom de la Police provinciale de l'Ontario à ce sujet. Je pense que tout le monde sait qu'il est bien mieux d'entretenir de bonnes relations avant que survienne une crise, de sorte que nous parlions la même langue et que nous comprenions les rôles de chacun. De notre côté, nous avons un partenariat très solide et fondé sur la confiance avec le service de police mohawk d'Akwesasne. Nous les rencontrons régulièrement. Ils participent aux efforts de notre équipe de gestion pour tout ce qui touche le crime organisé dans la région de Cornwall. Nous avons mené des enquêtes à leur demande. Ils savent qu'ils n'ont qu'à nous téléphoner, et nous répondons quand ils appellent. L'attention qu'ils portent à leur territoire n'est pas différente de celle que nous portons à nos communautés de l'est de l'Ontario. Que ce soit pour le crime organisé, le commerce illicite de la drogue, les crimes graves ou les crimes contre la personne, ils font régulièrement appel à nous. Nous nous rendons sur le territoire avec nos équipes tactiques pour intervenir dans des affaires criminelles importantes.

Je crois cependant que la question du tabac est particulière, en ce sens que sur le territoire, comme des leaders des Premières Nations vous l'ont dit, la communauté appuie le trafic, ce qui place la police dans une situation que je qualifierais respectueusement de très gênante.

Cependant, je peux vous dire sans équivoque que nous avons des contacts réguliers. Nos équipes provinciales de liaison les rencontrent régulièrement. Nous travaillons avec les jeunes des Premières Nations dans le cadre de programmes qui visent à les aider. Nous entretenons des liens, et nous consacrons beaucoup de temps et d'efforts à veiller à ce qu'ils soient significatifs.

[Français]

Monsieur Cormier, voulez-vous ajouter un commentaire?

[Traduction]

Je me suis adressé à vous deux individuellement, alors je vais vous donner l'occasion de parler de cela.

Mr. Cormier: Yes, if you don't mind, I'd like to add something because I think your question stems from my previous response as well.

Just to reinforce, yes, we recognize that there is always room for improvement in any relationship. We do have a working relationship with them. We do work together on joint investigations. As far as the relationship and improving it, there is always room for improvement. There is always still a relationship that exists currently, and it has also come a long way from the days in Quebec of the Oka crisis and the other crisis described there as well. We have come a long way, and it's a relationship that we continue to foster.

Mr. Leckey: Thank you for your comments. I'd like to say that I agree with every single one of your comments. Law enforcement that involves Native reserves cannot succeed without the active support of Native police agencies.

You are quite right; I did add a few words to my opening remarks that weren't in the written version. I specifically mentioned the involvement in one particular joint section, the integrated Criminal Intelligence Section of the Akwesasne Mohawk Police Service. I did that because I wanted to emphasize the point you are making.

It might be worthwhile noting, and I'm not sure if I'm stealing Mr. Bhup Singh's thunder here, two other initiatives that actively seek to involve native police. The Akwesasne Partnership Initiative, Public Safety led, aims to provide that police service with the opportunity to participate in collaborative, investigative activities with the RCMP and other agencies such as the CBSA that target criminal activity. The First Nations Organized Crime Initiative, also Public Safety led, has similar objectives. Our relations with the Akwesasne Mohawk Police Service are daily, they are close and they are good.

Senator McIntyre: Thank you for your presentations.

Yesterday our committee heard from Mr. Ed Myers, an editor of *FrontLine Security*, a quarterly magazine that has a controlled distribution of some 20,000 readers and an estimated 50,000 e-viewers, comprised mostly of law enforcement, security personnel, including border security, as well as government policy professionals from all government levels. The magazine focuses around issues of public safety and national security.

Approximately two years ago, the magazine decided to do an investigation on organized crime and contraband tobacco. According to Mr. Myers, true enough, the investigation pointed to the links between illicit trade and organized crime, especially biker gangs. The magazine's findings and thoughts on the matter were then published.

Mr. Myers then went on to say that his group tried to look at how law enforcement was responding to the situation. I have to admit that he painted a rather dark picture of this situation. I say this because, to my surprise, and I'm sure colleagues recall, his

M. Cormier : Oui. Si ça ne vous dérange pas, j'aimerais ajouter quelque chose, car je pense que votre question découle de ma réponse précédente aussi.

Je le confirme. En effet, nous reconnaissons qu'il y a toujours moyen de faire mieux dans toute relation. Nous avons un lien de travail avec eux. Nous travaillons ensemble à des enquêtes conjointes. Pour ce qui est de la relation et de son amélioration, on peut toujours faire mieux. Nous avons toujours des liens en ce moment, et nous avons fait bien du chemin depuis la crise d'Oka, au Québec, et depuis l'autre crise qui a été décrite. Nous avons fait bien du chemin, et c'est une relation à laquelle nous continuons de travailler.

M. Leckey : Je vous remercie de vos commentaires. J'aimerais dire que je suis d'accord avec tous vos commentaires. L'application de la loi dans les réserves autochtones ne peut se faire sans le soutien actif des services policiers autochtones.

Vous avez tout à fait raison. J'ai effectivement ajouté quelques mots dans ma présentation qui ne se trouvent pas dans mon mémoire. J'ai mentionné la participation à un service mixte particulier, la Section intégrée de renseignements criminels du service de police mohawk d'Akwesasne. Je l'ai fait parce que je voulais souligner ce que vous dites maintenant.

Il serait peut-être bon de signaler — et j'enlève peut-être les mots de la bouche de M. Bhup Singh — deux autres initiatives dont le but est de faire activement intervenir la police autochtone. L'Initiative de partenariat avec Akwesasne, menée par la Sécurité publique, vise à donner à ce service de police l'occasion de participer à des activités d'enquête en collaboration avec la GRC et d'autres agences comme l'ASFC qui ciblent l'activité criminelle. L'Initiative sur le crime organisé autochtone, aussi menée par la Sécurité publique, a des objectifs semblables. Nous entretenons des relations quotidiennement avec le service de police mohawk d'Akwesasne, et ce sont des relations étroites et positives.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie de vos exposés.

Hier, le comité a entendu M. Ed Myers, rédacteur en chef de *FrontLine Security*, une revue trimestrielle faisant l'objet d'une diffusion contrôlée à quelque 20 000 lecteurs et à un nombre estimatif de 50 000 lecteurs en ligne, principalement des policiers, des agents de sécurité, des agents de la sécurité frontalière et des spécialistes des politiques de tous les ordres de gouvernement. La revue se concentre sur les questions de sécurité publique et de sécurité nationale.

Il y a environ deux ans, la revue a décidé de mener une enquête sur le crime organisé et le tabac de contrefaçon. Selon M. Myers, l'enquête a fait ressortir les liens entre le commerce illicite et le crime organisé, en particulier les gangs de motards. Les conclusions et idées de la revue sur la question ont alors été publiées.

M. Myers a poursuivi en disant que son groupe avait essayé de se pencher sur la façon dont l'application de la loi répondait à la situation. Je dois admettre qu'il a brossé un tableau très sombre de la situation. Je dis cela, car, à ma surprise — et je suis sûr que

answer was that they could not find, and I'll use his own words, "a single credible law enforcement voice on the subject that understood the extent of the contraband activity."

He then concluded his opening statement with nine points, two of which are as follows: Local and provincial law enforcement need the mandate and the resources required to stop the flow of contraband tobacco. Obviously you agree with this one. The other one is that law enforcement has neither the mandate nor the motivation to provide a meaningful response to the illicit trade in tobacco and its public safety or national security implications. These are pretty strong words. I would like to hear you further on that, especially about his use of the word "motivation."

Mr. Cormier: I can probably answer part of that, but I would not necessarily have a position or a statement to make in relation to that because I am not privy to Mr. Myer's report that he wrote on this, or his research. I would like to have a chance to read it before I comment on it.

As far as connection of illicit tobacco to national security implications, certainly there are connections to organized crime. Is organized crime connected down the road as well to terrorist financing types of activity? Possibly, but I would only be speculating at this point.

I don't know if my colleagues have something to add.

Senator McIntyre: What disturbs me a bit is that he used the word "motivation." From what I have heard today, gentlemen, you do have motivation because you want to put this tiger to the ground. Is that not correct?

Mr. Leckey: Of course, that's absolutely correct. We are highly motivated, as are the colleagues beside me, to, as you say, put this tiger to the ground, because if you look at the term "tobacco smuggling," each of those terms leads to something else. Smuggling leads to organized crime leads to, once the tobacco is in Canada, serious health issues, to health costs. If you look at tobacco, the same networks that smuggle tobacco can also be easily exploited to smuggling cocaine, heroin and people. So starting with tobacco smuggling, we are highly motivated to address the issue at its origin and put it to bed.

Senator Batters: Thank you very much for being here and providing us with some perspective on the significant problem that contraband tobacco has become in these certain areas in Canada. I think a couple of you were previously before us on this particular bill. Maybe all of you, but I'm not sure. We previously heard testimony about the same pipelines being used to smuggle tobacco also being used to smuggle drugs and guns, and Mr. Bhupsingh said this morning it is also used for human trafficking. Could you provide more information about that particular part of it? As you said, this is not a victimless crime, even though we have heard many First Nations organizations try to portray that picture. I would like to hear more about

mes collègues s'en rappellent —, il a dit, et je le cite, qu'ils n'ont pas pu trouver « un seul agent d'application de la loi crédible qui comprenait la portée des activités de contrebande ».

Il a ensuite terminé son exposé en énumérant neuf choses, dont deux en particulier. Il faut donner aux organisations d'application de la loi locale et provinciale le mandat et les ressources qui leur permettront de mettre un terme à la contrebande du tabac — de toute évidence, vous êtes d'accord avec cela —, et les organisations d'application de la loi n'ont ni le mandat ni la motivation d'intervenir de façon satisfaisante pour lutter contre le commerce illicite des produits du tabac et ses répercussions sur la santé publique ou nationale. Ce sont des propos très durs. J'aimerais vous entendre à ce sujet, surtout en ce qui concerne son utilisation du terme « motivation ».

M. Cormier : Je peux sans doute donner une réponse partielle à cela, mais je n'ai pas d'énoncé de position ou autre à ce sujet, car je n'ai pas pris connaissance du rapport que M. Myer a rédigé ou de sa recherche. J'aimerais avoir l'occasion de lire le rapport avant de faire des commentaires.

En ce qui concerne le lien entre le tabac illégal et les incidences sur la sécurité nationale, il est sûr qu'il y a des liens avec le crime organisé. Est-ce que le crime organisé a des liens aussi avec le genre d'activités qui servent à financer le terrorisme? C'est possible, mais ce ne serait qu'hypothèses pour le moment.

Mes collègues ont peut-être quelque chose à ajouter.

Le sénateur McIntyre : Ce qui me trouble un peu, c'est qu'il a utilisé le terme « motivation ». D'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, messieurs, vous avez de la motivation parce que vous voulez abattre ce tigre. Est-ce juste?

M. Leckey : Bien sûr. C'est tout à fait juste. Nous sommes extrêmement motivés, tout comme mes collègues, à abattre ce tigre, comme vous le dites, car si vous vous arrêtez à l'expression « contrebande de tabac », chacun des mots vous dirige vers quelque chose d'autre. La contrebande mène au crime organisé et, une fois que le tabac est au Canada, cela mène à de graves problèmes de santé et à des coûts en matière de santé. C'est du tabac, mais les réseaux qui font la contrebande du tabac peuvent aussi facilement servir à la contrebande de cocaïne et d'héroïne, et au passage de clandestins. Alors en commençant par la contrebande du tabac, nous sommes extrêmement motivés à régler la question une fois pour toutes.

La sénatrice Batters : Merci beaucoup de votre présence et de la perspective que vous nous donnez sur le sérieux problème qu'est devenue la contrebande du tabac dans certaines régions du Canada. Je crois que certains d'entre vous ont précédemment comparu devant nous au sujet de ce projet de loi. Peut-être tous, mais je n'en suis pas sûre. Nous avons précédemment entendu des témoignages selon lesquels les mêmes pipelines servent à la contrebande du tabac et à la contrebande de drogues et d'armes, et M. Bhupsingh a dit ce matin qu'ils peuvent aussi servir à la traite de personnes. Pouvez-vous nous donner plus d'information sur cet aspect particulier? Comme vous l'avez dit, ce n'est pas un crime sans victimes, même si plusieurs organisations autochtones

contraband tobacco pipelines being used for these other significant criminal activities and organized crime developing those pipelines for those purposes.

Mr. Bhupsingh: On the human trafficking opening statements, we have just seen, in terms of our look at organized crime groups, that the profits from contraband tobacco are being used for other illicit activity, including human trafficking. I can't get into names and sources, but there are links to other illicit activities, which is really troubling and speaks to the other conversation we were just having about the motivation behind trying to tackle some of these groups that we want to take down. I would just say that it is a problem for us for all the reasons that we've mentioned.

I would add that it's a very sensitive issue because tobacco in general is a legal commodity. The problem is the illicit activity around a legal commodity. The other piece to this is with Aboriginal communities. In many ways, it's a very sensitive issue because many Aboriginal groups have a spiritual and cultural connection to tobacco, so it's always a very fine line in terms of ensuring that we're respecting those rights but also ensuring that we're enforcing the law and attacking the criminality elements around this particular issue.

Having said all of that, I would just say for the committee that this is an issue about which we are very motivated. This is a significant issue for us, and we want to do something about it. I would just add that Bill C-10 provides us with a couple of extra tools and instruments to help us in that battle.

Senator Batters: Are there other panellists who can comment and specifically talk about these same pipelines being used to smuggle drugs and guns?

Mr. Pardy: The word "pipeline" is sometimes maybe confusing to people. The Highway 401 corridor is well known to be a pipeline for illegal criminal activity. Our enforcement efforts along that corridor have proven that. Today, our enforcement teams might interdict a load of contraband tobacco. Tomorrow, it's narcotics. The next day it could be human trafficking, and so on.

"Pipeline" is a word used to describe the routes they take. They generally take the path of least resistance. With the Highway 401 corridor being one of North America's busiest freeway corridors, it makes their passage that much easier. All commodities seem to use the same route.

Senator Batters: Absolutely.

Mr. Leckey: It is very rare that we encounter a single-issue smuggler, a smuggler that will say, "I will do tobacco, but I won't do heroin or cocaine." One thing does lead to another once the pipeline is established.

ont essayé de nous le faire croire. J'aimerais en savoir plus sur les pipelines de contrebande de tabac qui servent à d'autres activités criminelles importantes et sur le crime organisé qui multiplie ces pipelines à de telles fins.

M. Bhupsingh : En ce qui concerne les déclarations au sujet de la traite de personne, nous avons récemment constaté, en nous penchant sur les groupes criminels organisés, que les profits de la contrebande du tabac servent à d'autres activités illicites, notamment à la traite de personnes. Je ne peux donner des noms et des sources, mais il y a des liens vers d'autres activités illicites. C'est véritablement troublant et cela revient à l'autre conversation que nous venons d'avoir au sujet de la motivation de chercher à prendre ces groupes que nous voulons démanteler. Je dirai simplement que c'est un problème pour nous, pour toutes les raisons que nous avons soulevées.

J'ajouterai que c'est un problème très délicat, car le tabac en général est un produit légal. Le problème, c'est l'activité illégale autour d'un produit légal. L'autre aspect est celui des communautés autochtones. De bien des façons, c'est un problème très délicat parce que bon nombre de groupes autochtones ont un lien spirituel et culturel avec le tabac. La ligne est donc toujours très mince entre le respect de ces droits et l'application de la loi visant à intercepter les éléments de criminalité autour de cela.

Outre cela, je dirai simplement au comité que c'est un problème au sujet duquel nous sommes très motivés. C'est un problème important pour nous, et nous voulons agir. J'ajouterai simplement que le projet de loi C-10 nous donne quelques outils et mécanismes de plus pour nous aider dans cette lutte.

La sénatrice Batters : Est-ce que d'autres témoins peuvent dire quelque chose et parler des mêmes pipelines qui servent à faire la contrebande de drogues et d'armes?

M. Pardy : Le terme « pipeline » peut porter à confusion. Le corridor de l'autoroute 401 est bien connu comme pipeline d'activité criminelle illégale. Nos efforts d'application de la loi le long de ce corridor l'ont prouvé. Aujourd'hui, nos équipes d'application de la loi pourraient intercepter un chargement de tabac de contrebande. Demain, ce pourrait être des narcotiques. Le surlendemain, ce pourrait être de la traite de personne, et cetera.

On appelle « pipeline » les routes qu'ils empruntent. Ils prennent généralement la voie la plus facile. Le corridor de l'autoroute 401 est l'un des corridors routiers les plus achalandés d'Amérique du Nord, ce qui facilite grandement le passage. Toutes les marchandises semblent suivre le même chemin.

La sénatrice Batters : Absolument.

M. Leckey : Il nous arrive très rarement de tomber sur quelqu'un qui fait la contrebande d'un seul produit et qui dirait : « Moi, c'est le tabac; pas l'héroïne, ni la cocaïne ». Une chose en amène effectivement une autre, une fois que le pipeline est établi.

Also involvement in contraband tobacco tends to be an entry-level step on the organized crime ladder. Many young people start by doing a run of cigarettes across the border and they will progress from that into more serious organized crime networks.

Senator McInnis: Thank you for being here.

Senator Joyal hit the nub of the difficulty here. This is a quote from an article that I read, and it was alluded to here by the Natives that appeared before the committee. Let me just quote:

... they have done far more for economic development than federal or band governments, and challenging the legitimacy of native administrations they call a creature of colonialist laws.

You may want to take the tiger by the tail and put it to bed, but it strikes me that this is more than enforcement. It seems to me that the protocol and approach will be extremely crucial here. These cigarette lords live on the reserves and employ a lot of people, and it is a very tender situation. We have heard that.

Some are working towards a regulatory regime that will legitimize this production, but it seems to me that this is more than enforcement. This is more negotiation. Thirty per cent of the cigarettes produced in Canada that are smoked are produced by the Native communities. It is a major challenge, and it is not something that can be thrown to the ground quickly. I see it as a very tender situation and one that has to be treated in a way that does not provoke. I would like for you to comment on that.

Mr. Bhupsingh: As I noted in my opening remarks — and, senator, I think you were getting to this — that enforcement alone is not going to solve the problem just because of the complexities.

There were a number of issues raised today that we would be in agreement with. The first thing is enhancing our existing relationships with First Nations and provinces and territories to ensure that we remain cognizant of all the issues that are going on in these contexts. The federal government isn't going to resolve this issue by itself.

I will not go over it again, but we are engaged with these partners. I agree we need to continue to enhance these partnerships.

The other piece that has come before this committee today and previously is largely around awareness, and that's to attack not the supply side of it but more the demand side of the health impacts with youth getting involved at early stages with respect to crime. There is a lot that could be done in terms of public awareness campaigns to talk about the harms and the counterproductive impacts that happen.

De plus, la contrebande du tabac a tendance à représenter un niveau de recrutement dans l'échelle du crime organisé. Bien des jeunes commencent par faire une livraison de cigarettes de l'autre côté de la frontière, puis, de là, aboutissent au sein de réseaux criminels organisés plus sérieux.

Le sénateur McInnis : Je vous remercie d'être là.

Le sénateur Joyal a touché au nœud du problème. Je vais vous citer un article que j'ai lu et que les Autochtones qui ont comparu devant le comité ont mentionné. Ils soutiennent :

[...] qu'ils ont beaucoup plus contribué au développement économique que le gouvernement fédéral et les administrations des bandes, et remettent en cause la légitimité des administrations autochtones qu'ils qualifient de créatures des lois colonialistes.

Vous voulez peut-être attraper le tigre par la queue et l'abattre, mais pour moi, c'est plus qu'une question d'application de la loi. J'ai l'impression que le protocole et la démarche revêtiront une très grande importance. Ces seigneurs de la cigarette vivent dans les réserves et emploient beaucoup de gens, alors c'est une situation très délicate. Nous avons entendu cela.

Certaines personnes travaillent à un régime de réglementation qui rendra cette production légitime, mais il me semble qu'il ne s'agit pas que d'appliquer la loi. Il faut plutôt de la négociation. Trente pour cent des cigarettes produites au Canada et fumées sont produites par les communautés autochtones. C'est un défi de taille, et ce n'est pas une chose qu'on peut régler rapidement. Je vois cela comme une situation très délicate qu'il faut aborder sans faire de provocation. J'aimerais que vous nous parliez de cela.

M. Bhupsingh : Comme je l'ai dit dans mon exposé — et, mesdames et messieurs les sénateurs, vous y arriviez justement —, par l'application de la loi seulement, on n'arrivera pas à résoudre le problème en raison de ses complexités.

On a soulevé aujourd'hui un certain nombre de choses avec lesquelles nous sommes d'accord. La première est l'amélioration de nos relations actuelles avec les Premières Nations et les provinces et territoires, de sorte que nous demeurions au fait de tout ce qui se passe dans ces contextes. Le gouvernement fédéral ne va pas réussir seul à résoudre le problème.

Je ne vais pas revenir là-dessus, mais nous discutons avec ces partenaires. Je conviens que nous devons continuer d'améliorer ces partenariats.

L'autre élément qui a été signalé au comité aujourd'hui et précédemment est essentiellement la question de la sensibilisation. Il ne faut pas tant s'attaquer à l'approvisionnement que viser la demande en soulignant les incidences sur la santé et sur les jeunes qui se mettent très tôt à s'adonner à des activités criminelles. On pourrait efficacement recourir à des campagnes de sensibilisation du public pour parler des dommages que cela cause et des effets contreproductifs.

Last is just in terms of collaboration between not only our provincial, territorial and Aboriginal counterparts, but also our U.S. law enforcement and regulatory agencies to really develop additional integrated models.

One thing we haven't talked about is we have some integrated law enforcement initiatives that are helping us with the contraband tobacco initiative such as Shiprider, which is an integrated law enforcement marine surveillance and interdiction initiative that we have with U.S. law enforcement that helps us on the water boundary between the Canada and U.S. border.

There are probably other opportunities for us there to tackle those issues. It is a combination of working on our partnerships, awareness, and making sure that we're looking at new opportunities, at least from an enforcement perspective, to try to tackle this problem.

The Chair: Superintendent Cormier, in your opening statement you referenced the Geospatial Intelligence and Automated Dispatch Centre. You may have indicated it is \$24 million for this fiscal year. I think in your opening comments you said you're looking at not down the road too far here — we're halfway through the fiscal year — and I'm wondering if you have encountered some problems with respect to how you move on that. Do you see it being completed with respect to the commitment made for this fiscal year?

Mr. Cormier: We didn't run into any issues there. Obviously it is a complicated process that involves accessing the money, for one thing. In accessing the money, we have to provide a compelling plan as to what technology will be deployed, so it is an ongoing project right now.

The Chair: How does that work with the United States? What kind of coordination is there? Is there cost sharing? These sensors are going to be detecting people entering Canada and I assume going the other way. How does that work?

Mr. Cormier: There is collaboration with the States, but there is no cost sharing on that initiative. The sensors are going to be on the Canadian side to protect Canadians, but it will inadvertently or vicariously benefit the U.S. partners as well.

The Chair: It is one thing to see a boat coming across the lake or river, but what are your interdiction capabilities? How quickly can you respond to something that the sensors pick up?

Mr. Cormier: We have detachments strategically located along the border where those sensors are located. It is monitored 24-7. We have personnel ready to respond 24-7.

Enfin, en plus de collaborer avec nos homologues provinciaux, territoriaux et autochtones, il faut collaborer avec les agences américaines d'application de la loi et de réglementation en vue de l'établissement de modèles intégrés additionnels.

Il y a une chose dont nous n'avons pas parlé, et c'est que nous avons des initiatives intégrées d'application de la loi qui nous aident dans le cadre de l'initiative de lutte contre la contrebande du tabac, par exemple, le programme Shiprider. C'est une initiative intégrée de surveillance et d'interception maritime que nous avons avec les organismes d'application de la loi américains pour les eaux frontalières entre le Canada et les États-Unis.

Il existe probablement d'autres moyens de s'attaquer à ces problèmes. Il faut à cette fin conjuguer le raffermissement de nos partenariats, la sensibilisation et l'exploration des nouvelles possibilités, du moins sur le plan de l'application de la loi.

Le président : Surintendant Cormier, dans votre exposé, vous avez parlé d'un centre de renseignement géospatial et de répartition automatique. Vous avez peut-être dit que c'était 24 millions pour l'exercice financier en cours. Je pense que vous avez dit, dans votre exposé, que vous envisagez un échéancier pas très lointain — nous en sommes à la moitié de l'exercice financier —, et je me demande si vous avez rencontré des problèmes concernant la progression de cela. Pensez-vous que ce sera terminé pendant l'actuel exercice financier, conformément à l'engagement qui a été pris?

M. Cormier : Nous n'avons pas rencontré de problèmes. C'est manifestement un processus compliqué qui exige de l'argent, entre autres. Pour obtenir l'argent, nous devons fournir un plan convainquant décrivant la technologie qui sera utilisée. C'est donc un projet en cours pour le moment.

Le président : Comment cela fonctionne-t-il avec les États-Unis? Comment se fait la coordination? Est-ce qu'il y a un partage des coûts? Les capteurs vont servir à détecter les personnes qui entrent au Canada ou qui en sortent? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Cormier : Il y a collaboration avec les États-Unis, mais pas de partage des coûts, pour cette initiative. Les capteurs seront du côté du Canada, pour protéger les Canadiens, mais les partenaires américains vont par le fait même en profiter aussi.

Le président : C'est bien beau de voir un bateau traverser le lac ou la rivière, mais quelles sont vos capacités d'interception? Dans quelle mesure pouvez-vous réagir rapidement si les capteurs vous indiquent quelque chose?

M. Cormier : Nous avons des équipes situées stratégiquement le long de la frontière, là où les capteurs se trouvent. La surveillance se fait 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous avons du personnel prêt à réagir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

I don't have the details with me, but there are already sensors in certain locations that have resulted in successful cases in that regard; so where detection was made by the sensors, prompt dispatch occurred, a response ensued, and some apprehension ensued.

The Chair: I may be wrong, but the RCMP is responsible for enforcement between ports of entry. There's a case — I think it was out west, maybe Manitoba — in the last few weeks where CBSA folks tried to assist the police and were taken to task by management.

CBSA assets and personnel, if you have a situation where your people are unable to respond in a timely way, you can't call on CBSA. Is that the case?

Mr. Cormier: We can't outside of the border, and maybe Mr. Leckey would be in a better position to respond to that, but there are limitations in how those resources can be deployed.

The Chair: If they had that flexibility, would it be helpful to you in terms of how you respond?

Mr. Cormier: If it would mean an increase in personnel, definitely. We are working together already, but yes, it could be a consideration.

Mr. Leckey: The CBSA has considerable legislative authorities but most of them are tied to the port of entry. Once you get outside the port of entry, there are legislative constraints.

Senator Joyal: What is the distance that you cover?

The Chair: It is just the ports of entry he's indicating.

Mr. Leckey: The boundaries of a port of entry.

Senator Joyal: Just around the border crossing?

Mr. Leckey: Yes.

The Chair: You indicated legislative impediments. I thought it was an order-in-council.

Mr. Leckey: Certain constraints have been imposed in a thoughtful manner by Parliament that don't make it impossible for us to collaborate with other law enforcement agencies outside of a port of entry but do require some prior thought be given to it, and apply certain limitations and constraints to what we're able to do outside of a port of entry.

Senator Baker: The suggestion has been made the last time that this legislation came before us that we should amend the Customs Act as follows: "Officer" means a person employed in the administration or enforcement of this act and includes any member of the Royal Canadian Mounted Police — which is there — adding the words "or any provincial police force." Do you have any comments on that, Superintendent Pardy, or shall I leave it and go to another question?

Je n'ai pas les détails ici, mais des capteurs placés en certains endroits ont déjà porté des fruits; là où les capteurs ont détecté quelque chose, il y a eu un déploiement rapide et des arrestations en conséquence.

Le président : Je me trompe peut-être, mais la GRC est chargée d'appliquer la loi entre les points d'entrée. Je pense que c'était dans l'Ouest, peut-être au Manitoba, dans les dernières semaines, que des gens de l'ASFC ont essayé d'aider la police, mais leurs gestionnaires le leur ont reproché.

Si vous vous trouvez dans une situation où vos gens ne sont pas en mesure de répondre rapidement, vous ne pouvez faire appel aux actifs et au personnel de l'ASFC. C'est bien cela?

M. Cormier : Non, pas ailleurs qu'à la frontière. M. Leckey pourrait sans doute mieux que moi répondre à cela, mais il y a des contraintes sur la façon dont les ressources peuvent être déployées.

Le président : S'ils pouvaient le faire, est-ce que cela vous serait utile, sur le plan de votre réaction?

M. Cormier : Cela équivaudrait à une augmentation de l'effectif, c'est sûr. Nous travaillons déjà ensemble, mais, oui, ce serait un facteur.

M. Leckey : D'importants pouvoirs sont conférés par la loi à l'ASFC, mais ces pouvoirs sont essentiellement liés au point d'entrée. Hors des points d'entrée, il y a des contraintes d'ordre législatif.

Le sénateur Joyal : Quelle distance couvrez-vous?

Le président : Il dit qu'ils ne couvrent que les points d'entrée.

M. Leckey : L'intérieur des limites d'un point d'entrée.

Le sénateur Joyal : Autour du passage de la frontière seulement?

M. Leckey : Oui.

Le président : Vous avez parlé d'obstacles législatifs. Je pensais que c'était un décret.

M. Leckey : Le Parlement a imposé de manière bien réfléchie certaines contraintes qui ne nous empêchent pas de collaborer avec d'autres agences d'application de la loi à l'extérieur des points d'entrée, mais qui exigent des réflexions préalables et imposent certaines restrictions et contraintes concernant ce que nous pouvons faire à l'extérieur du point d'entrée.

Le sénateur Baker : La dernière fois que nous avons été appelés à nous pencher sur ce projet de loi, on a suggéré de modifier la Loi sur les douanes en ajoutant « et aux corps de police provinciaux » à la définition du terme « agent », de sorte qu'elle soit libellée comme suit : « Toute personne affectée à l'exécution ou au contrôle d'application de la présente loi; la présente définition s'applique aux membres de la Gendarmerie royale du Canada et aux corps de police provinciaux. » Monsieur le surintendant Pardy, avez-vous d'autres commentaires à ce sujet, ou devrais-je simplement passer à une autre question?

Mr. Pardy: I do believe that while the two pieces of legislation are very closely linked, they're also very different. The Excise Tax Act is largely a commodity-focused enforcement initiative, while the Criminal Code provisions focus on the act itself.

If our officers were designated under the Excise Act, there are significant training implications, whereas under the Criminal Code it's the same laws, the same search authorities, just a different commodity.

I think either would work. I would agree with you. However, the Excise Act designation certainly does pose some difficulty. It also doesn't speak to our mandate, because currently we have no mandate in the province of Ontario for that piece of federal legislation.

Senator Baker: All in all, you're saying you wouldn't have any objection to it, given these other considerations being taken into account. You said you would have to educate your members in an additional area, whereas the Criminal Code is fairly consistent, but the Criminal Code provisions relating to search of tobacco products are constantly changing, as it is with marijuana and other things. Once upon a time, you could use a dog for a particular purpose and now, as you know, a dog search, at my last check, is actually a search and cannot be used in certain circumstances.

Do you have a regular program of keeping RCMP, border and provincial police officers up to date on the ever-changing law as far as reasonable expectations of privacy are concerned in automobiles, boats, airplanes and in other places? Is this a constant thing, or do you just leave it alone and the mistakes are made and then whatever you seize is just released at the end of the day and everybody is acquitted?

Mr. Pardy: Sir, it is a daily evolution.

Senator Baker: How do you do it?

Mr. Pardy: With the advent of social media, electronic transmission with video training through teleconferencing. In the past, when new case law came out, it was mailed out and hopefully it reached everyone. Today, if a case is adjudicated in the courts, we know about it the next day. We're communicating the impacts of those adjudications directly to our officers that are enforcing these laws.

I would suggest that we have a very robust, like all of our partners, specialized training activity. Even the officers on the ground or front-line officers are mandated in Ontario under provincial law to go through annual re-qualification and training.

Senator Cordy: Superintendent Cormier, could you talk about the 50-officer RCMP Anti-Contraband Tobacco Force? I know it has just started, so it's difficult to give full analysis of what is

M. Pardy : Je pense que, même si les deux textes de loi sont très étroitement liés, ils sont aussi très différents. La Loi sur la taxe d'accise est essentiellement une initiative d'application de la loi axée sur les produits, alors que les dispositions du Code criminel portent sur le geste posé.

Si nos agents étaient désignés en vertu de la Loi sur la taxe d'accise, cela aurait des effets importants sur les besoins en formation, alors qu'en vertu du Code criminel, ce sont les mêmes lois, les mêmes pouvoirs, mais un produit différent.

Je pense que cela fonctionnerait d'une manière ou d'une autre. Je suis d'accord avec vous. Cependant, la désignation en vertu de Loi sur la taxe d'accise s'accompagnerait de quelques difficultés. De plus, cela ne correspond pas à notre mandat, car en ce moment, nous n'avons aucun mandat en Ontario dans ce texte de loi.

Le sénateur Baker : Bref, vous dites que vous n'y seriez pas opposé, compte tenu de la prise en compte des autres facteurs. Vous avez dit qu'il faudrait donner de la formation à vos membres dans un domaine supplémentaire, alors que c'est assez semblable avec le Code criminel, mais les dispositions du Code criminel visant la recherche de produits du tabac changent constamment, tout comme pour la marijuana et d'autres matières. À une autre époque, on pouvait utiliser un chien pour une tâche particulière, et maintenant, comme vous le savez, pour une fouille, on ne peut utiliser un chien que dans certaines circonstances.

Vous assurez-vous de tenir la GRC, les agents frontaliers et les agents de la police provinciale régulièrement au courant des dispositions législatives en constant changement qui visent les attentes raisonnables en matière de respect de la vie privée dans les automobiles, les bateaux, les avions et ailleurs? Est-ce constant, ou bien laissez-vous faire, de sorte que des erreurs soient commises, que des choses soient saisies et qu'il soit nécessaire par la suite de les rendre et d'acquitter tout le monde?

M. Pardy : Monsieur, c'est une évolution qui se fait au quotidien.

Le sénateur Baker : Comment faites-vous?

M. Pardy : Grâce à l'arrivée des médias sociaux, à la transmission électronique et à de la formation vidéo utilisant la téléconférence. Dans le passé, l'information sur la nouvelle jurisprudence était envoyée par la poste, et on espérait que tout le monde la recevrait. Aujourd'hui, nous sommes au courant des décisions des tribunaux le lendemain. Nous communiquons les incidences de ces décisions directement à nos agents qui appliquent la loi.

Je dirais que, comme tous nos partenaires, notre activité de formation spécialisée est très robuste. Même les agents sur le terrain ou les agents de première ligne doivent, en Ontario, en vertu de la loi provinciale, passer annuellement par le recyclage et la formation.

La sénatrice Cordy : Monsieur le surintendant Cormier, pourriez-vous nous parler de la Force spéciale de lutte contre la contrebande de tabac de la GRC, qui est composée de 50 agents?

going on. What will it do differently? How will it make a big difference in what is going on? To go back to Senator McIntyre, Mr. Myers suggested yesterday that, and I will quote what he said:

. . . my view would be that instead of spending \$90 million on the RCMP, take half that money and create an investigative ombudsman position and give him the powers to investigate contraband tobacco and its ancillary issues at the federal, provincial and local levels.

What will it do? How will it make things better? How will it make things different? Could you also tell us, where do these 50 officers come from? Are we short 50 officers in the RCMP — they're still members of the RCMP, but for other jobs within the RCMP have we just pulled them from other areas without replacing them or, in fact, are these 50 new positions within the RCMP?

Mr. Cormier: I will try to be brief and to the point. There are two 25-person teams located in the provinces of Quebec and Ontario. The benefit that will derive from that will be that they will have a focus on tobacco enforcement as opposed to previously where they were part of the greater federal policing resources.

The reality is that no new funding had come for those positions, so yes, those positions came from within the RCMP, but that is not new. It was a priority identified by the Government of Canada, and we are engaged to deliver. It is common practice to assess the greatest risks and threats that exists and where resources should be deployed and reassigned.

It is always a challenge. Mind you, it is never an easy task, but that is reality.

[Translation]

Senator Joyal: Mr. Cormier, in your presentation you referred to, and I quote, "The contraband tobacco enforcement strategy."

[English]

In English, it's the Contraband Tobacco Enforcement Strategy, or CTES, a strategy that you have come to publish in 2008. Do you have the document with you now?

Mr. Cormier: No, I don't, sorry.

Senator Joyal: I don't want to embarrass Mr. Cormier. Could you tell us in succinct words what is the recognition of the role of the Aboriginal police in that strategy?

Mr. Cormier: That strategy talks about the partnership, obviously. You need that relationship and partnership, not only on the prevention enforcement awareness, but also I should say in all three pillars of the enforcement, awareness and education process.

Je sais qu'elle vient d'être créée, alors il est difficile de faire une analyse complète de ce qui se passe. Que fera-t-elle de différent? En quoi changera-t-elle beaucoup les choses? En réponse au sénateur McIntyre, M. Myers a suggéré hier, et je le cite :

[...] je pense qu'au lieu de dépenser 90 millions de dollars pour la GRC, il faut prendre la moitié de cette somme pour créer un poste d'ombudsman enquêteur auquel on accorderait le pouvoir d'enquêter — aux échelons fédéral, provincial et municipal — sur la contrebande de tabac et les problèmes connexes.

Qu'est-ce que cette force fera? Comment améliorera-t-elle les choses? Comment changera-t-elle les choses? Pourriez-vous aussi nous dire d'où viennent ces 50 agents? Est-ce qu'il nous manque maintenant 50 agents à la GRC? Ils sont toujours des membres de la GRC, mais est-ce qu'on les a retirés d'autres postes sans les remplacer, ou bien est-ce qu'on a créé 50 nouveaux postes à la GRC?

M. Cormier : Je vais essayer d'être bref et précis. Il y a deux équipes comptant 25 personnes chacune; l'une est au Québec et l'autre, en Ontario. L'avantage, c'est que ces agents vont se concentrer sur le tabac, alors qu'auparavant, ils faisaient partie des ressources générales des services de police fédérale.

La réalité, c'est que ces postes ne s'accompagnent pas de nouveaux fonds, alors, oui, ce sont des gens qu'on est allé chercher au sein de la GRC, mais ce n'est pas nouveau. C'est une priorité qui a été définie par le gouvernement du Canada, et que nous sommes déterminés à respecter. Il est de pratique courante d'évaluer les menaces et les risques les plus importants pour déterminer où il faut déployer ou réaffecter les ressources.

C'est toujours un défi. Bien entendu, ce n'est jamais facile, mais c'est la réalité.

[Français]

Le sénateur Joyal : Dans votre présentation, monsieur Cormier, vous avez fait référence à, et je cite, « la stratégie de lutte contre le tabac de contrebande ».

[Traduction]

En anglais, c'est la Contraband Tobacco Enforcement Strategy, ou CTES, une stratégie que vous avez publiée en 2008. Avez-vous le document avec vous en ce moment?

M. Cormier : Non. J'en suis désolé.

Le sénateur Joyal : Je ne veux pas mettre M. Cormier dans l'embarras. Pourriez-vous nous dire en quelques mots comment on reconnaît le rôle des forces policières autochtones, dans cette stratégie?

M. Cormier : La stratégie traite du partenariat, de toute évidence. Il faut ce lien et ce partenariat, non seulement pour la prévention, l'application de la loi et la sensibilisation, mais aussi pour les trois piliers que sont l'application de la loi, la sensibilisation et le processus d'éducation.

Senator Joyal: Could you send it to the clerk of the committee so we can look into it and have an idea of at which stage they are involved and what is the role and responsibility that you recognize for the Aboriginal police forces in that strategy?

Mr. Cormier: I will do that.

Senator Joyal: In 2013, it was re-evaluated. If in the 2013 document, again, there was a re-evaluation of the role of the Aboriginal police forces, I would be grateful if you could send that also so that we could have an idea or a clear perception of where they fit in the picture, if I can use that popular expression.

Mr. Cormier: Absolutely.

The Chair: Gentlemen, thank you all for your very interesting and helpful testimony today.

Senators, we will now move into clause-by-clause consideration of the bill. Is that agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco)?

Senator Joyal: Mr. Chair, I want to inform the members of the committee that Senator Cordy, Senator Baker and I will abstain on the vote on this bill because we intend to introduce an amendment at third reading. We are not against the objective of the bill but, at this stage, we are not in a position to support it. That is why I wanted to inform you that we will be abstaining.

The Chair: Thank you for apprising us of that.

I will start again. Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (trafficking in contraband tobacco)?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall the title stand postponed?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Joyal: Abstention.

The Chair: Carried.

Shall clause 3 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Joyal: Abstention.

The Chair: Carried with abstentions.

Shall clause 4 carry?

Le sénateur Joyal : Pourriez-vous l'envoyer à la greffière du comité pour que nous puissions l'examiner et nous donner une idée de l'étape à laquelle les forces policières autochtones interviennent, ainsi que des rôles et responsabilités qu'on leur attribue dans la stratégie?

M. Cormier : Je vais le faire.

Le sénateur Joyal : En 2013, elle a été réévaluée. Si, dans le document de 2013, il y a eu une réévaluation du rôle des forces policières autochtones, je vous saurais gré de nous l'envoyer aussi, de sorte que nous ayons une idée claire de la façon dont elles s'intègrent dans le processus.

M. Cormier : Certainement.

Le président : Messieurs, je vous remercie de vos témoignages intéressants et utiles.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous allons maintenant faire l'étude article par article du projet de loi. Êtes-vous d'accord pour que le comité fasse l'étude article par article du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac)?

Le sénateur Joyal : Monsieur le président, je veux que les membres du comité sachent que la sénatrice Cordy, le sénateur Baker et moi-même nous abstenons de voter, car nous comptons proposer un amendement à la troisième lecture. Nous ne sommes pas contre l'objectif du projet de loi, mais nous ne sommes pas pour le moment en mesure de l'appuyer. C'est la raison pour laquelle je vous informe de notre abstention.

Le président : Merci de nous en avoir informés.

Je reprends. Êtes-vous d'accord pour que le comité fasse l'étude article par article du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac)?

Des voix : Oui.

Le président : D'accord.

Le titre est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le sénateur Joyal : Avec abstention.

Le président : Adopté.

L'article 3 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le sénateur Joyal : Avec abstention.

Le président : Adopté, avec abstentions.

L'article 4 est-il adopté?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Joyal: Abstention.

The Chair: Carried with abstentions.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall the title carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Shall the bill carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cordy: Abstention.

Senator Joyal: Abstention.

The Chair: Carried with abstentions.

Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Senator Joyal: No.

The Chair: I should point out that the observation was included in our previous legislation and is on the public record, so there is really no necessity to repeat it.

Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you all.

Senator Joyal: What is the subject of our next meeting, Mr. Chair?

The Chair: We are looking at the transgender bill; I believe it is Bill C-279. That should be interesting as well.

(The committee adjourned.)

Des voix : Oui.

Le sénateur Joyal : Avec abstention.

Le président : Adopté, avec abstentions.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté.

Le titre abrégé est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté.

Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : Oui.

La sénatrice Cordy : Avec abstention.

Le sénateur Joyal : Avec abstention.

Le président : Adopté, avec abstentions.

Les membres du comité souhaitent-ils annexer des observations au rapport?

Le sénateur Joyal : Non.

Le président : Je dois souligner que les observations accompagnaient notre projet de loi antérieur et qu'elles sont publiques, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de les répéter.

Puis-je faire rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : Oui.

Le président : Merci à vous tous.

Le sénateur Joyal : Quel est l'objet de notre prochaine séance, monsieur le président?

Le président : Nous allons nous pencher sur le projet de loi portant sur l'identité de genre; je crois que c'est le C-279. Cela devrait aussi être intéressant.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, September 24, 2014

Assembly of First Nations:

Stuart Wuttke, Legal Counsel.

Mohawks of the Bay of Quinte:

R. Donald Maracle, Chief.

The Iroquois Caucus:

Gina Deer, Chief.

Haudenosaunee Trade Collective:

Kris Greene, Representative.

Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council:

Allen MacNaughton, Chief;

Aaron Detlor, Legal Counsel.

Imperial Tobacco Canada Ltd.:

Éric Gagnon, Director, Government and Regulatory Affairs.

FrontLine Security:

Ed Myers, Editor.

Thursday, September 25, 2014

Public Safety Canada:

Trevor Bhupsingh, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate.

Canada Border Services Agency:

Geoff Leckey, Director General, Enforcement and Intelligence Operations.

Royal Canadian Mounted Police:

Superintendent Jean Cormier, Director, Federal Coordination Centres.

Ontario Provincial Police:

Superintendent Carson Pardy, Director of Operations, OPP East Region.

TÉMOINS

Le mercredi 24 septembre 2014

Assemblée des Premières Nations :

Stuart Wuttke, conseiller juridique.

Mohawks de la baie de Quinte :

R. Donald Maracle, chef.

Caucus iroquois :

Gina Deer, chef.

Haudenosaunee Confederacy Chiefs Council :

Allen MacNaughton, chef;

Aaron Detlor, conseiller juridique.

Haudenosaunee Trade Collective :

Kris Green, représentant.

Imperial Tobacco Canada Ltd. :

Éric Gagnon, directeur, Affaires réglementaires et relations gouvernementales.

FrontLine Security :

Ed Myers, rédacteur.

Le jeudi 25 septembre

Sécurité publique Canada :

Trevor Bhupsingh, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Agence des services frontaliers du Canada :

Geoff Leckey, directeur général, Opérations relatives à l'exécution de la loi et au renseignement.

Gendarmerie royale du Canada :

Surintendant Jean Cormier, directeur, Centres de coordination de la police fédérale.

Police provinciale de l'Ontario :

Surintendant Carson Pardy, directeur des opérations, Région de l'Est, PPO.